

DIRECTEUR
FRÉDÉRIC DESCHAMP

PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
MARIE-CHRISTINE BUNLON & FRANCK FOULON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Les Signolles

1 Rue du Séminaire,
23380 Ajain
05 55 80 95 00



Eugène Romaine

1 Impasse des Troenes,
23600 Boussac
05 55 65 02 43



Les Quatre Cadrans

5 Rue du Combeau,
23270 Châtelus-Malvaleix
05 55 80 36 00

ÉDITORIAL

LES MOTS DES PRÉSIDENTS (1/2)



MARIE-CHRISTINE BUNLON, **PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE** **L'EHPAD LES SIGNOLLES**

L'année 2024 a marqué une phase déterminante de transformation pour l'EHPAD d'Ajain, affirmant encore davantage son rôle de premier établissement du département et d'acteur majeur du territoire. Plus qu'un simple lieu d'accueil et de soins, notre établissement est un pilier essentiel du secteur médico-social en Creuse, garantissant un accompagnement de qualité à nos aînés tout en étant un employeur structurant pour l'économie locale.

Cette année a été marquée par des évolutions majeures, notamment avec la réouverture d'une aile du bâtiment historique après rénovation. Si ces travaux ont pu temporairement impacter l'organisation quotidienne, ils étaient une nécessité pour moderniser notre établissement et garantir un cadre de vie adapté aux exigences de demain. D'ici mai 2025, l'achèvement du chantier permettra non seulement une rénovation complète de l'EHPAD, mais aussi la création d'une extension de 60 places sécurisées, répondant ainsi aux besoins croissants du territoire en matière d'hébergement spécialisé.

Au-delà de l'amélioration des infrastructures, l'EHPAD d'Ajain s'inscrit également dans une démarche de responsabilité territoriale forte, notamment à travers son engagement dans la lutte contre la désertification médicale. L'inauguration du centre de santé au sein de l'établissement, en partenariat avec l'association Médecins Solidaires, marque une avancée majeure pour garantir l'accès aux soins en milieu rural et renforcer l'offre de santé de proximité.

Enfin, l'année 2024 a également été celle d'un changement de gouvernance, symbole d'un nouvel élan managérial et stratégique. Face aux défis du vieillissement de la population, des tensions budgétaires et des mutations du secteur médico-social, nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer l'efficacité de notre établissement, préserver son attractivité et garantir un accompagnement digne et adapté à chaque résident.

L'EHPAD d'Ajain est et restera un acteur incontournable du département, porteur d'une vision ambitieuse et d'un engagement sans faille au service des aînés et du territoire.

LES MOTS DES PRÉSIDENTS (2/2)



FRANCK FOULON, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS

L'année 2024 a été une année de défis et d'adaptations pour nos établissements, marquée par des évolutions organisationnelles profondes et une nécessaire refonte de nos modes de fonctionnement. Ces transitions, bien que parfois sources de turbulences, ont toujours eu pour boussole l'intérêt premier de nos résidents et la qualité de leur prise en charge.

Dans un contexte national où les établissements médico-sociaux sont soumis à des tensions budgétaires et à une reconfiguration des politiques publiques, nous devons réaffirmer notre rôle au sein du territoire. Les EHPAD de Boussac et de Châtelus Malvaleix sont plus qu'un lieu de soins : ils sont des acteurs essentiels du maintien du lien social et de la réponse aux besoins d'un territoire confronté au vieillissement et à la désertification médicale.

Malgré les défis, notre taux d'occupation élevé témoigne de la confiance des familles et de la reconnaissance de notre mission. Cette réalité doit nous encourager à poursuivre nos efforts pour consolider un modèle pérenne et performant, en lien avec les axes stratégiques de santé du territoire.

Ce résultat est avant tout rendu possible grâce à l'implication et au professionnalisme des équipes. Chaque jour, les soignants, agents des services, personnels administratifs et encadrants œuvrent avec compétence, humanité et dévouement auprès de nos résidents. Leur engagement quotidien est la véritable force de nos établissements et mérite d'être salué. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères pour la qualité de leur travail, qui donne tout son sens à notre mission et renforce la confiance des familles.

Les choix que nous faisons aujourd'hui façonneront l'avenir de notre établissement. Nous devons rester exigeants et ambitieux pour garantir une prise en charge digne et de qualité à nos aînés. C'est avec responsabilité et engagement que nous devons aborder les prochaines étapes.

LE MOT DU DIRECTEUR, FRÉDÉRIC DESCHAMP



L'année 2024 a marqué une véritable année de transition pour la Direction Commune des EHPAD d'Ajain et de Boussac-Châtelus Malvaleix. Mon arrivée en tant que Directeur, accompagnée du recrutement de deux attachés dédiés aux ressources humaines et aux finances, a permis d'insuffler une nouvelle dynamique managériale et d'engager une refonte stratégique au service de la performance et de l'efficacité de nos établissements.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité des actions engagées par l'équipe dirigeante précédente, dont je tiens à saluer l'investissement et les réalisations. Toutefois, face aux défis actuels – qu'ils soient financiers, organisationnels ou liés à la qualité des soins – il était essentiel de repenser notre mode de fonctionnement pour gagner en efficacité collective.

Ainsi, un état des lieux approfondi a conduit à la création d'un comité stratégique, véritable socle d'une gouvernance renforcée et partagée.

Nous avons ainsi défini une ligne stratégique opérationnelle structurée autour de cinq axes majeurs :

- Les ressources humaines, pour garantir l'attractivité et la fidélisation des talents,
- Les finances, afin d'assurer une gestion optimisée et pérenne,
- Les soins, avec l'ambition de toujours améliorer la qualité d'accompagnement de nos résidents,
- La qualité, comme levier essentiel de notre démarche d'amélioration continue,
- La communication, clé d'une organisation transparente et efficiente.

Dans cette dynamique, le projet d'établissement initialement prévu sur 2024-2028 a été recalibré sur la période 2025-2029, afin de mieux l'adapter aux enjeux du Projet Régional de Santé (PRS) et du Schéma Départemental de l'Autonomie. Cette temporalité réajustée nous permet d'élaborer une feuille de route robuste, en phase avec les attentes des résidents, des familles et des équipes.

L'année 2024 a été marquée par une mobilisation collective exemplaire. Chacun, à son niveau, a contribué à ce nouvel élan, et je suis convaincu que cette dynamique doit se poursuivre en 2025. Ensemble, en conjuguant engagement, performance et innovation, nous continuerons à faire de nos EHPAD des lieux de vie et de soins toujours plus adaptés aux besoins de nos résidents et aux exigences de notre territoire.

SOMMAIRE

01

Présentation et temps forts
2024 - p06

02

Rapport d'Activité Médicale
Annuelle (RAMA) - p23

03

Les statistiques de l'activité
de soins - p42

04

Vie sociale et
bienveillance - p62

05

La démarche qualité et le
développement durable - p86

06

Les fonctions supports - p94

07

Le bilan social - p107

08

Le rapport financier - p124

09

Nos partenaires - p137



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (1/2)



L'EHPAD Les Signolles se trouve au cœur d'Ajain, dans le département de la Creuse (23), et fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Bien situé en plein centre-ville d'Ajain, près de la boulangerie, de la pharmacie et de La Poste, il offre un cadre pratique pour les résidents. Il est par ailleurs le principal établissement médico-social autonome du Département, avec 203 lits pour l'hébergement complet, 8 lits pour l'hébergement temporaire, 9 places pour l'accueil de jour, et un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 28 places.

L'EHPAD Eugène Romaine, situé à 30 minutes de Guéret (23) et de Montluçon (03), offre un foyer à 85 résidents. Entre 2008 et 2011, le site a fait l'objet de travaux majeurs de restructuration et d'extension. Grâce à ces transformations, l'établissement peut désormais accueillir des résidents de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des locaux neufs et chaleureux.



Situé à une demi-heure de Guéret (23) et de Montluçon (03), l'EHPAD "Les 4 Cadrans" accueille chaleureusement 40 résidents depuis son ouverture en 2011. Conçu pour recevoir des personnes de plus de 60 ans, qu'elles soient seules ou en couple, cet établissement propose des locaux récents et accueillants, offrant ainsi un cadre de vie confortable.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2/2)

Nos missions

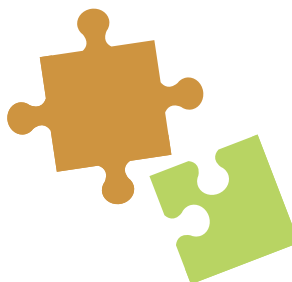
Au sein de nos trois EHPAD, Les Signolles, Eugène Romaine et Les 4 Cadrans, notre engagement se traduit par la création de lieux de vie dynamiques et animés. En complément de notre mission principale de maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale de nos résidents, nous nous efforçons de faire de nos établissements de véritables communautés où chacun peut trouver joie, partage et épanouissement. Nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre propice à l'épanouissement de nos résidents, favorisant ainsi une vie sociale riche et des moments d'animation qui contribuent au bien-être global de chacun.



Notre offre



- Sur le site d'Ajain : 203 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'hébergement temporaire
- Sur le site de Boussac : 85 lits d'hébergement permanent
- Sur le site de Châtelus-Malvaleix : 40 lits d'hébergement permanent.



- 9 places d'accueil de jour à Ajain
- Un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) sur le site de Boussac.
- Une unité sécurisée à Châtelus-Malvaleix.



28 places de soins infirmiers à domicile à Ajain.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LA DIRECTION COMMUNE

Depuis 2004, l'EHPAD d'Ajain fonctionne en Direction Commune avec les EHPAD Eugène Romaine de Boussac et Les 4 Cadrans de Châtelus-Malvaleix. Cette collaboration constitue un levier d'efficacité et favorise les synergies entre les établissements. Elle renforce la qualité des services offerts et contribue à une gestion plus harmonieuse, en optimisant les ressources et en favorisant une coordination efficace au bénéfice des résidents.

Qu'est ce qu'une direction commune ?

La direction commune représente un instrument de collaboration entre les établissements médico-sociaux, formalisée à travers une convention. Son objectif principal est la mutualisation de la fonction de Direction tout en préservant l'autonomie et l'entité juridique de chaque établissement, permettant ainsi une gestion commune des moyens et des ressources.

Cette coopération, initiée entre l'EHPAD d'Ajain (à l'époque Centre Hospitalier) et l'EHPAD de Boussac en 2004, a pris une dimension plus prononcée avec la construction du site de Châtelus-Malvaleix en 2011. Actuellement, elle se concrétise par des synergies de plus en plus étroites entre les EHPAD d'Ajain et Boussac-Châtelus-Malvaleix, renforçant ainsi la collaboration et l'efficacité de la gestion commune.

Les bénéfices d'une Direction Commune



Les synergies et mutualisations à l'œuvre :

- une équipe de direction commune (directeur, directrice adjointe, responsable des ressources humaines) ;
- un encadrement soignant commun, sous l'autorité d'une cadre supérieure de santé commune ;
- des mises à disposition permettant de disposer de compétences multiples au service des résidents (assistance sociale, diététicienne, ergothérapeutes, MJPM, qualitatif, et dès 2022, responsable du service technique et responsable restauration) ;
- un service finances-achats commun ;
- des services logistiques mutualisés (production des repas, traitement du linge du site de Châtelus).

La direction commune permet aussi la mutualisation des astreintes :

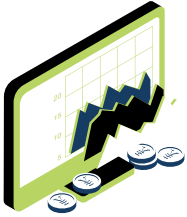
- astreintes administratives (responsable des ressources humaines, cadre supérieure de santé, cadres de santé) ;
- astreinte technique (responsable du service technique, agents techniques des 3 sites) ;
- astreinte de direction, mutualisée au sein d'un GCSMS (personnels de direction des EHPAD membres).



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

NOTRE ORGANISATION

Nos établissements sont structurés en **4 pôles**



Pôle Finances, Achats et Logistique



Pôle transformation architecturale, numérique et durable



Pôle soins, animation et bien-être



Pôle RH, communication et gestion sociale

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION COMMUNE



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD LES SIGNOLLES (1/2)

3 instances au sein de l'établissement : le Conseil d'administration (CA), le Comité social d'établissement (CSE) et le Conseil de la vie sociale (CVS)

15 délibérations validées en CA

15 réunions ont eu lieu au sein de l'EHPAD : 6 pour le CA, 4 pour le CSE et 5 pour le CVS

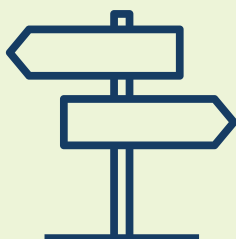


Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que le projet d'établissement, le budget, les tarifs, le présent rapport d'activité, etc.

Dates des réunions en 2024

- 13 février
- 16 mai
- 27 juin
- 19 septembre
- 25 octobre
- 19 décembre



Membres du CA

- **Présidente** : Mme BUNLON Marie-Christine, Vice présidente du Conseil Départemental de la Creuse
- M. BAYOL Philippe , Conseiller Départemental
- Mme VIALLE Marie-Thérèse, Conseillère Départementale
- Mme MARTIN Armelle, Conseillère Départementale
- Mme PILAT Hélène, Conseillère Départementale
- M. ROUCHON Guy, Représentant de la commune d'Ajain (Maire)
- M. TORRENT Nicolas, Représentant du personnel
- Mme CERBELAUD Nadège, Docteur en Pharmacie
- Mme STANZIONI Nicole, représentante résidents
- M. SIRET Raymond, représentant résidents
- Mme DELOST Evelyne, représentante familles
- Mme GESSIER Fabienne, Représentant des usagers
- Mme CHARRET Stéphanie, représentante ARS
- Mme BLANCHON Catherine, représentante trésorerie santé publique
- M. METGE Philippe, autre représentant
- etc.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD LES SIGNOLLES (2/2)

Le Comité social d'établissement (CSE)

Le Comité social d'établissement (CSE) composé de la moitié des représentants du personnel, est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Il veille à la sécurité, à l'hygiène, et aux conditions de travail des agents des établissements. Chaque année, les membres du CSE se réunissent au moins 4 fois.

En 2024, les réunions du CSE ont eu lieu les 12 février, 26 mars, 18 juin et 19 décembre.

Membres du CSE

- **Président** : Frédéric DESCHAMP, directeur.
- **Les représentants du personnel** :
 - Mme FERNANDEZ Sophie
 - Mme COULAUDON Christelle
 - M. TORRENT Nicolas
 - Mme DAUDON Christel
 - M. TACHON Dominique
 - Mme COTTON Stéphanie
 - Mme OLIVIERA DOS SANTOS Célia
 - ...

Le Conseil de la vie sociale (CVS)

Le CVS est la voix des résidents et de leurs familles. Il donne son avis sur des questions liées au fonctionnement de l'établissement et facilite la participation des résidents et des familles dans la vie quotidienne de l'EHPAD. C'est un organe essentiel de dialogue, de prévention, de proposition, et de respect du droit des résidents les plus vulnérables. Les membres du CVS se réunissent également au moins 4 fois par an.

En 2024, les réunions du CVS ont eu lieu les 6 février, 13 mars, 17 mai, 13 septembre et 19 décembre.

Membres du CVS en 2024

Représentants familles

- Mme LOUIS Fabienne
- M. et Mme CHALUFOUR
- M. MOREAU Yves
- M. OGER Pascal
- Mme DELOST Evelyne

Représentants résidents

- M. VINCON Georges
- Mme VINCON Marie Anne
- M. SALLE René
- M. GIRARD Jean-Jacques
- Mme STANZIONI Nicole
- M. SIRET Raymond

- M. DESCHAMP Frédéric, Directeur
- Mme COTTON Stéphanie, représentante du personnel
- Mme LALANDE Cécile, CPRE
- Mme GOUX, Cadre supérieure de santé,
- etc.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD DE BOUSSAC & CHÂTELUS (1/2)

3 instances au sein des 2 EHPAD : le Conseil d'administration (CA), le Comité social d'établissement (CSE) et le Conseil de la vie sociale (CVS)

16 délibérations validées en CA

16 réunions ont eu lieu au sein des EHPAD : 6 pour le CA, 4 pour le CSE, 3 pour le CVS de l'EHPAD de Boussac et 3 pour le CVS de l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix



Membres du CA

- **Président** : M. FOULON Franck, Représentant de la collectivité territoriale de rattachement (Maire de Boussac)
- Mme MARTIN Josette & Mme PERIGAUD Béatrice, Représentantes de la collectivité territoriale de rattachement
- M. BOUCHET Jean-François, Représentant commune d'implantation (Maire de Châtelus-Malvaleix)
- Mme GRAVERON Catherine & M. MARSALEIX Guy, Représentants du département frais de prise en charge des personnes accueillies
- M. GIBARD Gilles, Représentant familles (EHPAD Boussac)
- M. LOUIS Bernard, Représentant familles (EHPAD Châtelus)
- Mme PARROT Maryline, Représentante du personnel (EHPAD Boussac)
- Mme DETROIS Béatrice, Représentante du personnel (EHPAD Châtelus)
- Mme AGEORGES Séverine & Mme BOURDERIONNET Nicole, Représentantes en matière d'action sociale
- Mme BLANCHON Cathérine, Trésorerie santé publique
- Mme CHARRET Stéphanie, Représentante ARS
- etc

Dates des réunions

- 21 février
- 30 avril
- 25 juin
- 02 octobre
- 23 octobre
- 10 décembre



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD DE BOUSSAC & CHÂTELUS (2/2)

Les membres du CSE des deux EHPAD

- **Président** : M. DESCHAMP Frédéric, directeur
- **Les représentants du personnel** :
 - Mme PARROT Maryline (EHPAD de Boussac)
 - Mme MASSE Lisa (EHPAD de Boussac)
 - Mme VINCENT Laurence (EHPAD de Boussac)
 - Mme AUGENDRE Émilie (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
 - Mme GUILLEMET Marjolaine (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
 - Mme DETROIS Béatrice (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
 - Mme JOACHIM Valerie (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)

En 2024, les réunions du CSE ont eu lieu les 13 février, 28 mai, 08 octobre et 23 décembre.

Les membres du CVS des deux EHPAD

Représentants familles

- M. GIBARD Gilles (EHPAD de Boussac)
- Mme NICOLAON Annie (EHPAD de Boussac)
- Mme Sylvie LAMOINE (EHPAD de Boussac)
- M. Bernard LOUIS (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme Martine AUBEAU LAUMY (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme Christine BOIRON (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)

Représentants résidents

- M. GENDREAU Camille (EHPAD de Boussac)
- M. RAYMOND Vilatte (EHPAD de Boussac)
- Mme DEMANGE Annie (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- M. CHAUVET Jean-Pierre (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme BOIRON Marie-Thérèse (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)

Autres

- M. DESCHAMP Frédéric (Directeur)
- Mme JOACHIM Valérie & Mme MARIE Badia (RP)
- Mme PICARD Stéphanie & Mme DARDAILLON Isabelle (CPRE)
- Mme ROUSSEAUX Corinne & Mme MARCEAUX Aurélie (Animation)

Dates des réunions CVS à Châtelus

- 25 mars 2024
- 11 juin 2024
- 11 octobre 2024

Dates des réunions CVS à Boussac

- 18 mars 2024
- 13 mai 2024
- 18 septembre 2024

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LANCEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029



Le Projet d'Établissement (PE) 2025-2029 de notre direction commune a été officiellement finalisé à l'issue d'une démarche participative initiée en 2022. Sa construction a mobilisé l'ensemble des parties prenantes - professionnels, usagers, familles, partenaires institutionnels - autour d'une vision partagée de l'avenir de nos structures. Initialement prévu pour la période 2024-2028, le calendrier du PE a été ajusté. Ce décalage d'un an, jusqu'à 2025-2029, a permis de garantir une qualité rédactionnelle optimale, une meilleure cohérence stratégique, et surtout, de finaliser l'ensemble des fiches actions, en adéquation avec les recommandations du manuel qualité de la HAS.

Ce projet s'inscrit dans un contexte marqué par le vieillissement accéléré de la population, les transformations du secteur médico-social et l'exigence croissante de personnalisation de l'accompagnement. Il repose sur trois volets majeurs :

- Le projet global d'accompagnement ;
- Le projet managérial et organisationnel ;
- Le projet social et environnemental.

Au total, 105 actions concrètes ont été identifiées, réparties en 19 axes de travail, traduisant notre ambition collective de faire évoluer durablement nos pratiques.

« Ce projet d'établissement est plus qu'un document : c'est une boussole pour les années à venir. Grâce à l'implication de tous, nous avons pu aboutir à un outil stratégique, vivant et porteur de sens. » – Frédéric Deschamp, Directeur

En résumé

Élément clé	Détail
Période initialement prévue	2024-2028
Période finale retenue	2025-2029
Raison du décalage	Finalisation des fiches actions et consolidation stratégique
Méthode	Démarche participative sur 2 ans et demi, 17 groupes de travail
Objectifs	Pilotage stratégique, personnalisation de l'accompagnement, ancrage territorial



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

BILAN DES ACTIONS 2024 DU CRT ATOME : ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR (1/2)

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome, initié par l'EHPAD d'Ajain et le SSIAD de Genouillac, poursuit sa mission d'optimisation du bien-être des seniors à domicile sur un territoire couvrant 30 communes. Ses actions s'articulent autour de deux axes principaux :

- La prévention et l'information pour favoriser le maintien à domicile,
- L'accompagnement renforcé pour les personnes en perte d'autonomie.

Actions dans le cadre du volet 1 (prévention et information) :

- **Magazine du CRT :**
 - 2 éditions distribuées en 2024 aux habitants des 30 communes concernées.
- **Ateliers de Prévention Itinérants (API)**
 - 11 communes ont accueilli ces ateliers.
 - Près de 150 participants uniques.
 - Environ 500 participations enregistrées sur l'année.
- **Séances de gym douce**
 - 100 séances financées, en partenariat avec l'association Siel Bleu.
 - 70 participants sur l'année, majoritairement des femmes entre 70 et 79 ans.
- **Mois du bien vieillir à domicile**
 - 6 journées organisées sur 2 sites distincts.
 - 12 ateliers proposés.
 - Participation de 20 partenaires.
 - 42 participants aux ateliers.
 - 27 questionnaires de satisfaction recueillis.

Actions dans le cadre du volet 2 (accompagnement renforcé) :

68 visites à domicile effectuées.

48 personnes différentes accompagnées au cours de l'année.

11 réunions partenariales tenues.

19 commissions d'admission organisées avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).

45 évaluations globales réalisées, incluant des visites à domicile.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

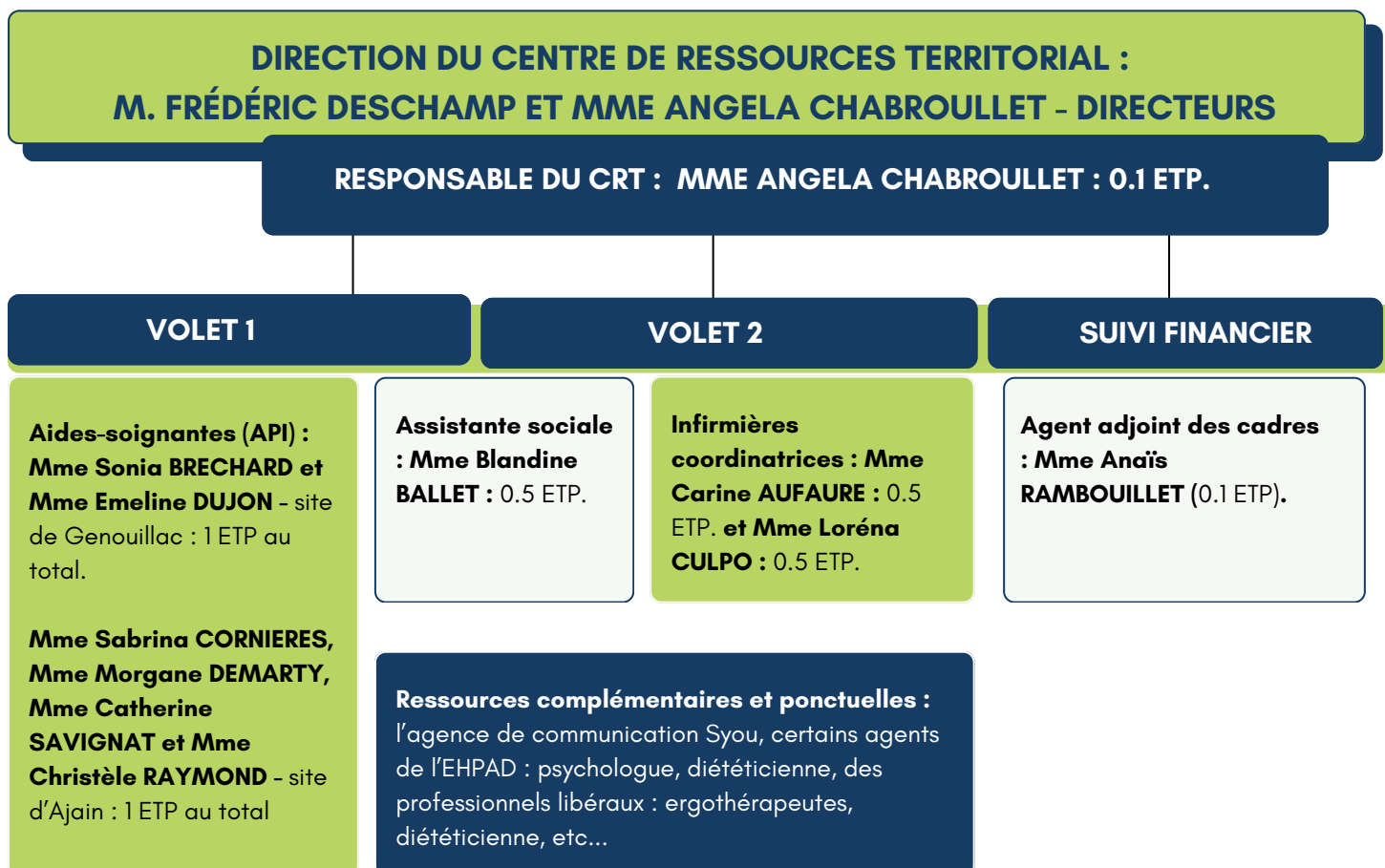
BILAN DES ACTIONS 2024 DU CRT ATOME : ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR (2/2)

L'équipe du CRT Atome

Le Centre de Ressources Territorial est composé d'une équipe de professionnels évoluant dans les structures porteuses du centre : l'EHPAD d'Ajain et le SSIAD de Genouillac. Ce choix d'organisation résulte d'un souhait de structurer le Centre autour de professionnels "ressources" qui exerçaient déjà soit en établissement, soit à domicile. Chaque membre de l'équipe du CRT a été intégré sur la base du volontariat. Cette politique au niveau RH concourt aussi à l'évolution professionnelle et le développement des compétences dans le cadre des parcours professionnels.



L'ORGANIGRAMME SUIVANT STRUCTURE LE CENTRE



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

« L'ÉTHIQUE EN EHPAD... MAIS PAS QUE ! »

Le Comité d'éthique a été créé le 1er février 2024. Les membres de la présidence ont été élus lors de cette première séance et sont alors élus pour une durée de trois ans :

- Argan HILLEWAËRE-AZZOUG : Président
- Laura ALMEIDA : Vice-Présidente
- Nazmi ERTAS-GOUX : Vice-Président

À la suite de la démission de Laura ALMEIDA, Justine ROUYAT a été élue Vice-Présidente le vendredi 7 juin 2024.

Deux membres ont décidé de démissionner durant cette première année. Le Comité d'éthique compte au 31 décembre 2024, douze membres permanents.

Sur l'année 2024 le Comité d'éthique s'est réuni **douze fois** dont trois séances en comité restreint.

Le comité a traité trois saisines et rendu un avis éthique, publié le 7 juin 2024. Par ailleurs, les membres de la présidence ont représenté le Comité d'éthique au Conseil de vie sociale de l'EHPAD d'Ajain le jeudi 19 décembre 2024.

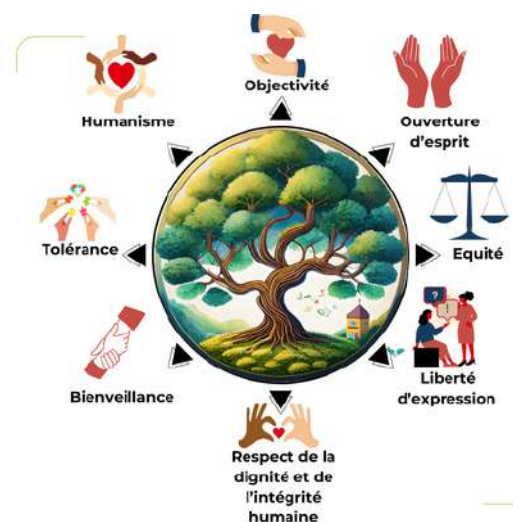
Les thématiques abordées en 2024 :

- « La notion de liberté en unité sécurisée »
- « La maltraitance en institution »
- « La place du sommeil du résident dans les soins de nuit »
- « La place du choix du résident face à l'organisation institutionnelle »



Les missions du comité sont :

- promouvoir la réflexion éthique au sein des établissements membres ;
- examiner des situations complexes, délicates en matière éthique et formuler des avis dans le respect des droits fondamentaux des personnes.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (1/2)

Rappel des phases du projet architectural

La restructuration de l'EHPAD d'Ajain a débuté en novembre 2020, elle vise à offrir une chambre individuelle à chaque résident, des modalités d'accueil pour les personnes avec des troubles cognitifs et rénover les locaux. Le projet a été planifié en plusieurs phases :

1^{et} 2

Elles ont impliqué la déviation des réseaux, la démolition de l'ancienne cuisine, ainsi que la réalisation des salles à manger et des bureaux au deuxième étage : **phases terminées.**

3

Elle a concerné la création de l'extension et le déménagement dans ce nouveau bâtiment, une opération qui s'est étendue sur **16 mois.**

4

Elle a consisté en la restructuration des ailes Bruyères, Hortensias et Roseraie, avec une durée d'environ **12 mois.**

5^{et} 6

Ces deux phases ont englobé la restructuration des ailes Mimosas, Camélias et Lilas, ainsi que le réaménagement de la devanture de l'établissement et l'isolation thermique par l'extérieure de l'aile Nord, avec une durée approximative de **12 mois.**

7

La phase 7 prévoit la restructuration du service Eglantines en une Unité d'Hébergement Adaptée et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, ainsi que la réfection du hall central et de l'accueil, pour une période estimée à **8 mois.**



L'achèvement de la restructuration est prévu pour le courant du mois d'avril 2025.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (2/2)

Réception des phases 5 et 6

La commission de sécurité s'est réunie le 05/07/2024 et a donné un avis favorable à l'ouverture des locaux de l'aile EST (phases 5 et 6). Au total, 66 chambres entièrement rénovées ont été réouvertes, ainsi que 3 salons et 3 salles de bains communes. Les résidents ont ainsi pu commencer à s'installer dans ces nouveaux espaces à partir du **15/07/2024**.

Le déménagement s'est déroulé de la manière suivante :

- 15/07/2024 : Emménagement dans les nouvelles Mimosas
- 16/07/2024 : Emménagement dans les nouvelles Camélias et Lilas

Les travaux de récupération et de neutralisation des réseaux de l'aile NORD (Églantines, phase 7) ont débuté le 17/07/2024. La démolition et le curage ont commencé le 24/07/2024, et le réaménagement complet de l'aile est en cours depuis début septembre 2024. Les nouveaux locaux de cette phase devraient être réceptionnés lors de la semaine **17 de l'année 2025**.

Travaux extérieurs

Le parvis de l'EHPAD a été entièrement refait et est désormais mieux adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite, avec des places de stationnement PMR situées à proximité de l'établissement. Cette nouvelle devanture permet provisoirement un accès par le **sas ambulance** et sera totalement achevée courant avril 2025.

Le parc de l'établissement a également été rénové avec la création d'un cheminement en enrobé et la remise en état des allées existantes. Cet aménagement facilite ainsi la déambulation des résidents dans le parc. La réfection inclut également la construction d'une terrasse extérieure en béton, directement reliée au salon du **rez-de-chaussée**.

Le Centre de santé de la commune d'Ajain

Les phases 5 et 6 comprenaient également la réhabilitation de l'ancien **accueil de jour**, transformé en **centre de santé communal**. L'EHPAD d'Ajain a assuré, en collaboration avec la municipalité, le suivi du chantier de cette réhabilitation. Grâce à ces travaux, les médecins de l'association **Médecins Solidaires** et le secrétariat médical ont pu intégrer les nouveaux locaux mis à disposition par l'EHPAD dès le **08/07/2024**.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LES TRAVAUX SUR BOUSSAC

Aménagement d'une salle d'activités dédiée aux plantations

Une salle à manger peu utilisée a été réhabilitée en espace dédié aux plantations extérieures, tout en conservant la possibilité d'y prendre les repas. Cet aménagement vise à offrir un cadre adapté aux activités de jardinage pour les résidents, notamment ceux en fauteuil roulant.

Les améliorations apportées incluent :

- l'installation de plans de travail à hauteur adaptée aux fauteuils roulants,
- la mise en place d'échelles murales pour l'accrochage des fleurs en hivernage,
- l'ajout de placards de rangement pour le matériel et les fournitures.

Cet espace favorise ainsi des activités thérapeutiques et ludiques tout en restant polyvalent pour les besoins du quotidien.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2024

LES TRAVAUX SUR CHÂTELUS-MALVALEIX

Création d'un poulailler : un projet au service du bien-être et de l'écologie

Un **poulailler de 50 m²** a été aménagé au sein de l'EHPAD pour accueillir **5 poules** (initialement 6, mais l'une d'elles a été victime d'un renard).

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- **Soutenir les activités de médiation animale** : cette initiative s'inscrit dans la continuité des animations proposées aux résidents.
- **Contribuer au bien-être des résidents** : la plupart des résidents étant issus d'un milieu rural, le poulailler ravive des souvenirs et crée un lien affectif avec un environnement familier. Pour beaucoup, la poule est un animal qu'ils ont côtoyé tout au long de leur vie.
- **Réduire le gaspillage alimentaire** : l'installation du poulailler a également une vocation écologique ; les poules se nourrissent des déchets alimentaires, permettant ainsi de réduire le gaspillage tout en adoptant une gestion plus durable des bio-déchets.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

La rédaction d'un rapport annuel d'activité médicale (RAMA) est prévue par le décret n° 2005-560 du 27 mai 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes mentionné au I de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles.

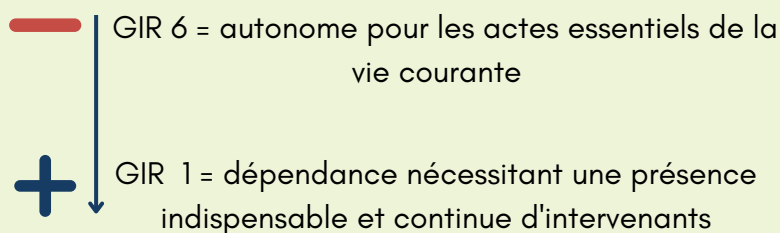
Ce rapport constitue un outil de pilotage interne pour nos EHPAD, leur permettant d'évaluer et de suivre l'évolution du projet de soins des établissements et des modalités d'accompagnement du public accueilli.

GIR, GMP, PATHOS, PMP ?



La perte d'autonomie

La perte d'autonomie est évaluée à travers la **grille AGGIR** sur la base de 10 activités corporelles et mentales :



Le **GIR moyen pondéré (GMP)** traduit le niveau de dépendance moyen d'un EHPAD

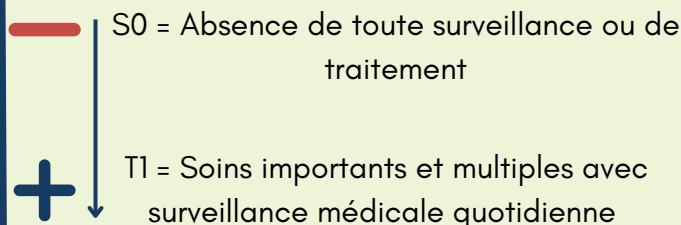
GMP = 70
EHPAD accueillant des personnes peu dépendantes

GMP = 1000
EHPAD accueillant des personnes très dépendantes



Les besoins de soins médico-techniques

Les niveaux de soins requis pour la prise en charge des pathologies de la personne âgée sont évalués via le **modèle PATHOS**. Chaque personne est ainsi classée dans l'un des **12 profils de soins** allant de :

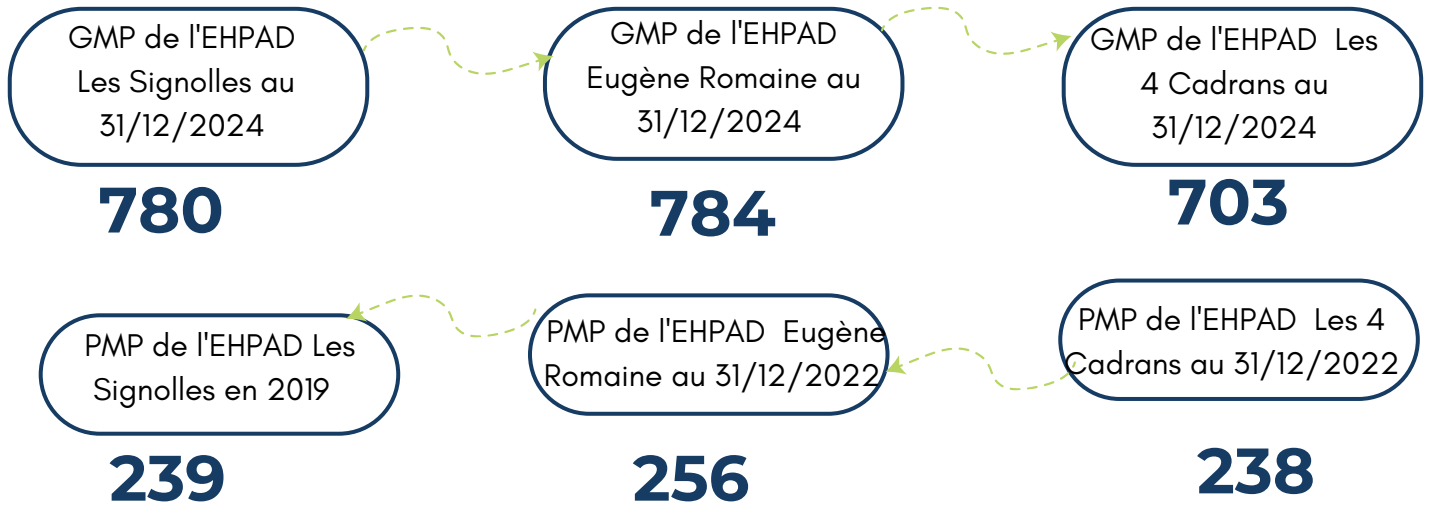


Le **Pathos Moyen Pondéré (PMP)** traduit le niveau besoin en soins moyen d'un EHPAD

PMP = 0
EHPAD accueillant des personnes ayant peu de besoins en soins

PMP = 300
EHPAD accueillant des personnes ayant de forts besoins en soins

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)



L'ACTIVITÉ MÉDICALE À L'EHPAD D'AJAIN

Le suivi médicamenteux



- Au 31 décembre 2024, nous avons observé en moyenne 9,9 lignes de traitement par résident au sein de l'EHPAD Les Signolles.
- L'écart type de cette moyenne varie de 1 ligne à 22 lignes, démontrant une certaine variabilité dans les besoins médicamenteux des résidents.

44,7%

des résidents présents ont été sous anticoagulants.

41,3%

des résidents présents sur 2024 ont eu un traitement antidépresseur.

30%

des résidents présents sur 2024 ont eu un traitement neuroleptique.

39,70%

des résidents présents sur 2024 ont eu un traitement benzodiazépine

Autres données de l'année 2024



751

Chutes de résidents



187

avis pharmaceutique au prescripteur



27

MMS (test d'évaluation des fonctions cognitives)



2492

Relevés de tension

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

87

Résidents ont
bénéficié de CNO



200

Échelles d'évaluation
de la douleur



84

relevés de test tinetti

266

prescriptions
d'antalgique Pallier 1

0

prescription Pallier 2

124

prescriptions de
pallier 3

LE SUIVI MÉDICAMENTEUX - EHPAD EUGÈNE ROMAINE



Au cours de l'année 2024, 7 résidents ont été sous complément alimentaire.

58

résidents
présents ont
été sous
anticoagulants.

22

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
antidépresseur.

32

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
neuroleptique.

61

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
benzodiazépine

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE SUIVI MÉDICAMENTEUX - EHPAD LES 4 CADRANS

23

résidents
présents ont
été sous
anticoagulants.

19

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
antidépresseur.

15

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
neuroleptique.

24

résidents
présents sur
2024 ont eu un
traitement
benzodiazépine



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT AU SEIN DE L'EHPAD D'AJAIN

Le fonctionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

La pharmacie à usage intérieur (PUI) est garante de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont préparés quotidiennement en **Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN)**. Ils sont remis chaque jour ouvrable à 16h00 dans le sas de la PUI, placés dans les armoires de transport des sections, en quantité suffisante jusqu'au prochain jour ouvré.

L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et de deux préparateurs en pharmacie.

Les chiffres clés de 2024

DÉPENSE BUDGÉTAIRE	2024
Budget médicament (compte H6021) : prévisionnel	127000 €
Budget médicament (compte H6021) : réalisé	126693 €
Dont molécules onéreuses	37385 €
Budget diététique (compte H60238)	12444 €

GESTION DE STOCK - ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024
Valeur du stock au 31/12	28766 €	32529 €	34417 €	27929 €	23677 €
Nombre de commandes réalisées	712	777	916	869	860
Nombre de lignes de commandes réalisées	2786	2896	3558	3561	3862
Nombre de réceptions réalisées	2872	3026	3499	3348	3737

Par rapport à 2023, le nombre de commandes est stable (-1 %) mais demeure à un niveau élevé par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par les nombreuses ruptures de médicaments chez les fournisseurs, obligeant à passer plusieurs commandes auprès de différents fournisseurs pour un même produit. Depuis 2022, la valeur du stock de fin d'année a diminué de manière significative (-30 % en deux ans).

L'activité de pharmacie clinique

Nombre de validations pharmaceutiques - ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre total de prescriptions	6220	7021	6876	3708	3239
Nombre de prescriptions validées en accord	5704, soit 91.70 %	6452, soit 91.90 %	6264, soit 91.10 %	3388, soit 91.37 %	2966, soit 91.57 %
Nombre de prescriptions validées en désaccord ou en attente*	23, soit 0.3 %	64, soit 0.91 %	137, soit 1.99 %	212, soit 5.17 %	183, soit 5.68 %
Nombre de prescriptions sans objet (ex : ordonnance arrêtée avant le début de traitement...)	493, soit 7.93 %	505, soit 7.19 %	475, soit 6.91 %	108, soit 2.91 %	89, soit 2.74 %

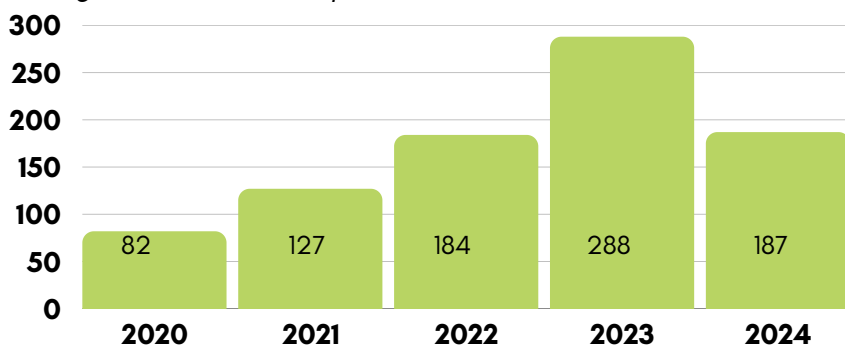
*Cela correspond à tout échange intervenu entre le prescripteur et le pharmacien. Détection par le pharmacien d'une contre-indication, d'une interaction médicamenteuse grave, d'un problème de posologie.

Le nombre d'ordonnances est en légère baisse après le net recul enregistré en 2023 (-12 %). Cette diminution s'explique par les difficultés de recrutement d'un personnel médical pérenne.

La revue des prescriptions pour l'ensemble des résidents, basée sur les bonnes pratiques gériatriques (réduction du nombre de lignes de prescription, utilisation de benzodiazépines à demi-vie courte, diminution des doses d'hypnotiques, etc.), n'a pas pu être réalisée en 2024 en raison de l'arrivée d'un médecin coordonnateur en septembre 2024.

Nombre d'avis pharmaceutiques réalisés

(avis formulé par le pharmacien à la suite de l'analyse des prescriptions, en vue d'un changement ou d'une optimisation du traitement médicamenteux) :



L'activité de préparation

Le reconditionnement des spécialités pharmaceutiques par le système ETICONFORM permet leur identification jusqu'à l'administration.

Nombre de reconditionnements de médicaments - ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre total de spécialités	580	634	904	694	645
Nombre total de doses	101823	73928	77024	73177	60303

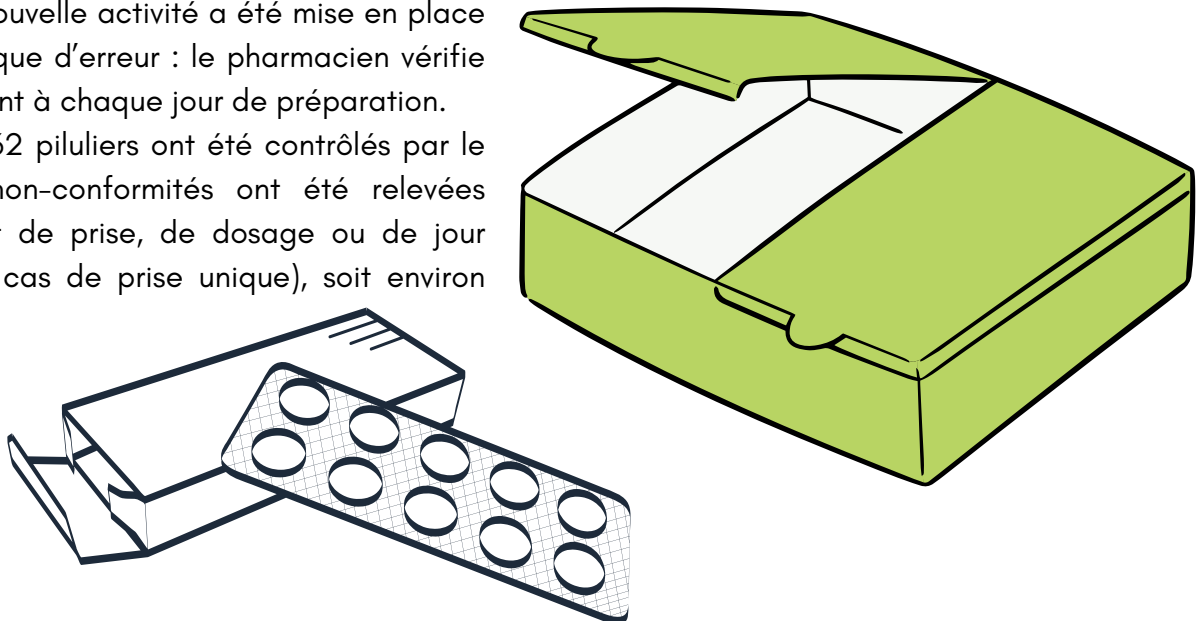
Le nombre de spécialités reconditionnées avait fortement augmenté entre 2020 et 2022 en raison des reconditionnements destinés aux résidents en hébergement temporaire.

Depuis 2023, les spécialités déjà référencées sont privilégiées pour ces hébergements, permettant une meilleure gestion des stocks et une réduction du reconditionnement. Cette pratique s'est poursuivie en 2024, expliquant en grande partie la baisse du nombre de reconditionnements.

Nouvelle activité en 2024 : contrôle des piluliers

Depuis 2024, une nouvelle activité a été mise en place afin de limiter le risque d'erreur : le pharmacien vérifie un pilulier par résident à chaque jour de préparation.

Ainsi, en 2024, 6 862 piluliers ont été contrôlés par le pharmacien. 392 non-conformités ont été relevées (erreurs de moment de prise, de dosage ou de jour d'administration en cas de prise unique), soit environ 5,7 % des piluliers.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

VACCINATION ET LUTTE CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER - EHPAD D'AJAIN

L'EHPAD d'AJAIN a renouvelé sa mention « établissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver »

En 2022, l'établissement avait reçu une mention spéciale "**Établissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver**". Cette distinction avait été attribuée aux EHPAD impliqués dans la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la vaccination contre la grippe et la COVID, ainsi qu'à améliorer la couverture vaccinale des résidents et du personnel.

En 2023, cette démarche a été reconduite pour une durée de trois ans (2023-2025), marquant ainsi le renouvellement de l'engagement de l'établissement dans la lutte contre les virus de l'hiver auprès de l'ARS. Chaque année, l'établissement devra rendre compte de ses actions auprès des instances administratives.

En 2024, l'ARS a attribué à l'établissement le niveau 🌂🌂🌂, correspondant au niveau maximal.



Nous sommes engagés dans la lutte contre les virus de l'hiver.

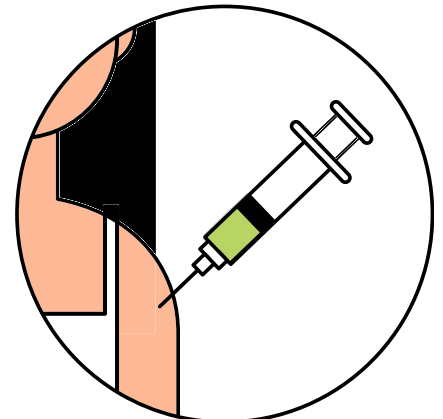
MENTION DÉCERNÉE PAR L'ARS

Niveau maximum



Chiffres de la vaccination pour 2024 à l'EHPAD d'AJAIN :

- **96 résidents** vaccinés contre la COVID en novembre 2024 (une seule campagne réalisée : campagne hivernale 2024), soit environ **52 %**.
- **137 résidents** vaccinés contre la grippe, soit environ **74 %**.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT - EHPAD DE BOUSSAC ET CHÂTELUS-MALVALEIX

Le fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur (PUI)

La pharmacie à usage intérieur de l'EHPAD de Boussac est garante de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont préparés quotidiennement en **Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN)**.

L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et d'une préparatrice en pharmacie.

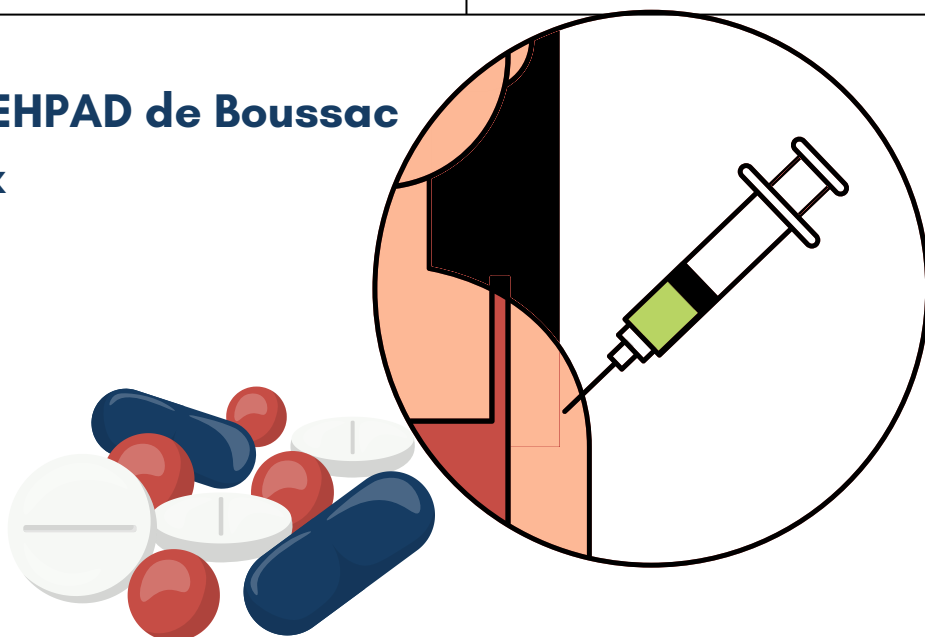


Vaccination et lutte contre les virus de l'hiver : les chiffres au mois de novembre 2024

Vaccins	EHPAD Eugène Romaine (nombre de résidents vaccinés)	EHPAD Les 4 Cadrans (nombre de résidents vaccinés)
INFLUVAC : vaccin antigrippal	70	38
Vaccin PFIZER : vaccin contre la covid	5	20

Top des médicaments : EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix

- DOLIPRANE GELULES
- KARDEGIC 75 SACHETS
- MACROGOL 400 SACHETS
- FUROSEMIDE 20 ET 40 MG CPR
- PANTOPRAZOLE 20 ET 40 MG CPR
- DUPHALAC SACHETS
- GAVISCON SACHETS
- DIFFU K GELULES



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

ACTIVITÉ ET SOINS INFIRMIERS

L'organisation de l'encadrement soignant

L'encadrement de la Direction Commune se répartit comme suit :

- Une Cadre supérieure de santé, positionnée sur la direction commune. Ses missions consistent à assurer un lien entre les établissements, harmoniser les pratiques et faire profiter chaque EHPAD des points forts des autres. Elle est responsable de la gestion des agents soignants au sein des EHPAD.
- 3 Cadres de santé sont placés sous la responsabilité de la CDSS :
 - Un cadre (de formation IDE) à l'EHPAD de Boussac, de janvier à avril, avant de rejoindre l'EHPAD d'Ajain. Ce cadre a en charge les services de la partie historique de l'EHPAD d'Ajain, le service de nuit, l'organisation du service infirmier et l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix.
 - Un cadre apprenant (de formation IDE) dont les missions étaient partagées entre l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix, un service d'hébergement et l'Accueil de jour d'Ajain, jusqu'à son départ en formation cadre à l'IFCS de Limoges en juin.
 - Un cadre diplômé (de formation IDE) positionné à l'EHPAD d'Ajain, plus particulièrement sur l'Unité Sécurisée.
 - Un Faisant Fonction Cadre (de formation IDE) arrivé en décembre, positionné à l'EHPAD de Boussac.

L'organisation infirmière

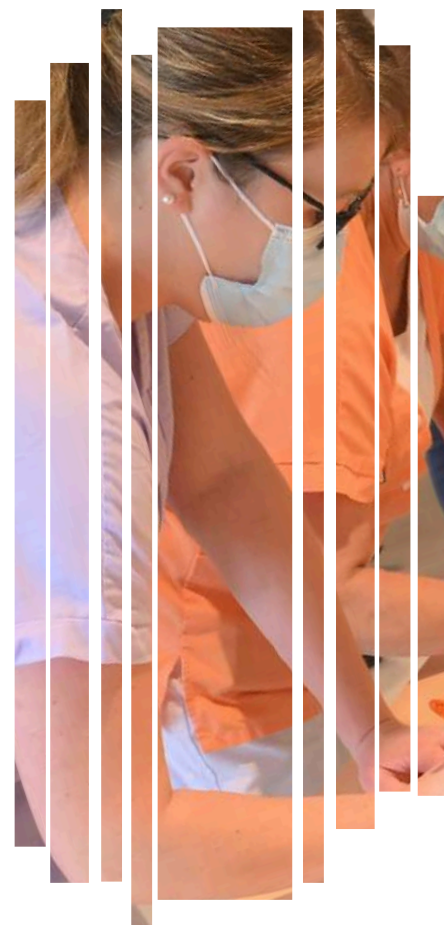
Un infirmier diplômé d'État (IDE) exerçant en EHPAD doit posséder de vastes connaissances sur l'ensemble des pathologies affectant les personnes âgées. Ses connaissances doivent être larges, et non exhaustives. Lorsqu'il est confronté à la fin de vie, l'infirmier en EHPAD doit être sensibilisé aux soins palliatifs et à la prise en charge de la douleur.

Les 3 EHPAD de la Direction Commune ne bénéficient pas d'une présence médicale continue. Ainsi, l'IDE en poste est fréquemment confronté à des situations d'urgence nécessitant sang-froid et compétences pointues en premiers secours.

Au sein de l'EHPAD d'Ajain, 4 IDE interviennent chaque jour et se répartissent sur les différentes unités de l'établissement.

À l'EHPAD de Boussac, une IDE est présente tous les jours, et une IDE intervient également à Châtelus.

Pour l'EHPAD Les 4 Cadrans, en ce qui concerne les soins palliatifs, après examen en équipe, 7 interventions de l'équipe mobile ont eu lieu en 2024, en complément de la prise en charge assurée par le Dr. DENOST.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 1/2

L'Aide-soignant (AS) : rouage central du soin en EHPAD



L'aide-soignant en EHPAD est également sensibilisé à la polyopathie de la personne âgée. Il doit faire preuve de réelles compétences relationnelles, car il fait partie intégrante de l'environnement social du résident. L'AS est principalement impliqué dans les soins de nursing dans leur globalité. Le référentiel de l'aide-soignant évolue au fil des années, et ce métier est en constante adaptation. Il se dirige vers une prise en charge de plus en plus technique, avec des compétences et des interventions qui s'élargissent.

L'Agent de service hospitalier (ASH), garant de la prise en charge hôtelière

L'ASH est principalement responsable de l'entretien des locaux et des chambres, ainsi que de l'aide au repas, notamment la distribution et l'accompagnement à la prise des repas. Il joue également un rôle important dans l'environnement proche du résident, notamment au niveau relationnel, en créant un lien avec les aide-soignants et en contribuant à l'ambiance générale de l'établissement.

Les indicateurs de suivi des actes aides-soignants



Depuis mai 2022, des indicateurs ont été mis en place pour assurer un suivi mensuel des actes réalisés par les aide-soignants et les infirmiers, dans le but d'améliorer les pratiques. Ces indicateurs sont générés mensuellement pour l'ensemble des 3 EHPAD. Ils sont ensuite analysés lors des réunions d'encadrement. Les anomalies identifiées sont discutées durant ces réunions, et des axes d'amélioration sont définis pour corriger ces dysfonctionnements et optimiser les pratiques.

Ces indicateurs sont présentés en Comité de Vie Sociale (CVS) dans un souci de transparence. Ils peuvent être nombreux et permettent de se concentrer sur des actes cibles. Ainsi, dans un premier temps, il a été choisi de les axer sur les éléments suivants :

- Le suivi des poids, afin de surveiller l'IMC et alerter en cas de perte de poids significative.
- Le nombre de douches quotidiennes, avec pour objectif que chaque résident puisse bénéficier d'une douche par semaine minimum.
- Les GMP (Grilles de Matériel de Prise en charge) qui permettent d'harmoniser les prises en soins sur les différents services.
- Les GIR (Groupes Iso-Ressources) pour évaluer l'évolution de l'autonomie au sein des différents services.
- Les tensions, qui permettent de détecter des pathologies sous-jacentes.

Le suivi de ces indicateurs permet d'ajuster les soins des aide-soignants de manière à optimiser le bien-être des résidents tout en harmonisant les pratiques au sein des différents services.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 2/2

Travail sur les nuits



Guide de nuit

L'année 2023 a vu la naissance du "Guide de Nuit", un document présenté sous forme de livret, conçu pour guider les IDE et les AS de nuit vers une prise en soins améliorée des résidents des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. Ce guide est désormais disponible et peut être utilisé en cas de besoin.

L'EHPAD de Boussac a pu tirer parti de cette initiative lors d'une problématique concernant l'utilisation de matériel médical, notamment un pousse-seringue électrique.

Travail sur les nouvelles organisations

Pour améliorer la prise en soins des résidents à l'EHPAD d'Ajain, plusieurs axes de travail ont été envisagés, nécessitant au préalable une modification des horaires de travail.

- **Passage des AS de nuit en 12 h** : Cette modification des horaires a permis d'organiser une meilleure prise en charge des résidents pendant le temps du coucher. Les objectifs attendus :
 - Permettre aux résidents qui le souhaitent de se coucher plus tard.
 - Permettre aux agents de prendre le temps nécessaire pour que les résidents soient couchés dans de bonnes conditions.
 - Accorder un temps privilégié de réassurance en début de nuit.
 - Effectuer le change de nuit au début de la nuit pour éviter de le faire à minuit, lorsque le résident est déjà en train de dormir.

- **Diminution du temps de jeun** : Le dîner a été décalé avec un service retardé de 15 minutes, ce qui permet de raccourcir le temps de jeun. L'équipe de nuit venant plus tôt participe également à ce temps de repas.
- **Augmentation de l'effectif agents vers le matin** : Le renfort de l'équipe de nuit grâce au changement d'horaire sur le temps du coucher permet de basculer un agent du soir vers un horaire du matin. Cette modification permet une meilleure prise en soins durant le temps des toilettes, sans augmenter l'effectif des agents.

Un point a été réalisé avec les équipes de jour et de nuit. Après quelques ajustements, les équipes sont satisfaites. Les indicateurs sont excellents, ce qui reflète que cette organisation atteint les objectifs attendus.

D'autres réunions suivront pour faire des points d'étape et réajuster au fur et à mesure en fonction des attentes de chacun.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

PERMANENCE DES SOIGNANTS ET TRANSPORTS SANITAIRES

Organisation de la permanence médicale et paramédicale : présence d'IDE de nuit à Ajain

Sur le site d'Ajain, une IDE de nuit assure la continuité des soins techniques. Ainsi, la présence d'une IDE de nuit permet d'augmenter les capacités en soins techniques (perfusions IV, pose de sonde urinaire, électrocardiogramme d'urgence en cas de douleur thoracique, alimentation par voie nasogastrique, etc.) et de maintenir les résidents au sein de l'EHPAD. Cette possibilité de médicalisation sur site évite le traumatisme d'une hospitalisation et favorise le maintien de la personne âgée dans son lieu de vie. Elle permet également d'éviter un passage aux urgences et une mise en tension du centre hospitalier de recours.

Nos établissements de Boussac et Châtelus-Malvaleix ne disposent pas d'une infirmière (IDE) de nuit, toutefois, une astreinte téléphonique IDE de nuit est déployée sur l'ensemble de la Direction Commune pour accompagner au mieux la prise en charge des résidents pendant la nuit.



Transports sanitaires sur la Direction Commune

Le nombre de transports programmés sur 2024		
Mois	Ajain	Boussac
Janvier	54	12
Février	41	11
Mars	31	15
Avril	45	12
Mai	30	9
Juin	27	8
Juillet	42	9
Août	23	2
Septembre	33	15
Octobre	33	14
Novembre	24	11
Décembre	31	12

Ces rendez-vous sont principalement destinés à l'hôpital de Guéret. Il est important de noter que les résidents ont le choix concernant leurs transports dès leur entrée. En l'absence de préférence de leur part, un transporteur est prévu pour leur prise en charge.

Les hospitalisations programmées dépendent de la prise en charge des pathologies spécifiques à chaque résident.

En ce qui concerne les hospitalisations en urgence, elles sont organisées par un appel au 15 et un passage par les urgences du Centre Hospitalier de Guéret.


LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

INTERVENANTS MÉDICAUX EXTÉRIEURS

Sur l'EHPAD Les Signolles

21 journées de présence de l'EMPPA → **57** patients pris en charge → **124** entretiens → **02** hospitalisations

15 9 résidents ont bénéficié de l'EMSP

01 résident a bénéficié d'une prise en charge de kinésithérapeute après signature d'une convention 

Nous avons environ 7 médecins généralistes qui sont intervenus au sein de l'EHPAD, deux n'ont fait que de la prescription à distance. Le Dr LEYLAVERGNE est depuis le 1er septembre 2024 le médecin coordinateur de notre établissement.

Sur les EHPAD Eugène Romaine & Châtelus-Malvaleix

- Sur l'EHPAD Eugène Romaine : DR DAGARD Philippe. Et Mme Cindy RENARD qui intervient en tant que kinésithérapeute selon les besoins.
- Châtelus-Malvaleix : Dr DENOST-LEMASSON Dominique. Et M. BOUTTIER Jean-Marie qui intervient en tant que kinésithérapeute, deux fois par semaine.

Autres interventions

Au sein de nos établissements, plusieurs intervenants extérieurs interviennent également pour des séances de gym douce, d'art-thérapie, médiation animale, etc.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LA TÉLÉMÉDECINE

L'activité de télémédecine au sein de l'EHPAD Les Signolles

L'année 2024 a été marquée par une dynamisation de la télémédecine au sein de l'EHPAD "Les Signolles", grâce à l'investissement conséquent de notre secrétaire médicale.

L'absence de médecin salarié au sein de l'établissement nous a obligés à développer ce mode alternatif de prise en soins. Avant le recrutement de notre médecin coordonnateur, l'établissement avait eu recours à l'intérim sur des périodes ponctuelles.

Ainsi, le développement de la télémédecine a représenté une grande opportunité pour maintenir notre niveau d'accompagnement médical. Cette mise en place a également été soutenue par le développement des infrastructures réseau et matériel de l'établissement, ainsi que par l'amélioration de la maîtrise de nos Systèmes d'Information.

Un médecin du CHU de Clermont-Ferrand s'est particulièrement investi dans cette démarche, soutenant l'activité des soignants de l'EHPAD.



Convention avec la société QARE

Dans cet objectif de développement, l'établissement a également mis en place une convention avec la société QARE. Notre but était de faciliter l'accès aux soins des résidents grâce à des consultations médicales en vidéo (gériatrie, médecine générale et autres spécialités) :

- Téléconsultation avec un médecin dédié aux résidents de l'EHPAD
- Proposition de créneaux de téléconsultation, notamment pour le suivi des pathologies chroniques ou l'ajustement de traitements.

Cependant, le fonctionnement avec ce prestataire n'a pas rencontré l'adhésion des équipes, et la convention a été dénoncée au 31/01/2025.



Les chiffres clés pour 2024 sont les suivants :

92 téléconsultations avec le Dr El Ghissassi

06 téléconsultations via le dispositif Qare

03 3 télé-expertises en dermatologie

04 télé-expertises en cardiologie

20 suivis endo-buccaux via le dispositif Tél-e-dent (ce dispositif n'a fonctionné que 5 mois durant l'année 2024)



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LA POLITIQUE NUTRITIONNELLE

L'alimentation fait partie intégrante des soins et a un impact majeur sur la santé des convives, notamment des personnes hospitalisées et des résidents en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La définition de l'offre alimentaire, ainsi que l'organisation de la production et de la distribution des repas, permet de garantir une alimentation respectant les besoins nutritionnels des convives.



RÉPARTITION APPORTS NUTRITIONNELS DE LA JOURNÉE

Personnes âgées	Nombre de composantes	Composition
Petit-déjeuner	3 composantes	Boisson chaude + Produit céréalier + Matière grasse & Produit sucré + Laitage SI BESOIN ENRICH
Déjeuner	5 composantes + pain	Entrée + Plat de VPO + Accompagnement + Produit laitier + Dessert
Goûter	1 composante + boisson	Boisson fraîche ou chaude + Produit céréalier sucré + Laitage SI BESOIN ENRICH
Dîner	4 composantes + pain	Potage enrichi + Plat complet (le plus souvent) + Produit laitier + Dessert

Alimentations thérapeutiques & textures

Il est recommandé de ne pas prescrire plus de 2 alimentations thérapeutiques simultanées.

Les alimentations thérapeutiques retenues sont :

- Contrôlé en sel standard,
- Contrôlé en sel large,
- Pauvre en fibre strict,
- Pauvre en fibre large.

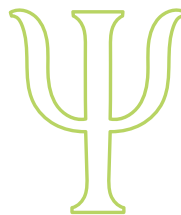
L'enrichissement de l'alimentation en protéines est réalisé en cuisine (potage, purée, mixé, etc.).

Texture modifiée : Haché et mixé faits maison depuis décembre 2023. Le menu du jour en texture "normal" est décliné en texture "haché" (essentiellement la viande) et en texture "mixé" (repas complet).

NB : Pour les personnes présentant un diabète, une hypercholestérolémie ou une hypertriglycéridémie, l'alimentation standard et équilibrée est maintenue.

TEXTURE	NORMAL	HACHÉ	MIXÉ
EHPAD Les Signolles (Ajain)	63%	20%	17%
EHPAD Les 4 Cadrans (Châtelus-Malvaleix)	75%	4%	21%
EHPAD Eugène Romaine (Boussac)	70%	16%	14%

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA) L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE (1/2)



L'accompagnement psychologique à l'EHPAD Les Signolles

Le service de psychologie à l'EHPAD Les Signolles est composé d'une psychologue à 80%, Mme Emilie BARLOT. Elle intervient sur l'ensemble de l'EHPAD ainsi que sur l'accueil de jour (20%). Ses missions sont les suivantes : accompagnements psychologiques des résidents, lien avec les familles, réalisation d'ateliers (mobilisation cognitive, groupe de parole, expression corporelle), évaluations en vue du Pathos, temps d'échange avec les autres professionnels à propos des résidents, réunions. Spécifiquement dans l'année 2024, la psychologue a également réalisé des sessions de formation/information concernant l'utilisation du casque de réalité virtuelle auprès des collègues soignants ainsi que la mise en place d'un groupe de recueil à destination des résidents à la suite du décès d'une collègue animatrice de l'établissement. Enfin, elle a accueilli une stagiaire psychologue de Master et a réalisé chaque mois des cahiers de jeux remue-méninges pour les résidents qui le souhaitent afin de faire travailler leurs fonctions cérébrales.

La psychologue a eu 3 arrêts maladie expliquant les chiffres suivants : du 12/03/2024 au 29/03/2024, du 04/07/2024 au 19/07/2024 et du 08/11/2024 au 27/04/2025.

- **Total de l'ensemble des interventions de la psychologue en 2024 : 530**

- **dont 387** sur l'EHPAD
- **et 143** sur l'accueil de jour

- **Détail des interventions sur l'EHPAD :**

- Interventions auprès des résidents : **299**
- Ateliers de groupe : **18**
- Lien familles : **2**
- Evaluations Pathos : **18**
- Groupe de recueil/décès : **1**
- Temps d'échange avec les autres professionnels + réunions : **45**
- Formation au casque de réalité virtuelle : **4**

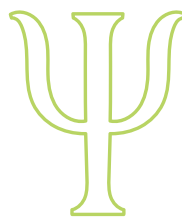
- **Détail des interventions sur l'accueil de jour :**

- Ateliers de groupe : **7**
- Lien familles : **13**
- Repas thérapeutiques : **89**
- Réunions et temps d'échange avec l'équipe : **32**
- Formation au casque de réalité virtuelle : **2**

- Accueil psychologue stagiaire : **6 mois – 300 heures**
- Rédaction cahiers de jeux remue-méninges/mois : **1.5 jours**
- Temps FIR (formation/information/recherche) : **1 jour par mois**



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)
**L'ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE (2/2)**



L'accompagnement psychologique à l'EHPAD Eugène Romaine et Les 4 Cadrans



Notre psychologue, Barbara VIAL, est présente de 9h à 17h :

- Les lundis et mardis dans l'EHPAD de Boussac,
- Les jeudis dans l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix.

Elle intervient à la demande des professionnels, des résidents ou de leur entourage, mais aussi de sa propre initiative, auprès des résidents présentant des troubles affectant le comportement, la cognition, la socialisation ou les émotions. Elle aide également à l'expression et à la remédiation des petits soucis de la vie en collectivité.

Grâce à des entretiens cliniques et, si nécessaire, des tests, elle évalue les troubles cognitifs, sociaux et/ou émotionnels, mais aussi les compétences, les ressources et les capacités de résilience.

L'objectif est d'évaluer les problématiques, puis de proposer des pistes d'amélioration et de prise en charge pour favoriser l'intégration et le bien-être dans nos résidences. À cet effet :

- Elle participe au recueil des plans d'accompagnement personnalisés ;
- Elle met en place, selon les besoins, des suivis psychologiques ou des ateliers ;
- Elle rédige des compte-rendus consultables par l'équipe ;
- Elle vient en appui au Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de Boussac.

Elle travaille en pluridisciplinarité avec les équipes soignantes, les coordinatrices parcours résident-entourage, les services Animation, les services Hôtellerie, l'assistante sociale, les services de protection des majeurs, et bien sûr l'entourage des résidents.

En 2024, elle a pris en charge, pour des **évaluations, entretiens et suivis cliniques** :

- **45 résidents de l'EHPAD Eugène Romaine** ce qui a donné lieu à **114 compte-rendus** ;
- **19 résidents de l'EHPAD des 4 Cadrans**, ce qui a donné lieu à **56 compte-rendus**.

Pour favoriser l'expression, mobiliser les connaissances, la mémoire, susciter la curiosité et le plaisir du partage social, notre psychologue a également animé des **groupes de paroles** sur des sujets variés qui questionnent leurs émotions, leurs parcours, et leur envie, toujours présente, de découvrir et d'apprendre : Plantes sauvages comestibles de la Creuse, L'Amour avec un grand A, Émotions, La Norvège.

Elle participe aux **réflexions sur l'évolution des espaces de vie collective** et sur la **rédaction de documents** en relation avec l'expression de la volonté, des préférences et des projets des résidents : directives anticipées, plan d'accompagnement personnalisé.

Enfin, elle accompagne comme **maître d'apprentissage** une étudiante psychomotricienne qui intervient sur l'EHPAD de Boussac.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE ET SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE

Le service d'ergothérapie : acteur central de la prévention

Le service d'ergothérapie a pour mission d'améliorer l'indépendance et l'autonomie des résidents, tout en mettant en œuvre des actions de réadaptation, de rééducation, de prévention, de confort et de sécurité. De plus, il assure une gestion active du matériel nécessaire au bien-être et à l'autonomie des résidents (fauteuils roulants, matelas à air, coussins de positionnement, etc.).

Les commissions trimestrielles « Prévention des chutes » ont été réinstaurées.

Outre ces missions, le service contribue activement à la vie sociale de l'établissement en participant à divers projets :

- Le Tour de la Creuse en vélo, porté par l'ARS
- EHPADanse, organisé par la Fédération Française de Danse
- Le projet Obeyjump, en partenariat avec Françoise Capazza, médiatrice animale.

Par ailleurs, notre service d'ergothérapie, composé de Hélène BAYARD et Antoine BARRIER, accueille régulièrement des stagiaires de l'École d'ergothérapie de Limoges. Ils interviennent également de façon ponctuelle dans les EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. Au cours de l'année 2024, M. BARRIER a suivi une formation au tutorat afin d'améliorer l'encadrement des étudiants ergothérapeutes. Mme BAYARD a été formée aux solutions ergothérapeutiques adaptées aux troubles de la déglutition.

Le service effectue également des visites à domicile en lien avec l'assistante sociale pour accompagner les retours à domicile des résidents.



En 2024, la répartition des activités du service est restée identique à celle de 2023 :

25%

pour la réadaptation de la mobilité et des transferts.



50%

pour le positionnement et l'installation des résidents présentant des troubles posturaux, que ce soit en position assise ou allongée, ainsi que pour la recommandation d'aides techniques appropriées.

25%

pour la communication et l'échange d'informations avec divers professionnels (tels que les soignants, les assistants sociaux, les psychologues, etc.).

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

Cette partie fournit les chiffres clés sur l'activité de l'hébergement, du SSIAD et de l'accueil de jour.

LA POLITIQUE D'ADMISSION

Nos établissements reçoivent des demandes d'admission par deux canaux :

des demandes informatisées par la plateforme ViaTrajectoire



des demandes par envoi de dossier papier



ou

Dès lors que ces demandes sont reçues, elles sont immédiatement analysées par le médecin coordonnateur. Celui-ci émet un avis sur l'admission, en appréciant la possibilité par l'EHPAD d'assurer les soins médicaux dont a besoin la personne. Il s'agit de déterminer si celle-ci n'a pas de poly-pathologies qui justifieraient une orientation vers une Unité de soins de longue durée (USLD), ou une unité spécialisée pour des résidents à profil spécifique (besoins de soins psychiatriques).

La Cadre supérieure de santé échange avec le médecin, et étudie quant à elle le besoin en soins et la disponibilité d'une place adaptée à la personne, quand celle-ci a besoin d'un lit en unité protégée.

Après cette étude du dossier, la personne se voit proposer une place, ou est mise sur liste d'attente si aucune place n'est disponible. Exceptionnellement, si l'accueil en EHPAD n'apparaît pas le plus adapté, un avis défavorable est émis et expliqué à la famille.

La Coordinatrice parcours résidents entourage (CPRE) s'assure quant à elle de la complétude du dossier administratif pour valider l'entrée, et de la remise des documents à la personne et la famille. Elle s'entretient avec les familles pour faciliter les démarches et garantir la qualité de l'information délivrée aux familles et résidents au moment de l'admission.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2024, 181 résidents étaient hébergés à l'EHPAD, dont 177 en hébergement permanent, 4 en hébergement temporaire, et 0 en hébergement temporaire d'urgence (HTU).

Sur l'ensemble de l'année 2024, 277 résidents ont été accueillis en hébergement permanent et 43 en hébergement temporaire, dont 7 en hébergement temporaire d'urgence.

L'âge des résidents

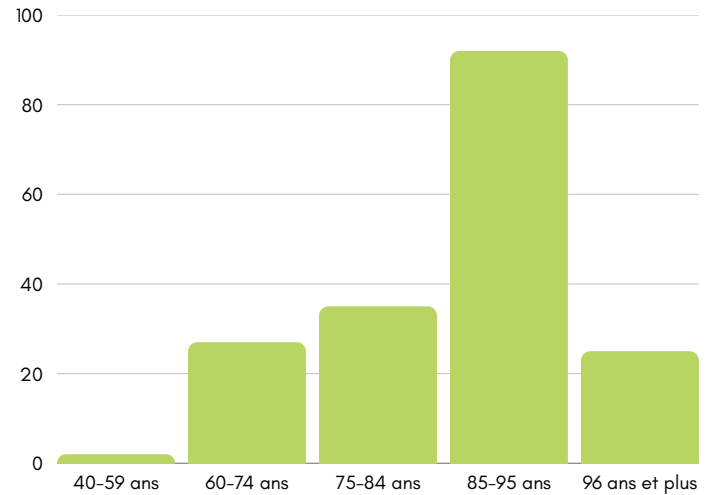
En hébergement, la majorité des résidents est âgée de 81 à 99 ans, avec une moyenne d'âge de 85,28 ans.

En 2024, 2 résidents ont été accueillis en dérogation (résidents de moins de 60 ans).

Age moyen au 31/12/24

L'âge moyen des résidentes est de 87,29 ans, tandis que celui des résidents est de 81,11 ans.

	2021	2022	2023	2024
Age moyen	85,93	86,24	86,18	86,06
Age moyen HP	85,93	86,36	86,72	81,66

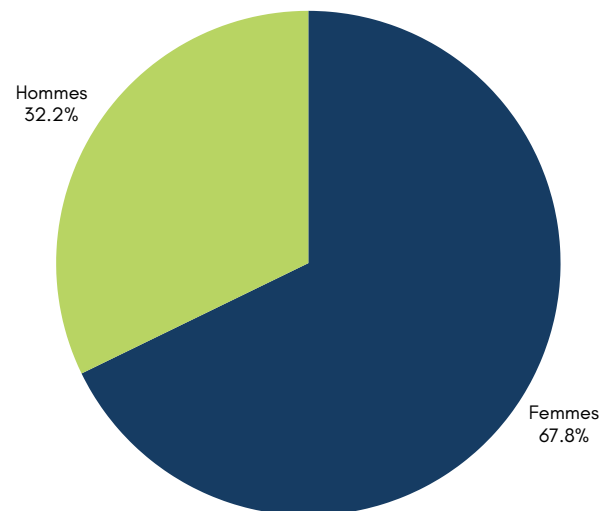


Pyramide des âges au 31/12/2024

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2024, l'EHPAD était le lieu de vie, permanent ou temporaire, de 123 résidentes et 58 résidents, soit plus de deux fois plus de femmes que d'hommes.

Sur l'année 2024, l'établissement a accueilli 120 femmes et 52 hommes.



Répartition hommes/femmes au 31/12/2024

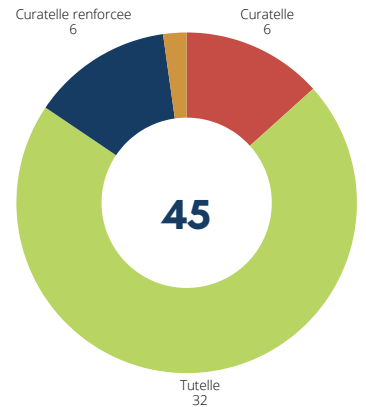
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (2/5)

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

Au 31 décembre 2024, 45 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de tutelle et 1 sous mandat spécial.

Sur l'ensemble de l'année 2024, 70 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour d'une mesure de protection.



Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement (hébergement permanent)

Au 31 décembre 2024, parmi les 177 résidents en hébergement permanent, 51 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement, dont 11 hors département.

Sur l'ensemble de l'année 2024, 75 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour de l'aide sociale à l'hébergement. Parmi eux, 60 étaient creusois.

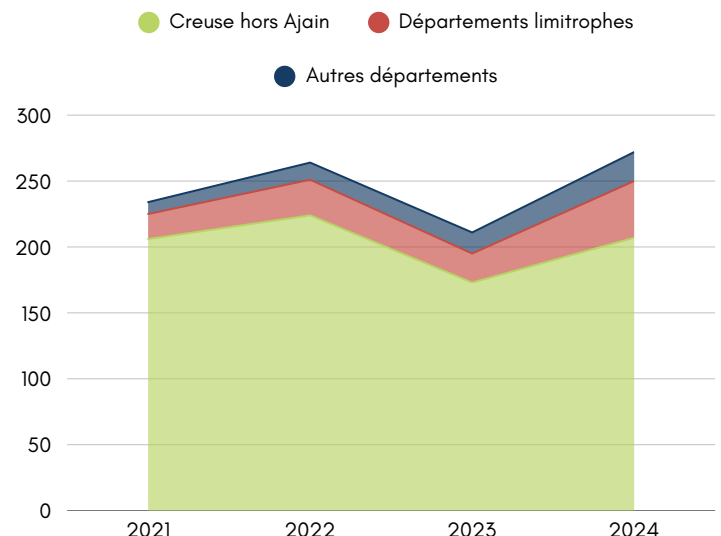
	2021	2022	2023	2024
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	55	58	56	51
Aide sociale hors Creuse	9	12	10	11
Proportion des bénéficiaires au 31/12	28.5%	31.4%	33.53%	28.81%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	68	84	67	75
Dont Creuse	59	68	53	60

L'origine géographique des résidents

En 2024, la majorité des résidents accueillis en hébergement permanent provenait du département de la Creuse, avec 207 résidents, une proportion relativement stable par rapport à 2023, où ils étaient 173.

Les résidents issus de départements limitrophes étaient 43 en 2024.

Concernant les résidents provenant de départements non limitrophes, ils étaient 22 en 2024 contre 16 en 2023.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

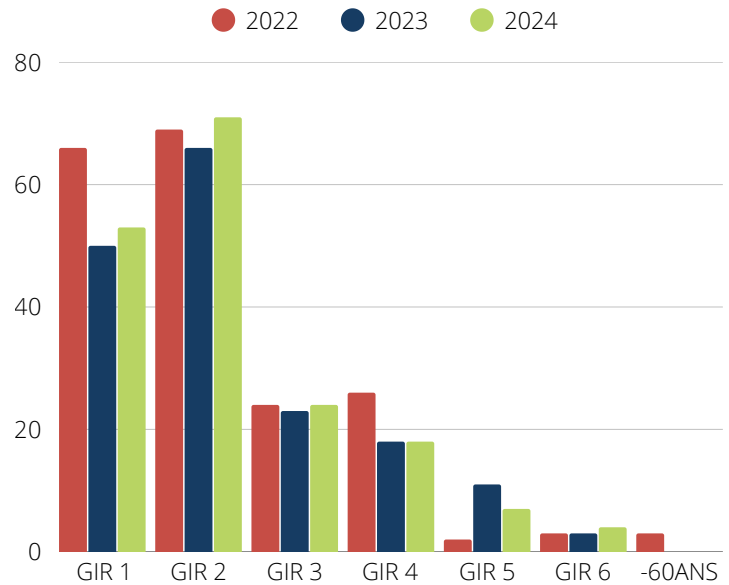
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (3/5)

Les résidents selon leur niveau de dépendance

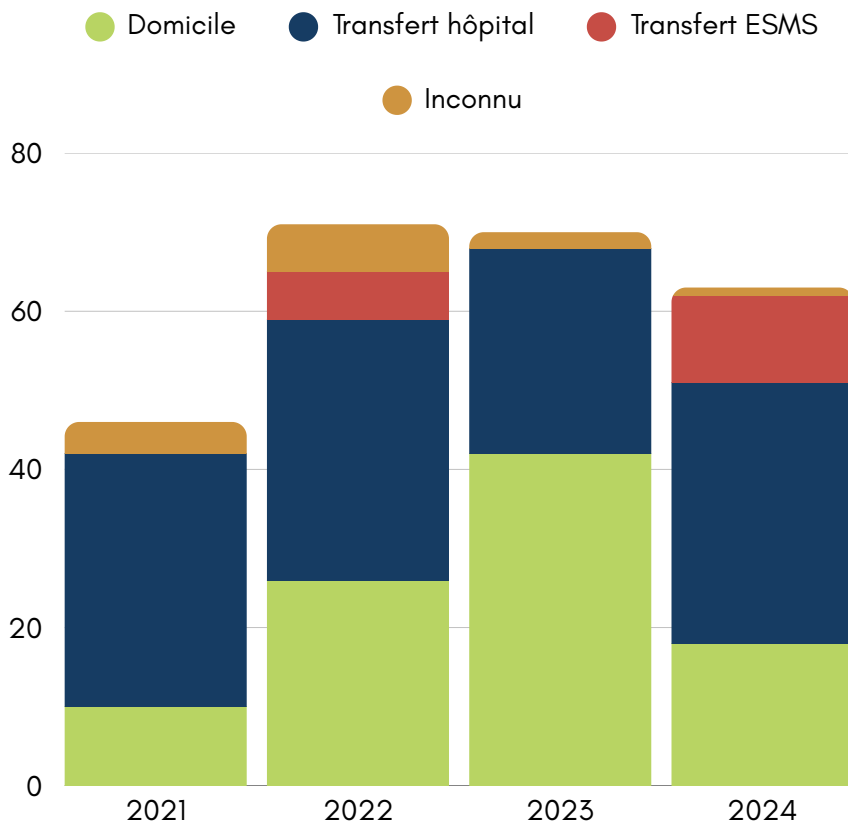
Au 31 décembre 2024, la majorité des résidents est en GIR 1 ou 2.

Année	2021	2022	2023	2024
GMP	801,63	808.66	767	780

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 780 connu au 31/12/2024, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.



Les mouvements des résidents



Les entrées par origine (hébergement permanent)

La majorité des résidents admis en 2024 étaient hospitalisés au moment de leur entrée, une tendance déjà observée en 2023 et 2022.

Environ un tiers des résidents étaient à domicile avant leur admission.

Enfin, 25 résidents ont été admis en unité protégée en 2024.

Les entrées en hébergement temporaire

En 2024, l'EHPAD a accueilli 49 résidents en hébergement temporaire, pour un total de 1416 jours.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

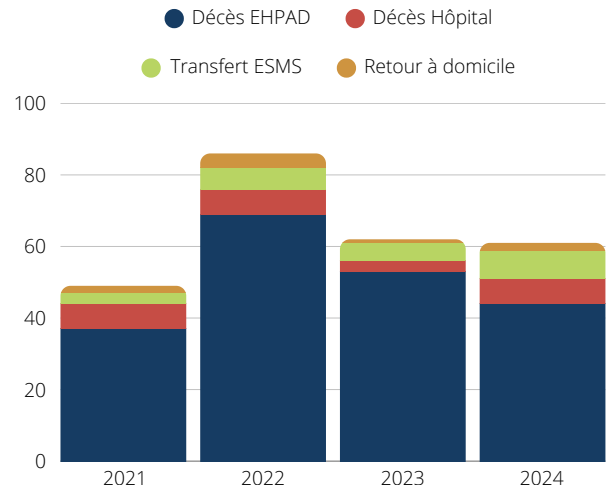
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (4/5)

Les sorties par motif (hébergement permanent)

Au cours de l'année 2024, nous avons enregistré en tout 51 décès. C'est le premier motif de sortie au cours des 4 dernières années.

Les durées moyennes de séjour en jours (résidents en hébergement permanent sortis dans l'année)

On constate un allongement des durées de séjours, aussi bien des résidentes que des résidents sortis de l'effectif, à mettre en perspective avec des entrées et sorties moins nombreuses.



Année	2021	2022	2023	2024
Hommes	1517	1523	949	1550
Femmes	1353	1516	1442	1300
Total	1406	1518	1315	1379

Nombre de journées par GIR en hébergement permanent

Année	2022		2023		2024	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	16727	25.04%	18700	29.21%	15359	25.03%
GIR 2	30577	45.80%	25747	40.22%	24196	39.48%
GIR 3	8760	13.12%	7540	11.78%	8832	14.39%
GIR 4	7727	11.60%	9710	15.17%	7747	12.63%
GIR 5	1272	1.9%	1531	2.39%	4013	6.54%
GIR 6	697	1.04%	0	0%	557	0.90%
Autres	986	1.5%	780	1.21%	634	1.03%
Total	66780	100%	64006	100%	61338	100%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation en hébergement permanent

Le taux d'occupation a à nouveau fléchi en 2024, ce qui s'explique par la fermeture d'une vingtaine de lits en raison de l'opération architecturale. Concernant la répartition des journées par GIR, elle suit globalement l'évolution du niveau de dépendance des résidents, avec toutefois une proportion plus importante de GIR 3 à 5 dans la facturation. La part des journées d'aide sociale parmi les journées facturées réalisées est en augmentation.

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de journées	69841	66780	64006	61338
Dont journées d'aide sociale	20115	21465	22870	15492
Dont journées tarif normal	69411	66208	63605	60887
Dont absence de moins de 72h	23	53	20	6
Réservation PSY	0	42	0	0
Réservation + 35 jours	0	47	5	5
Permission	2	10	52	39
Dont absence de plus de 72h	405	420	324	375
Part journées aide sociale	28.8%	32.14%	35.73%	25.25%
Taux d'occupation (présence + absences de moins 72h)	93.7%	89.42%	85.45%	82.78%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	94.3%	90.11%	86.34%	82.17%

Nombre de journées et taux d'occupation en hébergement temporaire

Année	2022	2023	2024
Nombre de journées	1328	1125	1598
Dont journées de présence	1319	1087	1549
Réservation PSY	0	0	0
Dont absence de moins de 72h	0	0	0
Dont absence de plus de 72h	9	38	49
Taux d'occupation (présence & absences de moins de 72h)	45.17%	38.53%	54.72%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	45.47%	38.53%	54.72%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (1/2)

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) intervient auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour leur dispenser des soins directement à domicile. Ces interventions, réalisées sur prescription médicale, sont prises en charge par l'Assurance maladie.

Les missions du SSIAD

Le SSIAD contribue au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en leur dispensant des soins adaptés (soins d'hygiène, accompagnement dans le but de préserver l'autonomie, etc.).

Il assure également la coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins, etc.

Les patients peuvent être pris en charge 7 jours sur 7 si nécessaire, avec plusieurs passages par jour en fonction des besoins.

Notre SSIAD dispose de 28 places

Secteurs d'intervention

Le SSIAD d'AJAIN intervient sur 7 communes : Ajain, Glénic, Jouillat, Ladapeyre, Saint-Fiel, Sainte-Feyre et Saint-Laurent.

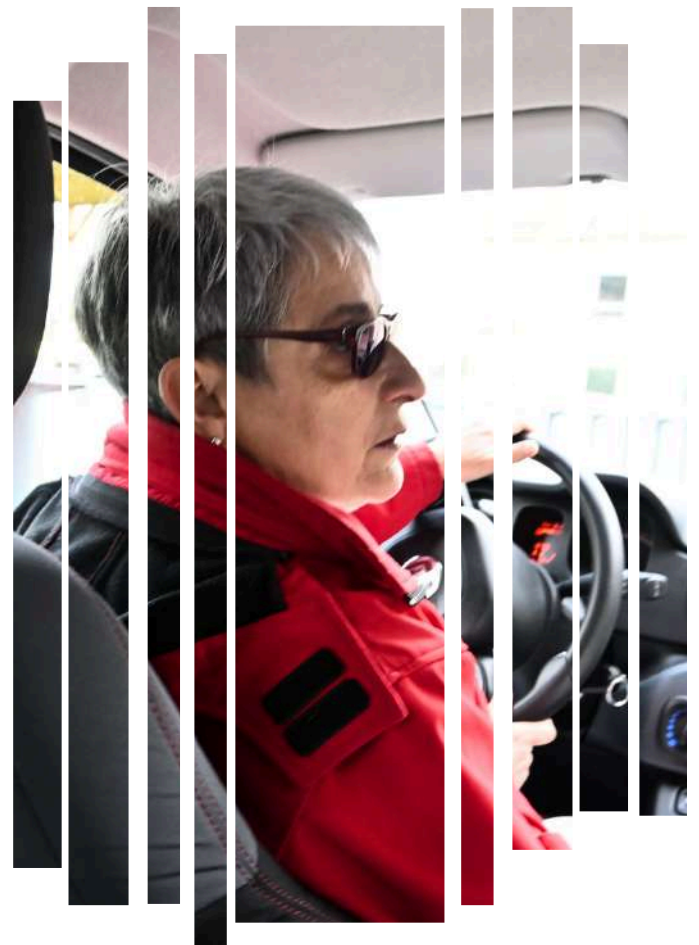


Les salariés

L'équipe du SSIAD est composée de 7 aides-soignantes diplômées.

En 2024, le service a changé de logiciel de gestion des patients avec l'arrivée d'ARCAD SSIAD. Ce changement a nécessité une formation des agents à ce nouvel outil.

Chaque tournée est désormais dotée d'un téléphone portable, permettant aux aides-soignantes de réaliser leurs transmissions en temps réel, directement au domicile du patient. Cette évolution a simplifié les transmissions écrites, la gestion des tournées, ainsi que la communication au sein de l'équipe.



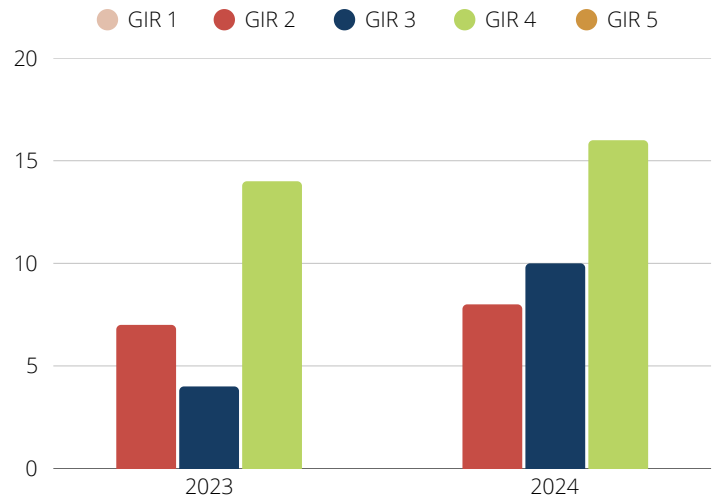
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (2/2)

Les patients

En 2024, le GMP (GIR Moyen Pondéré) s'élève en moyenne à **589**. Au 31/12/2023, il était à 634.

Il faut noter que le GMP est un indicateur qui reflète le niveau moyen de dépendance physique des patients pris en charge. Il est calculé à partir des GIR (Groupes Iso-Ressources), allant de 1 (personne très dépendante) à 6 (personne autonome). Plus le GMP est élevé, plus la dépendance moyenne des patients est importante.



Dépendance des bénéficiaires

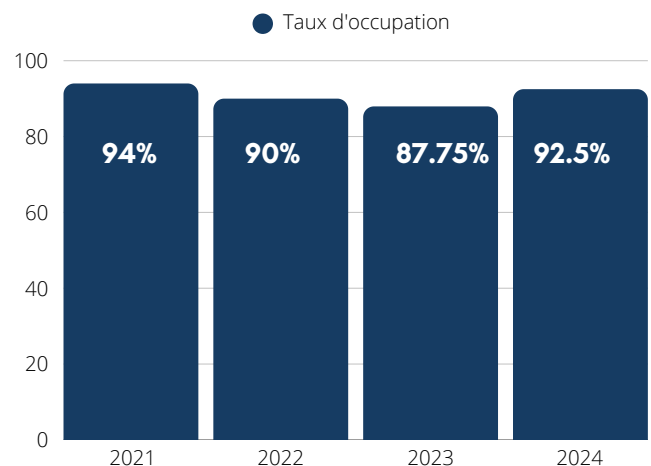
Origine de la prise en charge

Origine de l'appel	2023	2024
Le patient lui-même	2	6.45%
Le médecin traitant	0	3.23%
Hôpital	1	
Etablissement hébergement temporaire		3.23%
HAD	0	6.45%
Famille/voisins	9	48.32%
Autres	5	19.35%



L'activité moyenne de l'année 2024

	2024
Inscrits	26.8 patients
Pris en charge	25.9 patients
Sortis	0.8 patients
Taux d'occupation	92.5%



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL DE JOUR

Présentation

L'Accueil de Jour dispose d'une capacité d'accueil journalière de **9 places**.

Pour les personnes accueillies, l'orientation vers l'accueil de jour provient en majeure partie de nos partenaires :

- les médecins généralistes exerçant en libéral,
- le Conseil Départemental (UTAS),
- le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination),
- les associations de soutien aux aidants.



Du fait de sa proximité géographique avec l'**Unité Protégée** et de la similarité des troubles rencontrés, de plus en plus d'activités communes sont mises en place. Ainsi, en fonction de l'effectif des usagers et des ASG (Assistants de Soins en Gérontologie), des résidents de l'Unité Protégée peuvent être invités à participer aux activités de l'Accueil de Jour. À l'inverse, une ASG peut également se déplacer dans l'unité pour y proposer des animations spécifiques.

Comme prévu, la **plaquette de présentation** de l'Accueil de jour a été mise à jour en 2024. Par ailleurs, le **dossier de demande d'admission** a été actualisé et devra être présenté aux instances compétentes.

L'activité en 2024

Le taux d'occupation est en nette baisse par rapport à l'année 2023. Il y a eu plusieurs entrées, mais environ le même nombre de sorties. Ces sorties sont liées à une majoration des troubles cognitifs pour certains avec une entrée en EHPAD. D'autres ont été hospitalisés et n'ont pas pu revenir (dépendance physique accrue, manque d'intérêt pour les activités proposées). Les demandes sont malgré tout en baisse sur la fin de l'année 2024.

D'autres personnes n'ont pas pu intégrer l'Accueil de Jour, car ne pouvant bénéficier du transport interne (distance, accessibilité, difficulté à intégrer l'itinéraire existant), et ne pouvant être accompagné par un tiers.

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de places	9	9	9	9
Nombre de journées	619	1723	1792	1500
Nombre d'entrées	17	28	15	14
Taux d'occupation	27,5%	75,66%	80,28	65,61%

Les transports

Les agents du service ECELO (Equipe Centrale d'Entretien et de la LOGistique) assurent les deux tournées le matin et une tournée le soir, la deuxième étant assurée par l'équipe AS de l'Accueil de Jour.

Une tournée est concentrée sur "le Grand Guéret" et une autre tournée sur les communes autour de Guéret, 800 kms sont effectués chaque semaine, et ceci représente 40 heures/semaine. Les tournées ne dépassent pas 1h30, tout cela dans un rayon de 20 kilomètres environ. La difficulté est d'arriver à intégrer une nouvelle prise en charge sur la tournée existante, malheureusement ce n'est pas toujours possible, dans ce cas, un contrat sans transport peut être proposé aux familles.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2024, 83 résidents étaient hébergés au sein du site de Boussac.

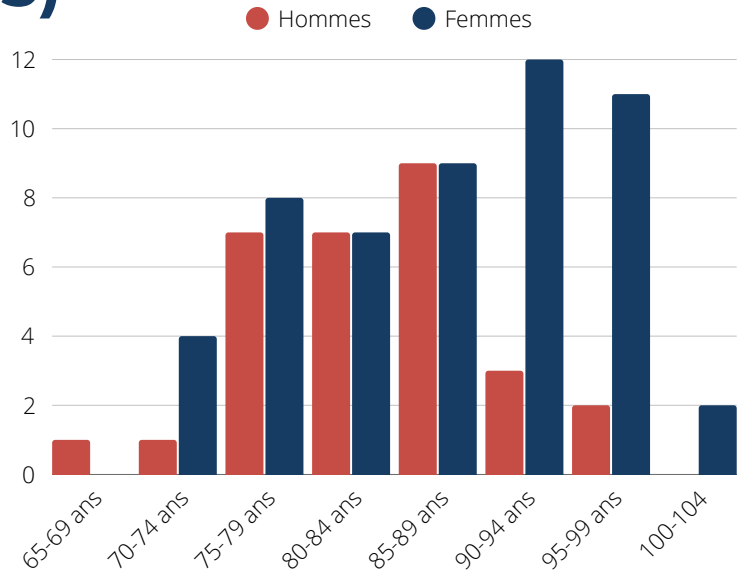
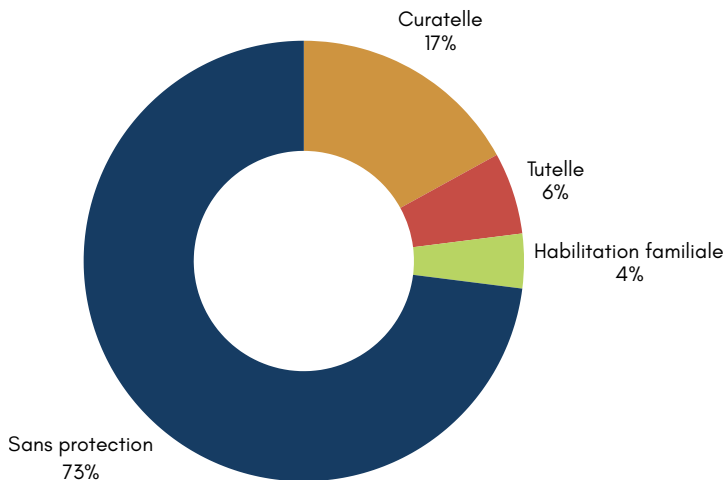
En 2024 il y a eu 26 admissions. Et on note que 110 résidents ont été accueillis en 2024.

L'âge moyen des résidents

Au 31/12/2024, l'âge moyen des résidents était de 86 ans. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

Age moyen	Hommes	Femmes
2023	85	88
2024	84	88

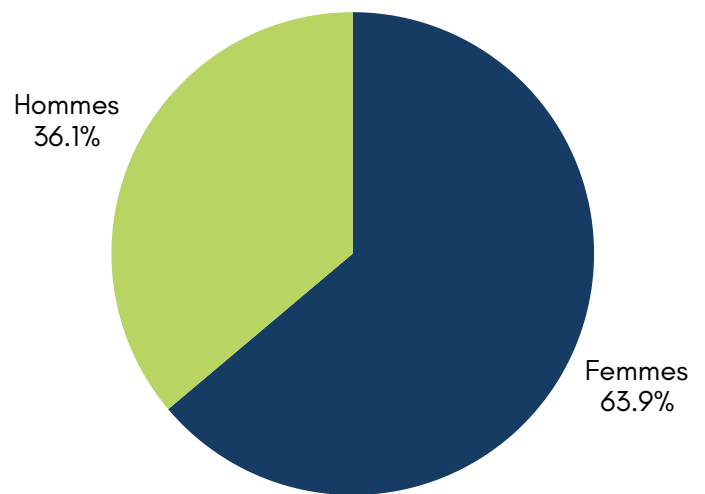
Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection



Pyramide des âges au 31/12/2024

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2024, l'EHPAD est le lieu de vie de 53 résidentes et 30 résidents.



Répartition hommes/femmes au 31/12/2024

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

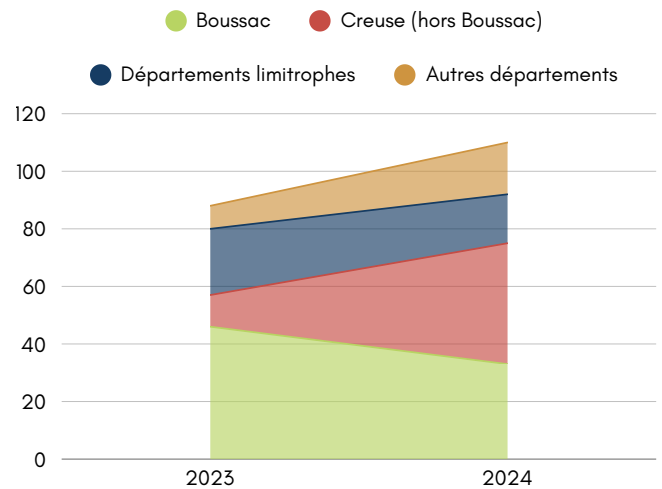
Au 31 décembre 2024, 26 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement dont 9 hors département.

Données	2021	2022	2023	2024
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	19	19	25	26
Dont Creuse	11	11	15	17
Proportion des bénéficiaires	23.4%	22.4%	18%	20%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'an	24	24	29	32
Dont Creuse	15	16	17	21

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2024 viennent à 95% de la Creuse.

Parmi ces 110 résidents, 33 viennent de Boussac. Et 6 résidents viennent de départements non limitrophes.

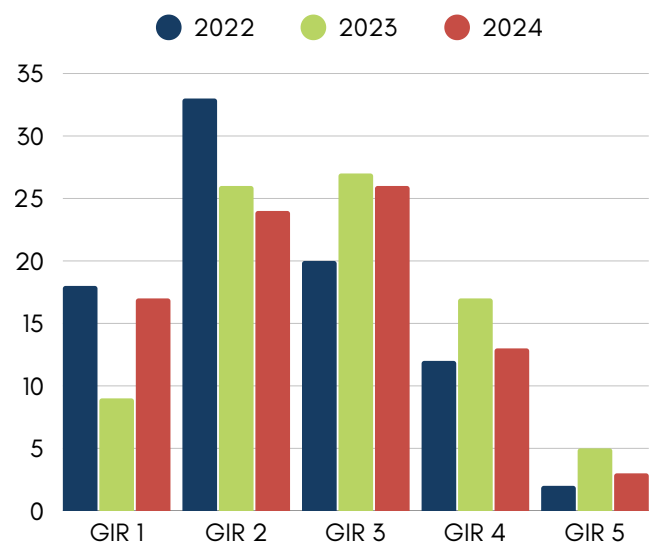


Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2024, la majorité des résidents sont en GIR 2 ou 3. Par rapport à 2023, on note une augmentation de la proportion des résidents en GIR 1.

Année	2021	2022	2023	2024
GMP	722	762	783	784

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 784 connu au 01/12/2024, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

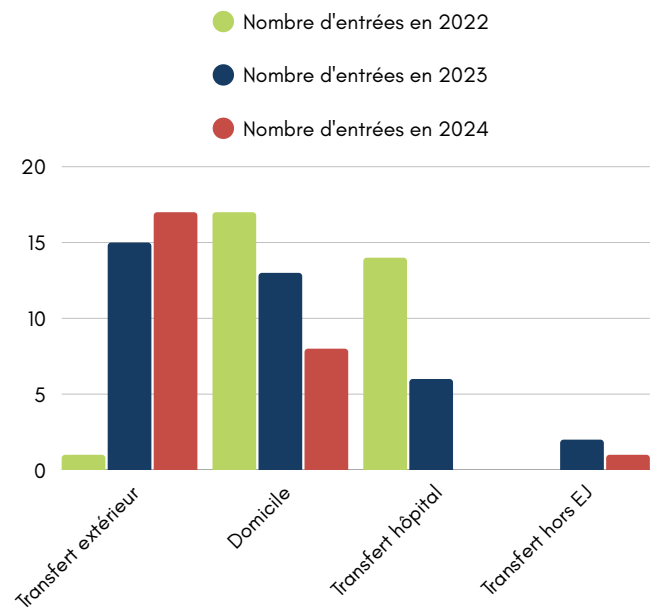
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (3/5)

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

On constate une diminution du nombre d'entrées, il était de 36 en 2023 contre 26 en 2024.

Mode d'entrée	Nb d'entrées 2022	Nb d'entrées 2023	Nb d'entrées 2024	% en 2024
Transfert extérieur	1	15	17	65%
Domicile	17	13	8	31%
Transfert hôpital	14	6	0	0%
Transfert hors EJ	0	2	1	4%
Total général	32	36	26	100%

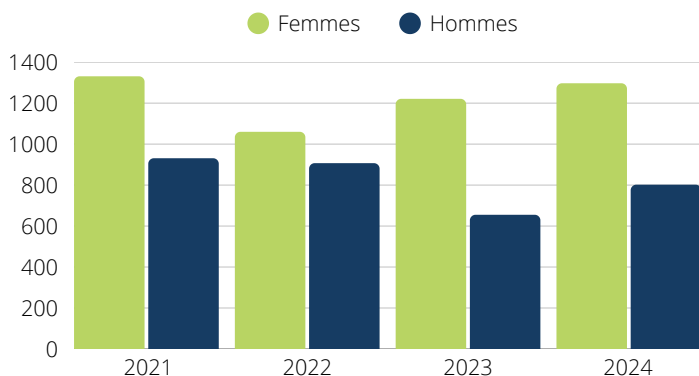


Motifs d'admissions sur l'EHPAD

Les sorties par motif et durée moyenne de séjour :

24 résidents ont quitté l'EHPAD en 2024, nombre en hausse par rapport à 2023 (37). La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (62,5%). 7 sont décédés à l'hôpital.

Cette année, 2 résidents ont été transférés vers un autre établissement. En revanche, aucun retour à domicile n'a été effectué. Les durées moyennes de séjour ont augmenté entre 2023 et 2024.



	2021	2022	2023	2024
Hommes	931	907	655	802
Femmes	1331	1060	1221	1297
Total	2262	1967	1876	2099

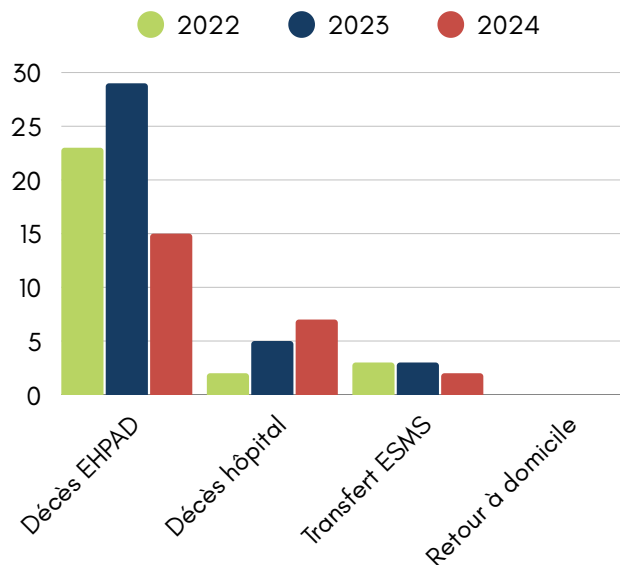
Comparaison du nombre de sorties par sexe sur l'EHPAD de Boussac

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (4/5)

Les sorties par origine

Sorties par motif	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert ESMS	Retour à domicile
2022	23	2	3	0
2023	29	5	3	0
2024	15	7	2	0



Nombre de journées par GIR

	2022		2023		2024	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	3450	11,37%	4202	13,75%	7028	22,93%
GIR 2	11103	36,60%	10678	35,07%	7223	23,56%
GIR 3	6412	21,14%	9028	29,65%	11869	38,72%
GIR 4	8575	28,27%	4955	16,27%	3663	11,95%
GIR 5	658	2,17%	1697	5,57%	873	2,85%
GIR 6	136	0,45%	0	0,00%	0	0,00%
Autres	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	30334	100,00%	30560	100%	30656	100%

Concernant la répartition des journées par GIR, on note une nette augmentation de la part des journées en GIR 1 et 3. Le nombre total de journées connaît une légère hausse entre 2022 et 2024. On peut observer une stabilité du taux d'occupation.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation :

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de journées	30450	30334	30560	30656
Dont journées d'aide sociale	7509	7307	9301	9875
Dont journées de présence	30061	30119	30245	30438
Dont absences de moins de 72h	51	63	71	73
Dont absences de plus de 72h	276	103	184	113
Part journées aide sociale	24,20%	23,55%	30,43%	31,83%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	97,06%	97,28%	97,71%	98,34%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	97,78%	97,41%	98,50%	98,47%

On note une légère hausse du taux de facturation sur 2024, le taux d'occupation se maintient à des niveaux très satisfaisants.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU PASA À L'EHPAD DE BOUSSAC

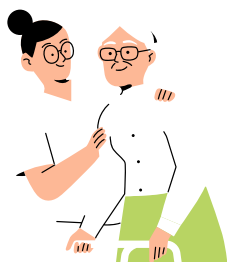
Le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)

Le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) s'adresse aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

Cette prise en charge offrant un lieu de vie au sein duquel sont organisés des activités sociales, thérapeutiques et ludiques, constitue une première réponse aux besoins physiques, psychologiques et culturels de ces résidents. Il se déroule au sein de locaux auprès d'un groupe de 9 résidents de l'EHPAD par jour lorsque deux agents sont présents, ou de 5 résidents pris en charge lorsque un seul agent est disponible.

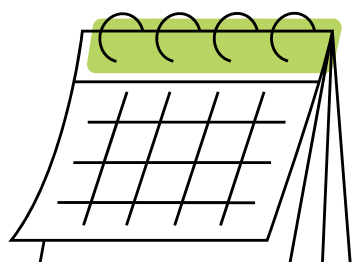
Le PASA se compose d'une Aide médico-psychologique (AMP) et d'une Assistante de soins en gérontologie (ASG)

L'activité du PASA en 2024



36

personnes
accompagnées



252

journées de prise en
charge

2038

places à l'année



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

LES 4 CADRANS (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2024, 39 résidents étaient hébergés au sein du site de Châtelus-Malvaleix.

En 2024 il y a eu 11 admissions et 9 sorties.

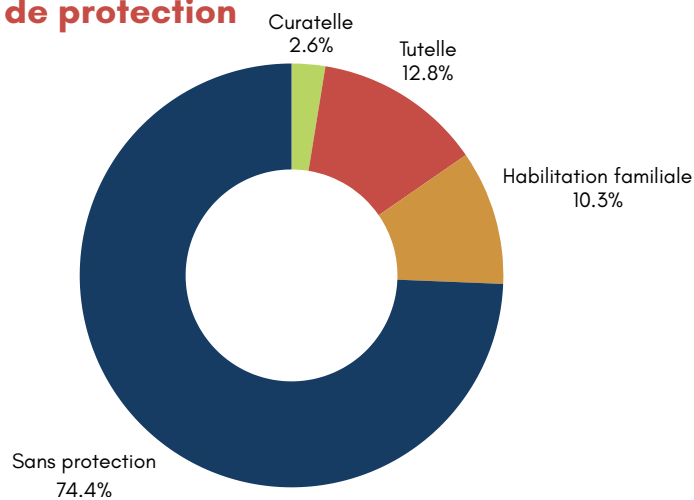
48 résidents ont été accueillis en 2024.

L'âge moyen des résidents

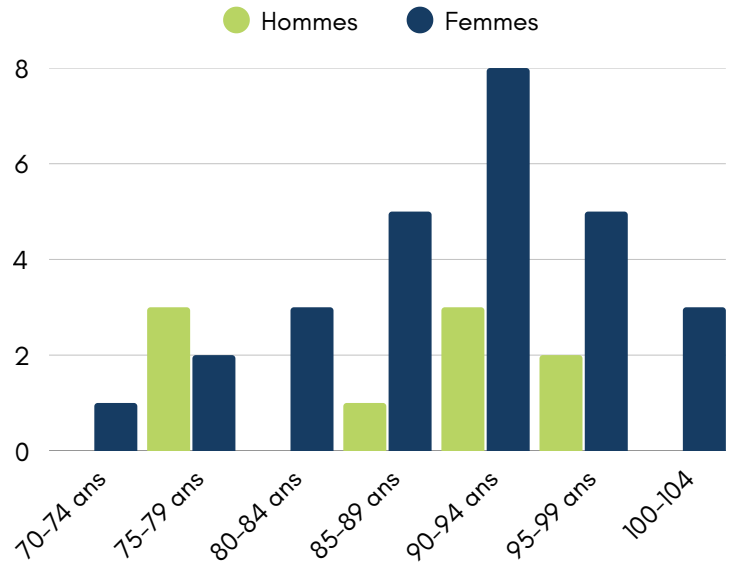
Au 31/12/2024, l'âge moyen des résidents était de 87 ans. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

Age moyen	Hommes	Femmes	Total
2023	88	90	89
2024	84	88	87

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

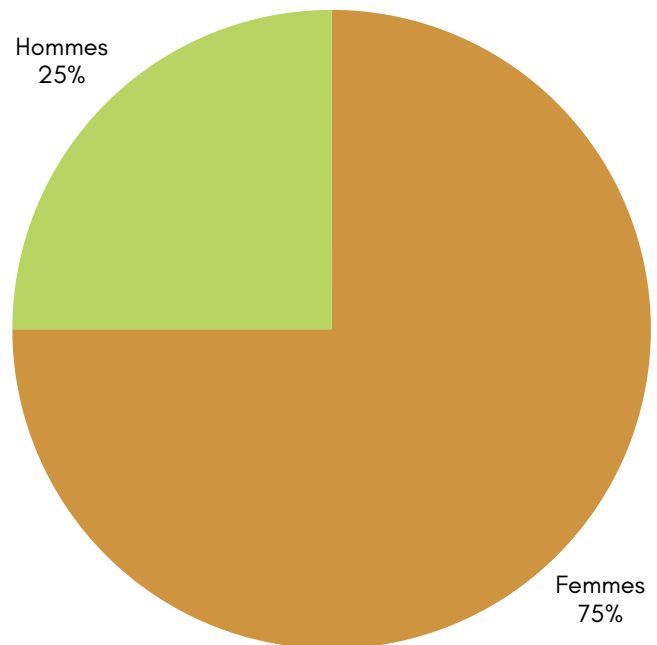


Au 31 décembre 2024, 1 résident était sous curatelle, 4 résidents étaient sous habilitation familiale, 5 sous tutelle. Mais la plupart des résidents étaient sans protection : 29.



Pyramide des âges au 31/12/2024

La répartition femmes/hommes au 31/12



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES 4 CADRANS (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2024, 9 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement dont 1 hors département.

Données	2021	2022	2023	2024
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	11	14	10	9
Dont Creuse	11	12	9	8
Proportion des bénéficiaires	30.5%	35%	27%	23%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	14	15	14	9
Dont Creuse	14	13	12	8

Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2024, la majorité des résidents sont en GIR 2 ou 4. Par rapport à 2023 on note une augmentation de la proportion des résidents en GIR 1, GIR 2 et GIR 4 et une diminution de la proportion des résidents en GIR 5 et 3. Cette évolution a une incidence sur le GMP, qui a eu une baisse significative.

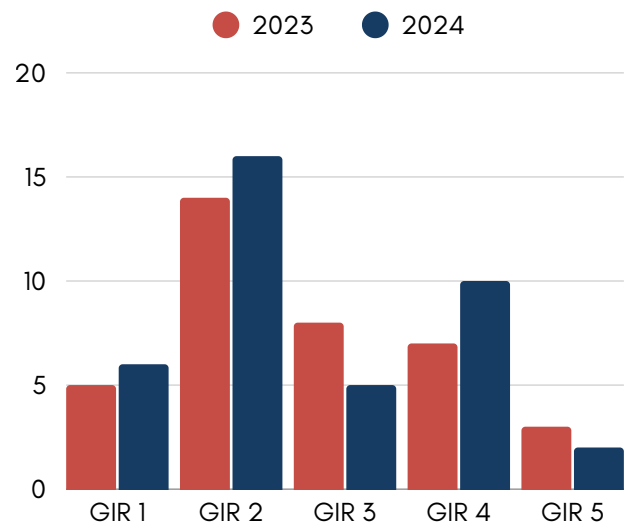
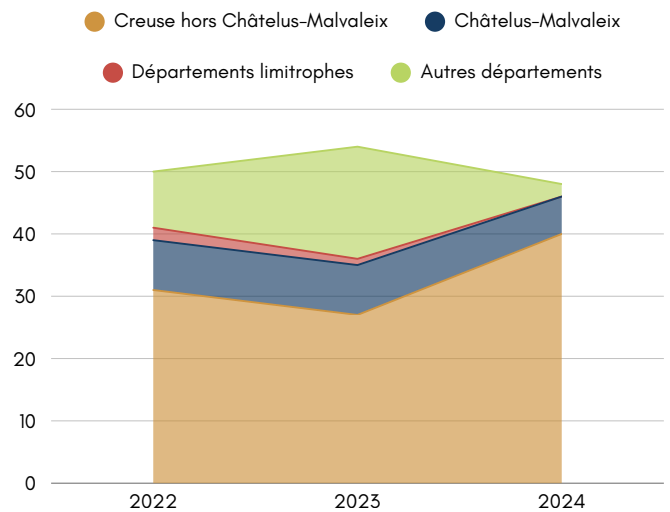
Année	2021	2022	2023	2024
GMP	725	784	782	703

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 703 connu au 31/12/2024, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2024 viennent à 95,8% de la Creuse.

Parmi ces 48 résidents, 6 viennent de Châtelus-Malvaleix. 2 résidents viennent de départements non limitrophes.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

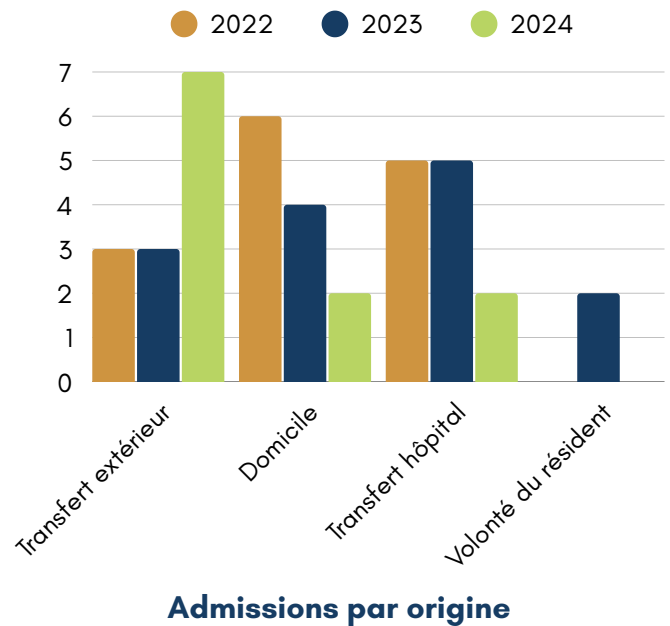
LES 4 CADRANS (3/5)

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

On constate une augmentation du nombre d'entrées, il était de 32 en 2022 contre 36 en 2023.

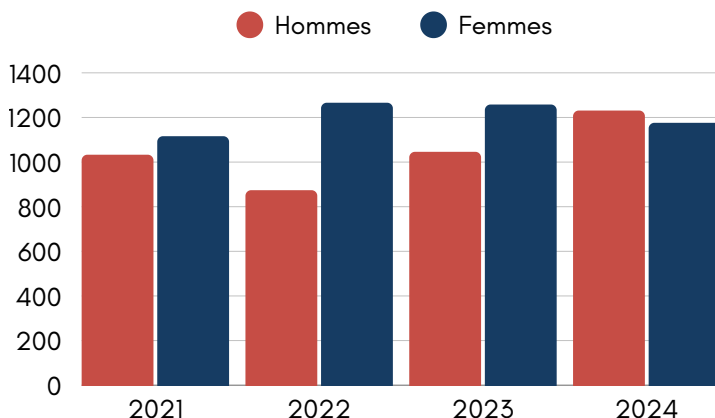
Mode entrée	Nb d'entrées 2022	Nb d'entrées 2023	Nb d'entrées 2024	% en 2024
Transfert extérieur	3	3	7	63,64%
Domicile	6	4	2	18,18%
Transfert hôpital	5	5	2	18,18%
Volonté du résident	0	2	0	0,00%
Total général	14	14	11	100%



Les sorties par motif et durée moyenne de séjour

9 résidents ont quitté l'EHPAD en 2024, nombre en baisse par rapport à l'année 2023, durant laquelle 17 résidents étaient sortis de l'effectif. La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (77,78% des sortis). 1 résident est décédé à l'hôpital. En 2024, tout comme en 2023, un résident est retourné à son domicile.

Les durées moyennes de séjour ont augmenté pour les hommes et diminué pour les femmes entre 2023 et 2024.



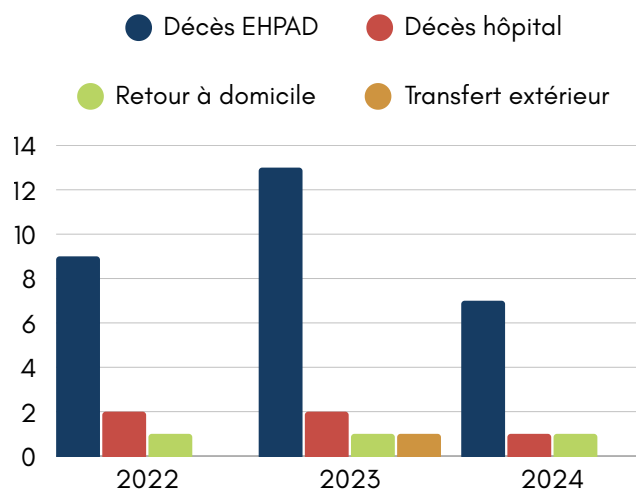
	Nb en 2021	Nb en 2022	Nb en 2023	Nb en 2024
Hommes	1033	874	1046	1231
Femmes	1116	1266	1258	1176
Total	2149	2140	2304	2407

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES 4 CADRANS (4/5)

Les sorties par origine

Sorties par motifs	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert extérieur	Retour à domicile
2022	9	2	1	0
2023	13	2	1	1
2024	7	1	0	1



Nombre de journées par GIR

	2022		2023		2024	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	3095	22.53%	2985	20.96%	3175	22,02%
GIR 2	4693	34.17%	5823	40.88%	5999	41,60%
GIR 3	2049	14.92%	2872	20.16%	1489	10,33%
GIR 4	3169	23.07%	2146	15.07%	3025	20,98%
GIR 5	730	5.31%	418	2.93%	732	5,08%
GIR 6	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	13736	100,00%	14244	100%	14420	100%

On observe une légère augmentation du taux d'occupation entre 2023 et 2024. Concernant la répartition des journées par GIR, on note une nette augmentation de la part des journées en GIR1, GIR 2, GIR 4 et GIR 5 tandis que le taux de journées en GIR 3 diminue.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES 4 CADRANS (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de journées	13688	13868	14301	14420
Dont journées d'aide sociale	3847	4624	4138	3726
Dont journées de présence	13532	13712	14087	14287
Dont absences de moins de 72h	37	39	34	46
Dont absences de plus de 72h	119	68	90	72
Part journées aide sociale	26,35%	31,67%	28,93%	25,52%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	92,94%	94,18%	96,72%	98,17%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	93,50%	94,38%	97,10%	98,35%

On note une part décroissante des journées d'aide sociale parmi les journées facturées.

VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

La vie sociale en EHPAD désigne l'ensemble des interactions que les résidents entretiennent avec leur entourage, qu'il s'agisse d'autres résidents, des professionnels ou de personnes extérieures à l'établissement. En 2024, notre priorité a été de renforcer les actions pour favoriser l'inclusion, de maintenir le lien social et de multiplier les occasions d'échanges riches de sens pour les résidents.

LA PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

Une politique de signalement et de lutte contre la maltraitance

La prévention de la maltraitance en EHPAD est une préoccupation quotidienne au sein de nos établissements. Conscients de la vulnérabilité de nos résidents, nous mettons tout en œuvre pour garantir un accompagnement respectueux, bienveillant et sécurisant. La Direction Commune encourage toute personne - professionnel, résident, proche - ayant un soupçon ou une preuve de situation de maltraitance à signaler immédiatement les faits.

Notre engagement se traduit par plusieurs actions concrètes :

- Sensibilisation, formation et responsabilisation du personnel au contact direct des résidents,
- Mobilisation du Comité d'éthique, en appui à la réflexion et à la mise en place de bonnes pratiques,
- Mise à disposition de boîtes à idées et à réclamations, ainsi que d'un espace dédié sur nos sites internet, permettant aux familles de formuler plaintes, signalements ou suggestions.

La bientraitance est l'affaire de tous !



« L'ÉTHIQUE EN EHPAD... MAIS PAS QUE ! »
ENSEMBLE CONTRE LA MALTRAITANCE...

INFANTILISATION
Allez maltraiter vos résidents !

NUTRITION FORCÉE
Tout manger pour aller mieux !

TRAITEMENT À TOUT PRIX
Même au détriment des résidents !

NON RESPECT DE LA PUDEUR
À votre âge, on ne fait plus attention !

STIMULATION À OUTRANCE
Vous allez enlever !

BIEN TRAITER, C'EST...

- ✓ ÊTRE RESPECTUEUX, QUEL QUE SOIT L'ÂGE
- ✓ ÉVALUER LES RISQUES DES TROUBLES DE DÉCLINITION
- ✓ ADAPTER LE TRAITEMENT AU CAS PAR CAS
- ✓ RESPECTER LA PUDEUR DE CHACUN
- ✓ TENIR COMPTE DES POSSIBILITÉS ET DES LIMITES DE CHACUN

Les Signolles Eugène Romaine Les Quatre Cadrans

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

RAPPEL CONCERNANT LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

“Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d’un établissement médico-social, comme les résidences autonomie et les EHPAD (établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes). Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l’établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l’établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Il doit obligatoirement être consulté sur des documents importants, dans le cadre de leur élaboration ou de leur révision : le règlement de fonctionnement de l’établissement et le projet d’établissement.

Le rôle du conseil de la vie sociale est uniquement consultatif. Les avis ne sont valablement émis que si le nombre des représentants des personnes accompagnées et des représentants est supérieur à la moitié des membres.

La direction de l’établissement doit tenir compte des avis du conseil de la vie sociale mais elle reste responsable des décisions relatives à la gestion de la structure”.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (1/10)

L'année 2024 a été une année difficile et de transition pour le service animation, marquée par le décès de l'une des deux animatrices, Magali CHATONNET. Cet événement tragique a profondément bouleversé les résidents ainsi que les agents.

Au cours de l'année, deux nouvelles animatrices, Mme AUGER et Mme LABOURIER, ont rejoint l'équipe.

De nouveaux projets ont vu le jour, tels que le concours EHPA'DANSE, le Tour de Creuse, les cartes joviales et le suivi de la migration des grues, venant s'ajouter à la pérennisation de 34 activités.

Dès le premier trimestre, une aide-soignante, Mme TESTE, est venue renforcer le service animation, notamment les veillées douces mises en place par Mme COTTON.

Quelques chiffres clés

38 activités
variées

235 ateliers

3 événements
ouverts à
l'extérieur

17 spectacles
musicaux et
théâtraux

Activités hebdomadaires et mensuelles régulières

Chaque semaine, un atelier cuisine, une chorale et de la médiation assistée par l'animal ont été proposés aux résident(e)s.

Chaque mois, les résident(e)s ont eu la possibilité de participer à un loto, un spectacle, la fête des anniversaires, la bibliothèque ambulante, des soins esthétiques ainsi qu'un atelier tricot et couture.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (2/10)

Culture - Lien social - Ouverture

Troc-plantes



Pour sa 9^e édition, le Troc-plantes a réuni les amoureux·ses du jardin autour d'un après-midi festif et musical, dédié aux échanges de plantes et de conseils. Quinze résident·e·s jardiniers·ères ont tenu des stands. Trente-deux résident·e·s, accompagnés par les équipes ou leurs proches, étaient présents.

Comme chaque année, le Conservatoire Départemental de Musique a assuré l'ambiance musicale avec des danses traditionnelles animées par un professeur et une dizaine d'élèves, adultes et enfants.

Tout au long de l'année, quinze résident·e·s ont semé, bouturé et cultivé de nombreuses variétés de légumes bio et de fleurs afin de les troquer avec les nombreux visiteurs venus de toute la Creuse.

Atelier jardin



En lien étroit avec le Troc-plantes, cet atelier, valorisant les savoir-faire, permet aux résident·e·s de maintenir leur attachement à la nature. Dix-sept ateliers ont été organisés, dont onze en préparation du Troc-plantes, rassemblant en moyenne dix résident·e·s par séance.

Art floral

Dix-sept résident·e·s ont participé à un atelier d'art floral à l'occasion de la fête des grands-mères. Les participant·e·s ont confectionné 54 bouquets de fleurs fraîches pour décorer les tables des salles à manger des différents services.



Expositions

- Un photographe professionnel est venu réaliser des portraits, notamment des bénéficiaires de l'accueil de jour. Soixante-dix-sept résident·e·s ont ainsi pu se faire photographier avec leurs proches. Ces clichés ont été exposés au sein de l'établissement.
- Une exposition a été consacrée aux peintures à l'huile et aux pastels réalisés par M. et Mme TERRASSON, résident·e·s de l'EHPAD.

Spectacles

En moyenne, 39 résident·e·s, accompagnés de quelques familles, ont assisté à 17 spectacles variés tout au long de l'année : music-hall, cabaret, accordéon, guitare, trompette, chant... Les usagers de l'accueil de jour (ADJ) y ont également pris part.

Fête de la musique



Le 21 juin, 54 résident·e·s et usagers de l'accueil de jour ont célébré la Fête de la musique lors d'un grand bal convivial animé par un accordéoniste-trompettiste, dans la salle polyvalente. Cinq familles étaient également présentes pour partager ce moment festif.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (4/10)

Atelier d'écriture et cartes joviales



Onze séances ont rassemblé en moyenne 10 à 12 résident·e·s autour d'un atelier de correspondance par carte postale, entre l'EHPAD et des particuliers.

Ces moments allient écriture, lecture, échange verbal, évasion, douceur et joie.

Les résident·e·s ont non seulement envoyé leurs cartes, mais en ont aussi reçu. Celles-ci ont été affichées dans le hall d'accueil, permettant à tou·te·s – résident·e·s, agents et familles – d'en profiter et de continuer à échanger autour de ces correspondances pleines de bienveillance.

Chorale

Chaque mercredi, environ 24 résident·e·s se retrouvent pour une séance de chorale, en compagnie des usagers de l'ADJ. Les livrets de chants sont élaborés avec les résident·e·s, favorisant leur implication.

Tricot et couture



Un atelier tricot et couture est proposé chaque mois. Une quinzaine de participant·e·s se réunissent pour confectionner des carrés de laine destinés à la création de couvertures et de ponchos pour une association caritative.

Travaux manuels

Vingt ateliers de travaux manuels ont été proposés, permettant aux personnes accueillies de s'investir dans la décoration des espaces communs et des salles à manger, en fonction des saisons et des thèmes. En moyenne, un atelier réunit une dizaine de participant·e·s.

Loto

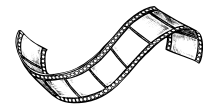


Chaque mois, 30 résident·e·s ont participé au loto, un moment attendu et très apprécié.

Jeux de société

Sept après-midis ont permis à 11 joueurs et joueuses de se retrouver autour de différents jeux : cartes, quiz, mémoire, jeux de plateau, Scrabble, etc.

Histoire du cinéma



Seize résident·e·s ont pu échanger sur l'univers du cinéma et visionner un film, prolongeant ainsi les discussions autour de leurs souvenirs et de leurs expériences cinématographiques.

Lecture



Trois ateliers ont rassemblé neuf résident·e·s autour des contes et légendes de la Creuse. Des moments appréciés où chacun·e a pu partager ses connaissances, souvenirs, vécus et regards sur ces histoires locales.

Rencontres intergénérationnelles

Cinq rencontres ont rassemblé une quinzaine de résident·e·s et une vingtaine d'enfants.

Ces échanges ont eu lieu à l'EHPAD et à l'ALSH de Guéret, sous forme de pique-niques, goûters, ateliers poterie et spectacles multigénérationnels. Les enfants des ALSH d'Ajain et de Guéret ont partagé avec les résident·e·s des moments d'échanges riches et animés.

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (5/10)

Migrations des grues

Un suivi de la migration des grues a été réalisé de fin septembre à fin novembre. Chaque jour ouvré, les résident·e·s pouvaient consulter des informations précises sur le passage des grues au-dessus du département : localisation, effectifs, période.

Cela leur permettait de scruter plus facilement le ciel pour les observer en vrai. En parallèle, un atelier a été organisé pour mieux connaître les oiseaux.

Rencontres individuelles - Atelier mémoire - Veillée douce

Rencontres individuelles

Chaque mois, le service animation a proposé des temps d'échange individuels à destination des résident·e·s qui ne participent pas ou peu aux animations collectives. Ces temps privilégiés permettent de créer et de maintenir un lien social personnalisé.

Mme COTTON, AMP, a réalisé 82 visites individuelles auprès des résident·e·s.

Veillée douce

Mme COTTON a animé 54 veillées douces au sein de l'unité Extension, et Mme TESTE en a animé 15.

Ces accompagnements spécifiques en soirée visent à apaiser l'anxiété et le stress liés au moment du coucher, en proposant un environnement calme et rassurant.

Atelier mémoire de groupe

Mme COTTON a animé une vingtaine d'ateliers mémoire collectifs, permettant de stimuler les fonctions cognitives des résident·e·s à travers des exercices adaptés et ludiques favorisant les échanges.

Atelier cuisine - Pâtisserie - Goûter

Atelier cuisine

Chaque lundi, un atelier cuisine a réuni en moyenne 6 à 8 résident·e·s par séance. Ensemble, ils ont élaboré un repas complet, ensuite dégusté dans un moment convivial.

En collaboration avec la diététicienne et les ergothérapeutes, cet atelier aux objectifs multiples - stimulation gustative et olfactive, valorisation des savoir-faire, renforcement des liens sociaux, plaisir partagé - accorde une attention particulière aux résident·e·s présentant des troubles de l'appétit.

Les produits utilisés sont issus de circuits courts et les légumes sont bio. Les menus sont construits avec la participation active des résident·e·s.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (6/10)

Atelier pâtisserie

Quatre ateliers pâtisserie ont permis à 6 résident·e·s de confectionner gâteaux, crêpes et beignets, dégustés lors de goûters gourmands ou de moments musicaux.

Sortie restaurant



Dans le cadre du projet EHPA'DANSE, 10 résident·e·s ont eu le plaisir de partager un repas à l'Auberge des Pêcheurs à La Celle-Dunoise.



Semaine du goût (du 14 au 18 octobre)

À l'occasion de cette semaine dédiée à la découverte des saveurs, le service animation a proposé un programme riche et sensoriel :

- Un atelier cuisine en lien avec la diététicienne (7 résident·e·s participants)
- Des jeux interactifs autour du goût (12 participant·e·s)
- La préparation de jus de fruits frais et de cupcakes, en collaboration avec 11 résident·e·s, suivie d'une dégustation partagée par une trentaine de personnes
- Un atelier sensoriel (toucher/odorat) avec 12 participant·e·s
- Un atelier pâtisserie avec confection de gâteaux aux légumes, suivi d'un goûter réunissant 20 résident·e·s.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (7/10)

Numérique

Casque de réalité virtuelle

Les résident·e·s ont pu s'évader, découvrir de nouveaux horizons ou se relaxer grâce à des immersions de quelques minutes.

- 4 séances (7 participant·e·s chacune) ont été animées par le service animation
- 7 séances supplémentaires ont été menées par Mme COTTON
- Mme BARLOT, psychologue de l'établissement, a également utilisé régulièrement cet outil dans le cadre de ses accompagnements

Les participant·e·s ont pu choisir leur destination et ont, dans leur grande majorité, exprimé leur satisfaction : contenu de qualité et confort d'utilisation.

Cette année, les infirmier·e·s (IDE) se sont approprié·e·s cet outil dans le cadre des soins, en collaboration avec une animatrice ou la psychologue.

Ainsi, un résident a bénéficié d'une trentaine de séances pendant la réfection de ses pansements, permettant une meilleure gestion de la douleur.

Table numérique

Cette table interactive a stimulé les résident·e·s tant sur le plan cognitif que moteur, à travers différentes activités ludiques.

Dix séances ont été animées par Mme COTTON, AMP.

Borne musicale



Outil polyvalent, la borne musicale a permis d'instaurer une ambiance conviviale :

- lors des fêtes mensuelles d'anniversaires,
- en fond sonore durant les soins esthétiques,
- et dans le cadre de divers ateliers organisés dans la salle polyvalente.

Grâce à ses nombreuses fonctionnalités, elle a également permis de proposer facilement :

- jeux musicaux,
- jeux de mémoire,
- séances de karaoké
- et danse sur chaise.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (8/10)

Activités physiques adaptées

Intervention de l'association Siel Bleu à l'EHPAD Les Signolles dans le cadre du programme antichute en EHPAD (2024-2026)

Le programme a débuté le 1er février 2024. Deux groupes ont été constitués, avec 6,8 résidents en moyenne par groupe. Les séances, d'une durée moyenne de 60 minutes, se sont déroulées dans la salle d'animation de l'EHPAD. Au total, 88 séances ont été réalisées sur l'année, avec une moyenne de 64,8 séances par résident.

Les participants étaient volontaires et motivés. Au fil des mois, de plus en plus d'exercices de marche en collectif ont été intégrés aux séances.

Danse sur chaise

Douze résident·e·s ont participé régulièrement aux onze séances de danse sur chaise, dans le cadre du projet EHPADANSE.

Tour de Creuse

L'ARS, en partenariat avec les établissements médicaux-sociaux du département, a organisé le Tour de Creuse. Ce projet a permis de réaliser un tour de la Creuse sur cinq jours, du 24 au 28 juin, en vélo musculaire, vélo à assistance électrique ou en triporteur à assistance électrique.

En collaboration avec les ergothérapeutes, six résident·e·s ont eu l'opportunité de participer à l'événement pendant deux jours.

Bien-être : soins esthétiques

Chaque mois, une à deux séances de soins esthétiques sont proposées aux résident·e·s. Ceux-ci comprennent des soins du visage, des soins des mains, manucure et pose de vernis, réalisés soit en chambre, soit dans la salle polyvalente.

Médiation assistée par l'animal

Trente-deux séances ont été animées par Mme Capazza et ses trois chiens. De nombreux bénéfices ont été observés chez les participant·e·s pendant et après chaque séance. En moyenne, dix résident·e·s ont pris part à ces séances.

Accompagnement spirituel

En moyenne, vingt-quatre résident·e·s ont assisté à trois messes (Pâques, Toussaint et Noël), officées par un prêtre.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

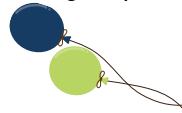
LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (9/10)

Les familles et les proches



Skype

Une famille a communiqué avec son parent une à deux fois par semaine par l'intermédiaire de Skype. Les membres d'une autre famille ont pu échanger par vidéo avec leur parent durant leurs vacances à l'étranger.



La célébration des anniversaires

Chaque mois, les familles et amis sont invités à fêter l'anniversaire de leur proche lors d'un goûter. Pour l'occasion, les cuisiniers de l'établissement élaborent des gâteaux, toujours très appréciés de tous. En moyenne, 15 à 20 résident·e·s ont célébré leur anniversaire dans la salle polyvalente, en chambre ou au sein de leur service, en fonction de leurs souhaits ou de leur état de santé.

Goûters festifs de fin d'année

Quatre-vingt-dix-huit familles et/ou amis ont participé aux goûters des fêtes de fin d'année, réunissant leurs proches et les agents de l'établissement. Organisés sur cinq dates, ces goûters étaient animés par un artiste qui assurait l'ambiance musicale. La quasi-totalité des résident·e·s ont pu profiter de ces après-midis festifs. Le service cuisine a, pour l'occasion, préparé des bûches aux saveurs variées, très appréciées de tous. Grâce à la mobilisation de tous, l'EHPAD a su accueillir chaleureusement de nombreuses familles et amis pour partager ce moment privilégié des fêtes de fin d'année.

Spectacles, animations, et expositions

Les spectacles, animations et expositions sont ouverts aux familles et amis. En moyenne, six familles assistent régulièrement aux spectacles.



La communication

Chaque mois, le programme des activités est proposé aux résident·e·s, sous forme d'affiche accrochée dans la chambre ou d'un petit livret distribué à 80 résident·e·s qui le souhaitent. Il est également affiché près des ascenseurs, dans les salles de restauration, dans le hall principal et au salon de coiffure. Le programme est distribué par mail aux CDS, ergothérapeutes, assistante sociale et aux services annexes.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2024 (10/10)

Cadeaux de Noël des résidents·es - Art de la table - Repas des fêtes

Chaque automne, le service d'animation crée un catalogue regroupant plusieurs fournisseurs et propose aux équipes AS et ASH de faire choisir aux résident·e·s leur cadeau de Noël, d'un montant défini et offert par l'EHPAD. Lorsque le résident·e ne peut faire ce choix seul, l'équipe commande un cadeau en fonction de ses goûts. Cette année encore, l'opération a été un succès, avec une implication quasi totale des équipes et une grande satisfaction des résident·e·s. Le service animation passe les commandes auprès du service achats, réceptionne les cadeaux, qui sont ensuite emballés nominativement et redistribués aux équipes, qui les offrent aux résident·e·s le 25 décembre.

Le service propose également aux équipes AS et ASH de choisir les couleurs des serviettes pour les 4 repas de fin d'année (24/12, 25/12, 31/12, 1/01) via un formulaire. Cette année encore, la lingerie s'est chargée de fournir des draps pour remplacer les nappages papier, dont le coût était devenu trop élevé. Les demandes pour les décorations de Noël sont listées par les équipes sur un formulaire. Les 4 menus des fêtes sont pliés et distribués aux équipes pour la décoration des tables.



Développement durable

Le service favorise les circuits courts pour alimenter l'atelier cuisine, en s'approvisionnant auprès de la ferme de Courtille pour le bœuf bio et des Jardins de Saintary, une association œuvrant pour la réinsertion de personnes en situation précaire, pour les légumes bio. Les légumes et fleurs sont également produits à partir des récoltes de graines du potager de l'EHPAD, du Jardin de Saintary et du Troc-Plantes, afin d'embellir le parc et d'alimenter les ateliers jardin.

Le compost est fabriqué sur place, et les broyats issus des tailles dans le parc sont réutilisés. Le recyclage des cartons provenant de l'EHPAD est mis en œuvre pour les ateliers de travaux manuels. De plus, les contenants plastiques alimentaires sont recyclés pour diverses utilisations.

Les dons des agents et des familles (livres, bibelots pour les lotos, laine pour les ateliers tricot) sont également utilisés, et la Petite Penderie Solidaire est pérennisée.

Photo vigilance

Le service animation prend des photos des résident·e·s à leur arrivée et renouvelle les photos les plus anciennes pour compléter leur dossier sur Osiris.

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (1/4)

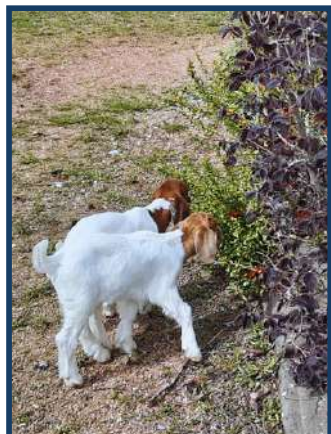
L'année 2024 a été marquée par une riche variété d'activités proposées aux résident·e·s de l'EHPAD Eugène Romaine. Ces moments de partage ont permis de dynamiser le quotidien des résidents, en leur offrant des occasions d'évasion, de rencontre, et de bien-être. Voici un aperçu des événements et des activités qui ont animé l'année :

- **Dégustation d'huîtres et foie gras** : Un moment gastronomique apprécié, où les résident·e·s ont pu savourer des huîtres accompagnées de foie gras, le tout agrémenté de vin de Sauternes ou Riesling.
- **Loto mensuel** : Un loto a été organisé chaque mois, permettant aux résidents de se divertir et de remporter des lots lors de ces moments conviviaux.
- **Célébration des anniversaires** : Chaque mois, les anniversaires des résidents ont été célébrés lors de goûters festifs, rassemblant familles, amis et agents autour d'un moment chaleureux.
- **Séances de vannerie** : 5 séances ont été proposées, offrant aux résidents l'occasion d'apprendre ou de se perfectionner dans l'art de la vannerie.
- **Spectacle musical mensuel** : Un spectacle musical a été organisé chaque mois, sauf en décembre où deux spectacles ont été programmés pour célébrer les fêtes de fin d'année.
- **Célébration de la messe** : Chaque mois, une messe a été célébrée, avec des demandes croissantes de la part des résidents pour davantage de célébrations religieuses.
- **Médiation animale** : 5 séances ont été animées par des professionnels, permettant aux résidents de bénéficier des bienfaits du contact avec les animaux.
- **Visites du chien visiteur** : Le chien visiteur a rendu visite aux résidents tous les 15 jours, apportant réconfort et plaisir à ceux qui ont pu profiter de sa présence.
- **Séances de basket au gymnase de Lavaufranche** : Deux séances ont permis à un groupe de résidents de participer à des activités physiques adaptées dans un cadre convivial.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (2/4)



- **Visites des chèvres de Quentin :** Deux visites ont été organisées, avec Quentin, agent technique, pour faire découvrir aux résidents ses chèvres et partager des moments de calme et de convivialité.

- **Sortie au brame du cerf en forêt de Tronçais :** Une sortie en pleine nature a permis aux résidents d'observer le brame du cerf, un événement incontournable pour les amoureux de la nature.

- **Voyage en bateau à Crozant :** Une belle escapade en bateau a été organisée, offrant aux résidents une magnifique vue sur les paysages et une expérience mémorable.



- **Journée pique-nique au château de Chambord :** Une journée de détente au célèbre château de Chambord, agrémentée d'un spectacle équestre, a permis aux résidents de profiter d'une belle escapade.

- **Repas inter-EHPAD :** 10 repas inter-EHPAD ont été organisés avec les établissements voisins de Bellegarde, Gouzon, Chambon, et Evaux-les-Bains, favorisant les échanges et la convivialité entre résidents d'horizons différents.

- **Vente de vêtements avec la Maison des Séniors :** Une vente de vêtements a eu lieu, permettant aux résidents d'acquérir des articles de qualité tout en soutenant l'initiative de la Maison des Séniors.



- **Exposition photos "Les résidents et leurs proches" :** Une exposition a été réalisée, créant des souvenirs durables.

- **Sorties concerts :** Deux sorties ont été organisées pour assister à des concerts, offrant aux résidents un moment de culture et d'émotion.

- **Participation au Tour de Creuse :** L'EHPAD a participé au Tour de Creuse, permettant aux résidents de s'engager dans une aventure sportive et collective.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (3/4)

Les activités récurrentes ont également continué à enrichir le quotidien des résidents :

- Ateliers jardin
- Activités manuelles
- Quiz musical
- Des séances de socio-esthétique
- Jeux de société - belote
- Film et pop-corn : des séances de cinéma ont été proposées, agrémentées de pop-corn pour un moment de détente collective.
- Bibliothèque
- Des parties de pétanque

Cette année 2024 a donc été riche en événements et en moments de partage grâce à une programmation variée et inclusive.



L'activité physique adaptée avec l'association Siel Bleu



Depuis plusieurs années, l'Association Siel Bleu propose des interventions d'activités physiques adaptées au sein de l'EHPAD Eugène Romaine de Boussac. Les activités proposées sont entre autres :

- **La gym sur chaise** : La Gym sur Chaise rassemble les personnes valides ou en fauteuil pour découvrir des exercices qui permettent une conservation de l'autonomie la plus longue possible. De la tête aux pieds, tous les membres sont mis à contribution dans un travail adapté à chaque personne. Les séances sont conçues autour d'un thème en créant un lien social à l'intérieur du groupe et avec le professionnel Siel Bleu. Ce dernier prend à cœur de varier les explications et les différents types d'activités physiques, tout en rendant les séances ludiques et attrayantes autour d'un panel d'exercices et de jeux collectifs. En 2024, le créneau proposé pour les séances était les lundis matins de 11h à 12h. Il y a eu 43h d'intervention en 2024 et 13 personnes accompagnées en moyenne.
- **La prévention des chutes** : Prévenir une chute, c'est apprendre à adopter un comportement préventif. Lors de cette activité tous les aspects de l'équilibre sont abordés. L'objectif est de donner suffisamment d'outils et de confiance à chaque personne. Si une chute devait malgré tout survenir, les ateliers enseignent au bénéficiaire les bons réflexes à adopter pour en diminuer les conséquences et les répétitions.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (4/4)

- **Programme anti-chute**

- Séances de prévention des risques de chutes, destinées à des personnes fragilisées mais mobiles, visant le renforcement musculaire des membres inférieurs, le travail de l'équilibre, et la coordination droite/gauche et jambes/bras.
- Mise en place à chaque séance d'un parcours moteur combinant différents obstacles à franchir les uns après les autres (enjamber des barres, marcher sur une ligne droite, ramasser un ballon au sol, équilibre unipodal...).
- Les résidents passent un tour chacun pour permettre à l'intervenant de prévenir les situations de déséquilibres.
- Le but recherché est de transmettre les informations et les techniques nécessaires pour que la personne puisse adopter un comportement préventif pour éviter la chute.

- **Gym autour de la table** : Elle est destinée aux personnes plus dépendantes, cette activité s'adresse à un public de personnes GIR2 ou GIR3. Elle est destinée à limiter l'alitement, à poursuivre la stimulation cognitive et physique pour contrer le degré de dépendance installée, dans la finalité de maintenir l'ensemble des capacités résiduelles. Elle se déroule autour d'une table pour faciliter l'accessibilité aux différents exercices et diminuer la fatigabilité des participants.

- **Gym Alzheimer** : Les ateliers Gym Alzheimer proposent une stimulation physique exploitant au maximum les capacités physiques et mentales du participant. Leur objectif consiste à garder éveillée le plus longtemps possible la relation corps/esprit. Chaque séance est conçue avec une individualisation maximale.

- **Gym individuelle** : La Gym individuelle s'inscrit dans une mission d'accompagnement individualisé de chaque résident et offre des alternatives à un mode de prise en charge ou d'activités uniquement tournés vers le collectif. L'individualisation des séances permet de cibler au mieux les besoins et envies de chaque bénéficiaire et d'y répondre avec un programme le plus adapté possible. Les thèmes de séances vont dépendre des résidents (renforcement musculaire ; souplesse articulaire ; équilibre ; coordination).

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2024 (1/4)

L'année 2024 a été marquée par plusieurs activités au sein de l'EHPAD Les 4 Cadrans. On retient que les résidents ont bénéficié de :

- 14 animations : cérémonie des vœux, chorale (fête de la musique et Noël), chants en patois et danses traditionnelles, prestations de musique classique et moderne, karaoké, fêtes des anniversaires par trimestre, spectacle de fin d'année, fête de Noël des familles ;
- 1 exposition photos des résidents ;
- 5 rencontres inter-EHPAD ;
- 9 rencontres intergénérationnelles : Ecole RPI, Ecole maternelle et primaire Châtelus, Collège (classe de Segpa), Centre de loisirs, Squat Ados ;
- 14 sorties : cinéma, théâtre, restaurant, spectacle musical, danses folk, visite de lieux ;
- Tour de la Creuse en vélo



Ateliers planifiés pour 2024 :

Les ateliers en 2024 incluent entre autres chant, travaux manuels, atelier bricol'âge, loto, jeux mémoire à thème, puzzles (réalisés par les résidents), atelier cuisine avec notre diététicienne, jardinage, atelier lecture, promenade-pétanque. Par ailleurs un temps de visite-discussions a été prévu avec les résidents ne participant pas aux ateliers.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2024 (2/4)

- Exposés et discussions animés par Mme VIAL, notre psychologue : "L'amour sous toutes ses formes", "Les fleurs sauvages comestibles en Creuse", "Découverte de la Norvège".
- Visite de l'agneau "Chichi" dans le parc de l'EHPAD (organisé et animé par Valérie, infirmière).
- Grâce à l'investissement des résidents de l'atelier Bricol'âge, accompagnés de Chantal, bénévole, des décorations de Noël (boules de laine suspendues) ont été réalisées pour la salle à manger, de septembre à décembre. Bravo à tous !



Autres activités

- 16 séances de médiation animale
- 40 séances de gym Siel Bleu
- 18 séances d'art-thérapie
- 5 ateliers cuisine en collaboration avec la diététicienne Nathalie
- 3 réunions de préparation au CVS
- 33 interventions de Laeticia, coiffeuse
- Messe mensuelle



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2024 (3/4)

Une année 2024 sur les chapeaux de roues ! Voici nos moments forts de l'année :

Carnaval

Sollicités par les parents des élèves du RPI, un atelier de préparation au carnaval a été mis en place. Les décorations, principalement des grosses boîtes de conserve, ont été réalisées. En amont, les résidents avaient confectionné des dizaines de fleurs en papier crépon lors des nombreux ateliers travaux manuels. Cette rencontre intergénérationnelle s'est clôturée par un goûter crêpes, très apprécié des enfants, avec une recette préparée par les résidents. Les résidents ont été ravis de revoir les enfants déguisés lors du défilé du carnaval.

Échanges avec les adolescents du "Squat Ados"

Un quizz et une discussion animée sur les métiers et les outils d'antan et d'aujourd'hui ont permis de créer de beaux moments d'échange intergénérationnels.

Troisième rencontre avec la classe de SEGPA du collège de Châtelus

Au programme : un quizz musical très apprécié des résidents, clôturé par un goûter préparé par les élèves et leurs professeurs.

25 ans de la "Troupe infernale" à Genouillac

Nous étions plus que jamais au rendez-vous de ce spectacle incontournable, rythmé de théâtre, chant et danse.

Découverte du poulailler en avril



Quelle belle surprise ! Cinq poules, des œufs chaque jour et un air de printemps. Les résidents, soucieux du bien-être des poules, surveillent de près la quantité de blé restant. Le compost (restes du déjeuner de midi en salle à manger) est donné chaque jour par un résident.

Conte musical "Minuit sonne" à la salle des fêtes de Genouillac

Programmée par les "Jeunesses Musicales de France", une association reconnue d'utilité publique, cette représentation a été partagée avec les élèves primaires de l'école de Châtelus.

Chants patois et danses traditionnelles avec l'association de Parsac

Nous avons eu le plaisir d'accueillir ces bénévoles, avec un beau goûter préparé par la cuisine d'Ajain pour les chanteurs.

Fête de la musique

Un karaoké sur écran géant a permis aux résidents et agents de chanter ensemble.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2024 (4/4)

Rencontre Inter-EHPAD

Un déjeuner commun, danses au son de l'accordéon, jeux de loto et moments de convivialité, toujours très appréciés par les résidents.

Barbecues d'été



Trois barbecues ont été organisés avec notre chère diététicienne. Ambiance joyeuse sur la terrasse, avec des saucisses et merguez parfaitement cuites !

Sortie sur l'île de Vassivière

Déjeuner sur place, découverte de l'île et visite de la boulangerie avec son four à pain d'époque. Une belle journée ensoleillée, très dépaysante, organisée sur l'idée de Valérie, infirmière.

Fête du 14 juillet à La Cellette

Danses folkloriques, concerts et buvette ont animé cette journée.

Répétition générale du trio à cordes

"Kaman'trio"

Une heure de musique classique revisitée par trois talentueux musiciens, une prestation bénévole très applaudie.



Anniversaires par trimestre

Quatre belles fêtes avec l'arrivée de trois nouveaux intervenants (accordéon et guitare acoustique), pour le plus grand plaisir des résidents et de leurs familles.

Exposition-vente de photos des résidents

Une exposition, réalisée par le photographe Jules Carluccio, a été présentée à l'accueil de l'EHPAD pendant un mois.

Spectacle de fin d'année - "Kabaret"

Un spectacle transformiste avec des imitations de grandes figures comme Edith Piaf, Dalida et Maria Callas. Des costumes somptueux et des interprètes d'une grande authenticité. Un très beau moment de partage.

Boutique animation de Noël à Genouillac

Pour fêter Noël avant l'heure, découverte d'artisanats locaux. Un atelier vannerie avec les résidents, qui ont décoré des étoiles en osier. Un goûter "fait maison" a clôturé cette belle visite offerte par l'association Déclic Nord Creuse.

Fête du "Noël des familles"



Encore une fois, de nombreuses familles étaient présentes. Le goûter de Noël, préparé par la cuisine d'Ajain, a été une nouvelle fois à la hauteur de l'événement avec ses crémeux au chocolat et petits macarons. Chanteurs et danseurs (résidents et familles) ont pleinement profité de cette joyeuse fête, animée par notre accordéoniste préféré.

Remerciements aux familles bénévoles

L'animatrice de l'EHPAD Les 4 Cadrans tient à remercier chaleureusement toutes les familles bénévoles présentes cette année dans le cadre des animations (chant, atelier Bricol'âge, loto et accompagnement lors des sorties).



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : L'ASSISTANCE SOCIALE (1/2)

Blandine BALLET, notre assistante sociale : rapport d'activité simplifié du 01/01/2024 au 26/06/2024

L'assistante sociale intervient à 50% sur la Direction commune et 50% sur le Centre de ressources territorial Atome.



Les chiffres clés pour l'EHPAD Les Signolles

109

entretiens effectués

05

visites à domicile / accompagnements

35

évaluations sociales

07

accès à la santé (mutuelle, CSS, ...)

13

demandes d'aide sociale à l'hébergement

03

demandes d'APA

05

organisations du retour à domicile

07

demandes de mesures de protection

46

accompagnements administratifs divers (impôts, aides financières, ...)

Les chiffres clés pour l'EHPAD Eugène Romaine

33

entretiens effectués

12

évaluations sociales

06

accès à la santé (mutuelle, CSS, ...)

08

demandes d'aide sociale à l'hébergement

01

convention familiale

01

JAF

00

demande d'APA & organisations du retour à domicile

03

demandes de mesures de protection

09

accompagnements administratifs divers (impôts, aides financières, ...)

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : L'ASSISTANCE SOCIALE (2/2)

Les chiffres clés pour l'EHPAD Les 4 Cadrans

16 entretiens effectués	10 évaluations sociales	01 accès à la santé (mutuelle, CSS, ...)	03 demandes d'aide sociale à l'hébergement	01 convention familiale
01 demande d'APA	01 organisations du retour à domicile	02 demandes de mesures de protection	06 accompagnements administratifs divers (impôts, aides financières, ...)	

Autres données

- Participation à deux réunions du CODIR
- Participation à une réunion du CVS
- Intervention au sein de la formation ASG à l'IFSI de Guéret
- Formation en communication positive
- Concours d'admission pour accéder à la formation CAFERUIS validé
- Réunions recouvrement : 2



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : LA PROTECTION JURIDIQUE (1/2)

Justine CLEMENÇON, notre mandataire judiciaire

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) a pour mission d'assurer la protection de personnes majeures en situation de vulnérabilité, dans le cadre de mesures telles que la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle. Ces mesures sont mises en place lorsque les personnes concernées ne peuvent plus pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération de leurs facultés.

Mandatée par le Juge des Tutelles, la MJPM rattachée à l'EHPAD d'AJAIN intervient également, par le biais de conventions, auprès des EHPAD de Châtelus-Malvaleix, de Boussac, de Dun-le-Palestel et de Saint-Étienne-de-Fursac.

L'année 2024 en quelques chiffres

	Tutelle	Curatelle renforcée	Curatelle simple	Mandat ad'hoc	Total
Nombre de mesures Janvier 2024	21	16			37
Nouvelles mesures	1	2		1	4
Soit 41 mesures en gérance sur l'année 2024					
Mesures exercées à l'EHPAD d'AJAIN sur l'année	19	9			28
Mesures exercées hors EHPAD d'AJAIN sur l'année	3	9			11
Biens immobiliers en gérance	12 (dont 4 ventes et 2 mises en vente)				12
Dossier de surendettement					
Décès (fin de mesures)	13	8			21
Nombre de mesures décembre 2024	10	9		1	20



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : LA PROTECTION JURIDIQUE (2/2)

Bilan 2024

L'année 2024 a été particulière pour le service des Majeurs Protégés. La MJPM de l'EHPAD d'AJAIN a été sollicitée pour pallier l'absence de la MJPM du Centre Hospitalier du Centre Hospitalier de Saint-Vaury, en arrêt maladie depuis mai 2024.

Une convention de mise à disposition a ainsi été établie entre l'EHPAD d'AJAIN et le CH de Saint-Vaury à compter de juillet 2024. Il a été convenu avec le Juge des contentieux de la protection que l'EHPAD d'AJAIN ne prendrait pas en charge de nouvelles mesures pendant toute la durée de cette mise à disposition, prévue jusqu'à fin août 2025 (éventuellement renouvelable).

À cela s'ajoute un nombre de décès particulièrement élevé cette année, nettement supérieur aux années précédentes.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA DÉMARCHE QUALITÉ (1/2)

Prévention et gestion du risque épidémique

1. Révision des conduites à tenir en cas de risques épidémiques (IRA, GEA, BHRé)

Un travail important a été mené en lien direct avec l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène, notamment pour sensibiliser les infirmiers(ères) diplômé(e)s d'État (IDE) à la démarche de prise en charge de ces risques.

2. Gestion globale du risque épidémique au sein de la Direction commune (validé définitivement début février 2025)



En fin d'année 2024, un travail a été entrepris et a permis :

- la création d'une conduite à tenir en conformité avec les recommandations du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins de la Nouvelle-Aquitaine (CEPIAS NA) ;
- la création d'une fiche réflexe permettant de décrire et de suivre les mesures mise en place en cas de crise épidémique ;
- la création d'une affiche d'information et d'un tableur de suivi des cas d'infections.

L'ensemble de ces outils, validés par notre Médecin Coordonnateur, a été présenté et mis à disposition des équipes en lien direct avec les Cadres de santé.

3. Mise en place d'un référent de suivi des épisodes épidémiques

Objectif : Suivre l'ensemble des épisodes épidémiques et assurer la coordination entre les différents professionnels internes et externes.

Suivi et actualisation du circuit du médicament (Boussac et Châtelus)

- Modification de la liste des dotations de stupéfiants en lien avec la pharmacienne,
- Mise à jour de la liste des dotations de Châtelus, incluant de nouveaux dispositifs,
- Évolution de la procédure de vérification du chariot d'urgence à l'initiative des équipes IDE de Châtelus.

Réactualisation et harmonisation des techniques d'entretien des locaux sur la Direction commune

- Reprise de l'ensemble des documents relatifs à l'entretien des locaux sur les trois établissements en lien avec l'EOH et les Agents Hôteliers.
- Mise en place de matériels adaptés (acquisition de chariot de bionettoyage ergonomique et réévaluation des dotations en matériel d'hygiène sur l'impulsion du nouveau marché régional au niveau de Boussac et Châtelus).
- Renouvellement de certains matériels et outils vétustes.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA DÉMARCHE QUALITÉ (2/2)

- Présentation des méthodes d'entretiens et échange sur le fonctionnement des agents hôteliers.
- Mise en place d'une traçabilité commune sur les 3 établissements avec contrôle mensuel par les responsables de service.
- Travail sur le suivi et l'affichage de l'entretien des locaux communs.

Amélioration de la prise en soins et de l'individualisation à Ajain

1. Création d'une nouvelle procédure d'accueil en soins

Remise en place systématique, dès l'entrée, d'une Évaluation Gériatrique Standardisée (EGS) coordonnée par le Médecin Coordonnateur et l'Infirmière en Pratique Avancée (IPA).

Objectif : Évaluer de manière holistique et multidimensionnelle la santé et le bien-être des résidents pour mieux identifier leurs besoins.

2. Remise en place d'une fiche de surveillance nocturne

Remise en place sous l'impulsion du médecin et de l'IPA d'une fiche de surveillance nocturne (ou agenda du sommeil) en lien avec les équipes de nuit.

Objectif : le protocole permet d'organiser un suivi et une surveillance spécifique du sommeil et de l'autonomie des résidents pendant la nuit. Il permet d'objectiver les éventuels troubles du sommeil.

3. Organisation de la remise en place des PAP

Cette démarche a été préparée à la fin de l'année 2024 et est effective pour début 2025.

Dans cet objectif d'individualisation, plusieurs outils ont été créés y compris dans notre Dossier de l'Usager Informatisé afin d'assurer son suivi et sa traçabilité.

Pour rappel, le Plan d'accompagnement personnalisés (PAP) est un outil de coordination entre les différents professionnels visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie au sein des établissements. Le résident est au cœur de ce dispositif car il s'agit de recueillir les goûts, les souhaits, les habitudes, les croyances, les centres d'intérêt, l'histoire de la personne, afin de personnaliser au maximum son accompagnement.



Le travail sur la mise en conformité de l'accueil

Les documents contractuels de l'EHPAD ont été revu dans un double objectif :

- L'accessibilité : il s'agit de rendre les documents plus compréhensibles pour les résidents et/ou leurs proches avec la réfection de la charte graphique des établissements.
- La mise en conformité aux règles RGPD.

Objectif 2025

Poursuivre un travail de fond sur la qualité et la gestion des risques, dans la perspective de l'évaluation par la Haute Autorité de Santé.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GESTION DES RISQUES (1/2)

Un évènement indésirable ? Qu'est-ce-que c'est ?

Un évènement indésirable (EI) est un accident, incident, risque d'incident ou dysfonctionnement qui survient au sein de nos EHPAD et qui révèle un défaut dans l'organisation ou le fonctionnement, entraînant ou non des conséquences dommageables pour les résidents, les visiteurs ou les agents.

Quels sont les faits susceptibles d'être portés à signalement ?

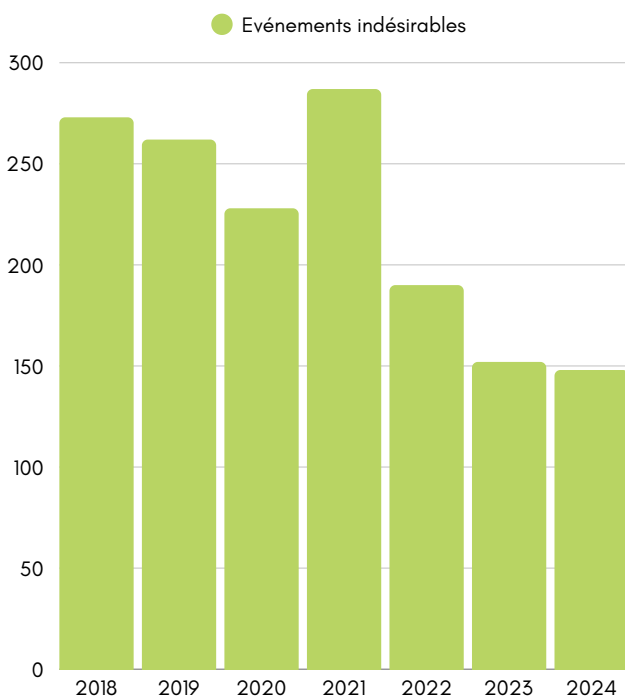
Les faits susceptibles d'être portés à signalement peuvent être les événements qui ont (ou qui auraient pu) causer des dommages :

- aux personnes : résidents, familles, agents ;
- à leurs biens ou à ceux de l'EHPAD.

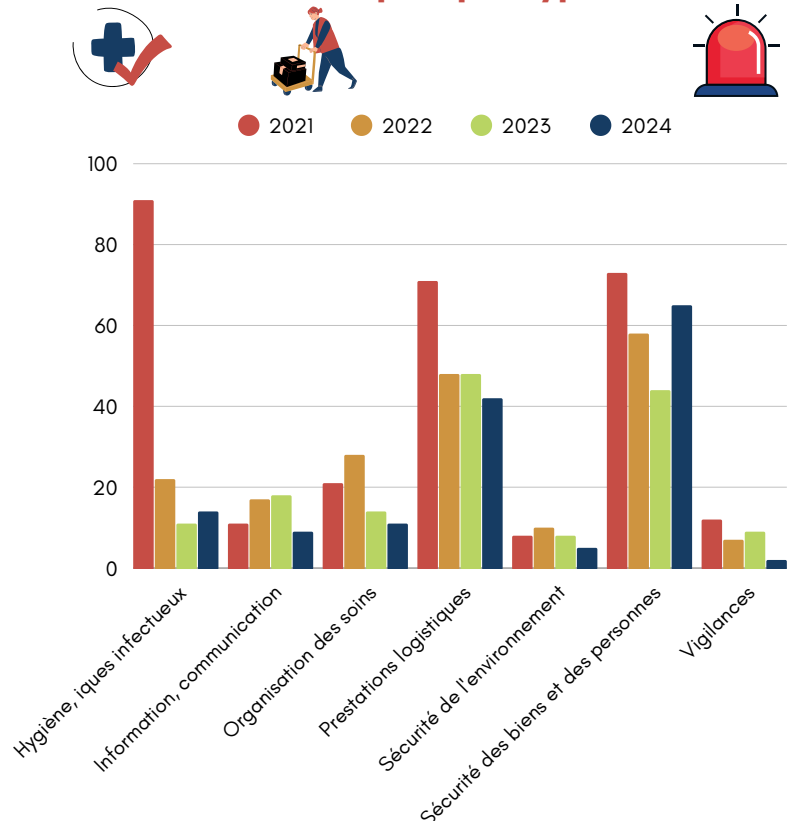


La gestion des évènements indésirables à l'EHPAD d'Ajain

L'évolution annuelle des événements indésirables (EI)



Prévalence des risques par type 2021-2024



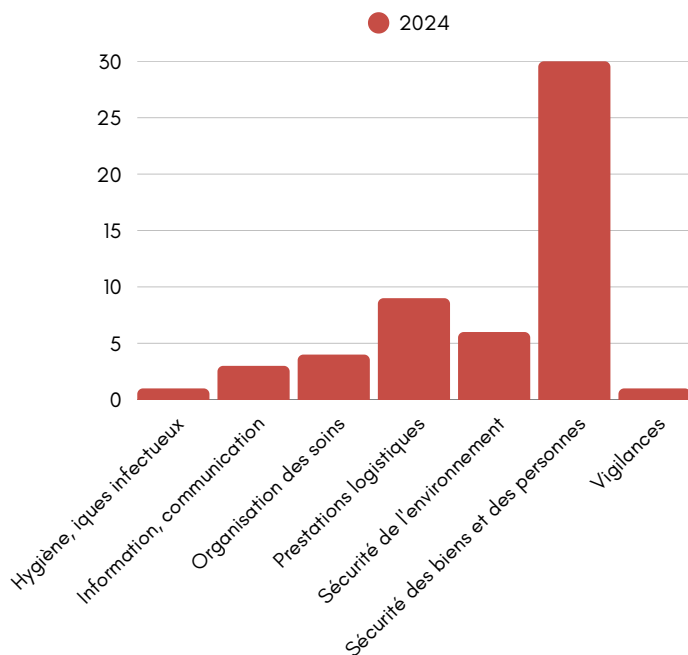
DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GESTION DES RISQUES (2/2)

Sur les sites de Boussac et Châtelus-Malvaleix, un travail important a été réalisé au niveau des SI afin de leur faire bénéficier d'un logiciel de gestion électronique documentaire, de déclaration des EI et de télédéclaration des bons de travaux. Après une année pleine de fonctionnement, voici le retour chiffré sur les EI. Le système est encore récent et une analyse approfondie devra être réalisée. Dans un premier temps, les établissements poursuivent la sensibilisation afin de créer une véritable culture du signalement.

Les données pour l'EHPAD Eugène Romaine

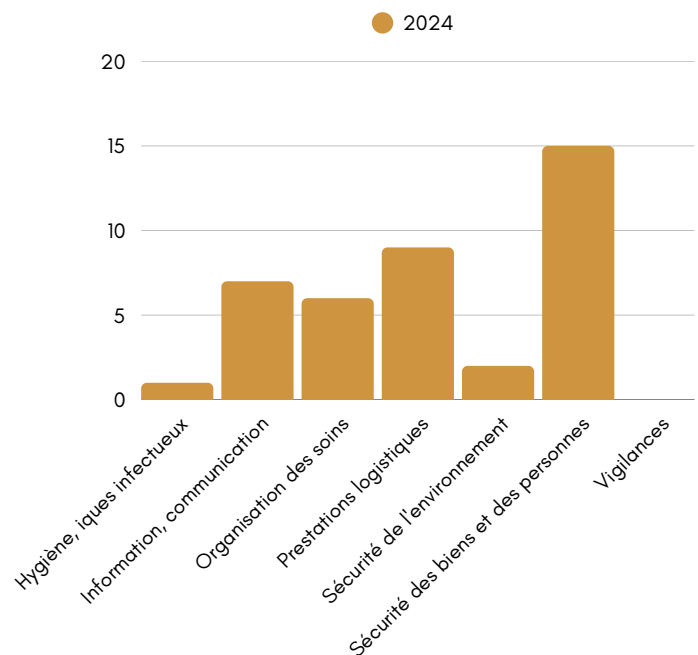
Nombre de signalement : 54



Répartition des signalements 2024

Les données pour l'EHPAD Les 4 Cadrans

Nombre de signalement : 40



Répartition des signalements 2024

Objectif 2025 pour la Direction commune

Une refonte générale de la politique de gestion des risques au sein des 3 établissements doit être réalisée afin de redynamiser notre fonctionnement.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'HYGIÈNE AU SEIN DE NOS EHPAD

Nos EHPAD bénéficient du soutien de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène du Centre Hospitalier de Guéret, financée par le GCS SIC. Cette équipe intervient en collaboration avec les Cadres de Santé, le qualicien et l'animatrice qualité, afin d'assurer une gestion optimale du risque infectieux.



Gestion du risque infectieux

- Prévention des infections associées aux soins, tant pour les patients que pour les professionnels.
- Surveillance des infections.
- Évaluation et amélioration des pratiques en hygiène.
- Formation des équipes médicales, paramédicales et techniques.
- Sensibilisation des nouveaux agents aux bonnes pratiques d'hygiène.

Thèmes prioritaires

- Évaluation du carnet sanitaire et suivi des mesures de prévention contre la légionellose.
- Surveillance du risque aspergillaire en période de travaux.
- Mise à jour du Document d'Analyse des Risques Infectieux (DARI).
- Harmonisation des protocoles de bio-nettoyage et traçabilité sur les trois sites.
- Remplacement des chariots de bio-nettoyage dans les EHPAD de Châtelus-Malvaleix et Boussac pour standardiser les pratiques.

Hygiène des mains

- Réalisation d'audits rapides dans l'ensemble des services des trois établissements.
- Affichage des consignes à respecter.
- Organisation de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le 5 mai.
- Mise en place de l'évaluation PRIMO.

Gestion des alertes et épidémies

- Accompagnement à la mise en place des précautions nécessaires.
- Actualisation des procédures et renouvellement des protocoles.
- Mise à jour des fiches alertes.

Interventions EOH en 2024

- EHPAD d'Ajain : 7 interventions
- EHPAD de Boussac : 5 interventions
- EHPAD de Châtelus-Malvaleix : 6 interventions



DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets sont traités par la société Evolis23 sur les sites d'Ajain et de Châtelus-Malvaleix. Des bacs marron sont mis à disposition pour les déchets assimilés aux ordures ménagères, et des bacs jaunes pour les déchets recyclables et les cartons. Le tri des déchets au sein des établissements s'est amélioré.

Des supports supplémentaires ont été créés pour les chariots dans les services, afin d'optimiser le tri au quotidien (sacs noirs et sacs transparents).

Concernant les ordures ménagères, la convention a été modifiée pour l'année 2025 : trois bacs supplémentaires ont été ajoutés, permettant ainsi d'effectuer une tournée par semaine au lieu de deux. Cette nouvelle organisation vise à réduire les transports et, par conséquent, les coûts.

À Boussac, les déchets étaient jusqu'ici pris en charge par Creuse Confluence et triés depuis janvier 2024, dans le cadre d'une année test sans facturation. Il a donc été nécessaire de sensibiliser les agents au tri sélectif et de mettre à disposition les moyens nécessaires :

- bacs noirs pour les déchets ménagers,
- bacs marron pour le carton,
- bacs jaunes pour les recyclables.

À l'issue de cette période d'essai, Creuse Confluence a proposé un coût élevé pour la prise en charge des déchets en 2025, assorti d'une obligation d'évacuer les cartons en déchetterie par nos propres moyens.

Un démarchage auprès d'autres prestataires a été réalisé, et la convention de traitement des déchets pour 2025 sera finalement signée avec la société SUEZ. Ce prestataire pourra assurer la prise en charge de l'ensemble des déchets, avec une offre modulable, permettant ainsi une réduction des coûts.

Un travail de sensibilisation au tri et au remplissage optimal des différents conteneurs devra être mené afin d'améliorer encore nos pratiques.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

EHPAD Les Signolles

Les actions de développement durable à l'EHPAD d'Ajain en 2024 se sont matérialisées par plusieurs éléments :

- Remplacement des fenêtres de l'aile Est du bâtiment historique (projet architectural).
- Ré-isolation des murs intérieurs donnant sur l'extérieur dans l'aile Est (projet architectural).
- Ré-isolation des combles de l'aile Est du bâtiment historique (subventionnée par les Certificats d'Économie d'Énergie).
- Isolation thermique par l'extérieur des murs de l'aile Nord (projet architectural).
- Fabrication de supports conformes aux normes sanitaires pour le tri des déchets lors des repas.
- Remplacement des éclairages extérieurs du parking et du parc par des dispositifs LED basse consommation.
- Installation d'un éclairage intérieur à LED basse consommation (projet architectural).

EHPAD Eugène Romaine

- Remplacement des éclairages extérieurs par des luminaires LED sur les façades du bâtiment.
- Fabrication de supports conformes aux normes sanitaires pour le tri des déchets lors des repas.

EHPAD Les 4 Cadrans

A Châtelus-Malvaleix, cela a concerné la fabrication de supports conformes aux normes sanitaires pour le tri des déchets lors des repas.

Les actions communes aux 3 EHPAD

- Campagne de sensibilisation au tri des déchets.
- Mise en place d'un interrupteur horaire avec extinction automatique des éclairages extérieurs à 22h.
- Relamping progressif des éclairages intérieurs avec des technologies LED basse consommation.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA GESTION DES FORÊTS - EHPAD D'AJAIN

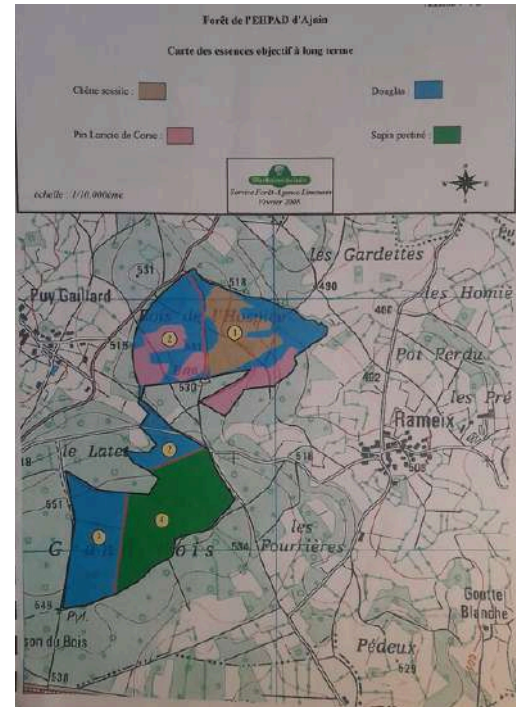
Le patrimoine forestier de l'EHPAD

L'EHPAD est propriétaire de parcelles de forêts, dont la gestion est assurée par l'ONF. Elles se divisent essentiellement en 2 catégories :

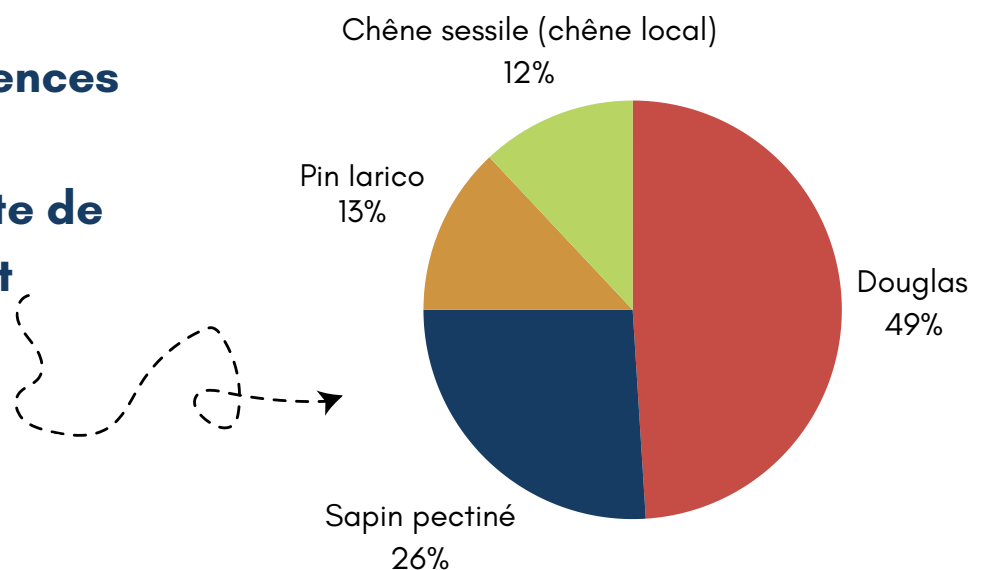
- **Groupe d'amélioration** : aussi appelé "coupe d'éclaircie", intervient régulièrement sur les jeunes forêts et accompagne la croissance des arbres. Elle consiste à abaisser la densité des jeunes arbres sur une surface forestière, en récoltant les arbres les moins prometteurs pour permettre aux plus vigoureux de se développer.
- **Groupe de régénération** : les coupes dites de "régénération" visent à apporter progressivement de la lumière aux jeunes pousses et permettent à la forêt de se renouveler.

La forêt de l'EHPAD possède 50ha, divisés en 4 parcelles dont toutes sont composées de résineux. Seul la parcelle 1 est composée partiellement de jeunes chênes sessiles (5.70ha).

Les travaux financés par l'établissement depuis quelques années se concentrent sur le groupe de régénération (Chêne sessile et Pin Laricio).

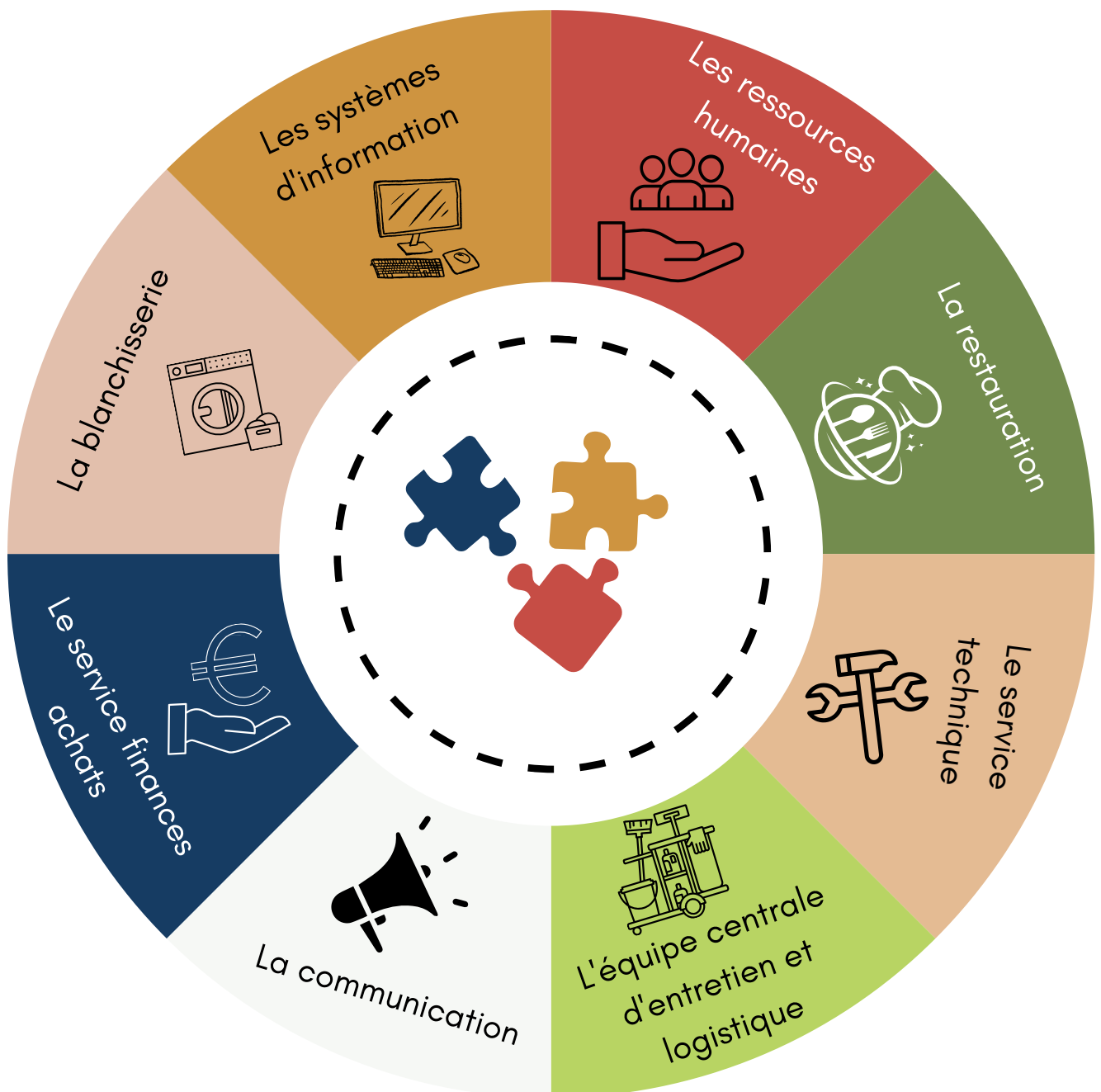


La répartition des essences d'après le dernier aménagement, qui date de 2008 (les données sont encore d'actualité)



LES FONCTIONS SUPPORTS

Les fonctions supports concernent l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas les soins mais concourent à l'activité de l'établissement.



LES FONCTIONS SUPPORTS

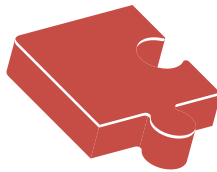
LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le fonctionnement du service des ressources humaines

- **Mme Marine BILLMANN** : Directrice adjointe en charge des ressources humaines et des finances sur la Direction commune jusqu'en août 2024 ;
- **Mme Fanny GUCIK** : Responsable du service des ressources humaines sur la Direction commune depuis août 2024 ;
- **Mme Justine ROUYAT** : Gestionnaire des ressources humaines à l'EHPAD d'Ajain
- **Mme Amandine BEUZE** : Gestionnaire des ressources humaines au sein des EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix
- **Mme Cécile MAUGEIX** : Chargée de formation

Recrutement

- Entretien de recrutement
- Réalisation du contrat
- Accueil du nouvel arrivant

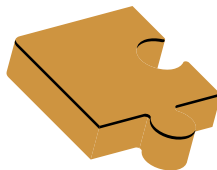


Gestion du temps de travail

- Absentéisme
- Vérification des plannings
- Gestion des temps partiels

Gestion de carrière

- Avancement de grades et d'échelons
- Concours
- Retraite

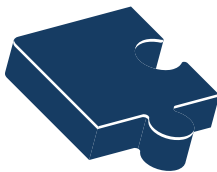


Formation

- Suivi des formations
- Suivi des demandes d'Études Promotionnelles

Gestion de la paie

- Réalisation et vérification de la paie



Stratégie RH

- Suivi des effectifs et financiers
- GPMC



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA FONCTION RESTAURATION ET LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le nombre de repas servis par l'unité centrale de production alimentaire (UCPA) d'Ajain se répartit ainsi :

Repas servis	2023	2024	Commentaires
EHPAD d'Ajain	135 919	131 324	
Cafétéria	7 805	7 997	Mise en place de la gratuité des repas pour les stagiaires (juillet 2024)
Repas extérieurs (EHPAD de Boussac & Châtelus)	97 536	96 711	
Repas à domicile Ajain	14 421	14 498	
Repas à domicile ADPBC	10 539	14 975	
Repas Hôpital de Jour St Vaury - Boussac	306	0	Arrêt de la livraison des repas car Fermeture de l'établissement
Repas ALSH Boussac (VILAJ Boussac)	2 022	2 189	
Repas - Ecole Ajain	0	3 691	Reprise de la production des repas pour l'école à partir de la mi-septembre 2024 (convention mise en place fin 2024).
Repas - ALSH Ajain	59	805	
Total	268 607	272 190	

Effectif moyen rémunéré

Année	2022	2023	2024
Effectif permanent	8.2	7.8	7
Contractuels de remplacement	5.6	6.6	8
Contrats aidés	0	0	0
Total	13.8	14.4	15
Repas servis/ETP	20 019	18 653	18 146



LES FONCTIONS SUPPORTS

LE SERVICE TECHNIQUE

Le fonctionnement du service

L'équipe du service technique est composée d'un responsable, qui encadre un effectif de quatre agents, dont un apprenti en alternance au sein de l'EHPAD Les Signolles à Ajain, et deux agents affectés à l'EHPAD Eugène Romaine de Boussac ainsi qu'à son site annexe des 4 Cadrans à Châtelus-Malvaleix.

Le service fonctionne du lundi au vendredi, de 8h à 17h30. Une astreinte technique commune à l'ensemble de la direction est également assurée.

Le service technique veille à la conservation du patrimoine immobilier et des équipements, en planifiant leur entretien. Il assure la maintenance préventive et curative, l'entretien et le dépannage des bâtiments et des espaces verts dans tous les corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc.

Il assure également :

- le suivi du projet architectural, en lien avec la direction,
- la prévention des risques liés à la légionelle et aux aspergillus, en collaboration avec le service qualité et le service d'hygiène externe.

Quelques chiffres clés de 2024



1 523

bons de travaux

761

interventions à Ajain

383

interventions à
Boussac

379

interventions à
Châtelus-Malvaleix

LES FONCTIONS SUPPORTS

L'ÉQUIPE CENTRALE D'ENTRETIEN ET LOGISTIQUE (ECELO) - 1/2

L'équipe est composée d'un responsable et de six agents, dont un agent encadré par l'ADAPEI à 7 heures par semaine.

Le service assure les missions suivantes :

- Le transport des usagers de l'accueil de jour qui est réparti en deux tournées dans un rayon d'environ 20 kilomètres. Des véhicules sont dédiés à ce dernier avec une capacité de prise en charge de 9 personnes par jour.
- L'entretien des parties communes et de l'administration.
- Le bon fonctionnement du circuit des déchets (évacuation des différents types de déchets : apparentés aux ordures ménagères, recyclables et non recyclables, à risques infectieux).
- Le circuit du linge sale (transfert des sacs de linge des locaux sales vers la lingerie), transfert des tenues propres des agents vers les vestiaires.
- L'approvisionnement hebdomadaire des services en produits d'entretien, produits d'hygiène et d'incontinence destinés aux résidents, ainsi que la gestion physique et informatique des stocks.
- La livraison des repas vers l'EHPAD de Boussac-Châtelus, l'ALSH de Boussac et l'école d'Ajain en fin d'année.
- Le responsable du service ECELO se déplace le mercredi sur les sites de Boussac et Châtelus. Il effectue l'approvisionnement des services en produits d'entretien, produits d'hygiène et d'incontinence, ainsi que la gestion des stocks. Cela permet également d'avoir un temps d'échange avec les équipes des différents services.



Les chiffres du service ECELO en 2024

800 km et 30h

de transport/semaine pour l'accueil de jour

98900

repas livrés à l'EHPAD de Boussac-Châtelus et l'ALSH de Boussac, 18200 km annuels.

LES FONCTIONS SUPPORTS

L'ÉQUIPE CENTRALE D'ENTRETIEN ET LOGISTIQUE (ECELO) - 2/2

Déchets produits - Ajain	
Ordures ménagères	625.24 m ³
Recyclables	681.45 m ³

Consommation de stocks - Ajain (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits lessiviels, produits d'hygiène, gants	78 358,93
Produits d'incontinence	61 916,87

Consommation de stocks - Boussac (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits lessiviels, produits d'hygiène, gants	26 963,59
Produits d'incontinence	29 700,55

Consommation de stocks - Châtelus (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits d'hygiène, gants	9 692,13
Produits d'incontinence	12 250,31

Suite à l'adhésion des trois établissements de la direction commune aux marchés publics relatifs aux produits d'entretien et d'incontinence, les mêmes références de produits sont désormais utilisées sur l'ensemble des sites. Cette uniformisation permet à tous les agents de travailler avec les mêmes produits, facilitant ainsi l'harmonisation des pratiques.

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD D'AJAIN & DE CHÂTELUS-MALVALEIX (1/2)

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 5 agents, pour 4,5 ETP. La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 17h. Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoirs, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD d'AJain, mais aussi le site de Châtelus-Malvaleix.



Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur, qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 3 machines à laver (1 de 50 kg, 2 de 27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.

Le circuit du linge

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC, qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre.

Le linge sale est ainsi récupéré dans les services par l'équipe centrale d'entretien. Il est descendu à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché. Le linge est ensuite scanné et stocké dans des armoires dédiées, ou des casiers nominatifs quand il s'agit du linge des résidents, avant d'être remonté dans les services par le service de blanchisserie.

Pour éviter toute perte et assurer la traçabilité, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.

En 2024, de nouveaux produits lessiviels dits "à l'ozone" ont été mis en place. Ils permettent un lavage à des températures plus basses tout en conservant la même efficacité.

Cette même année, un changement de tenues pour les agents a également été opéré au sein de l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix.

Par ailleurs, un changement de prestataire pour le linge plat est envisagé à l'EHPAD d'AJain début 2025. Il s'agira de la Blanchisserie Sévéroise.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD D'AJAIN & DE CHÂTELUS-MALVALEIX (2/2)

Les chiffres-clés de l'activité de la blanchisserie

Kg de linge traités	2021	2022	2023	2024
Tenues personnel	23 796	22 130	23 429	20 502
Linge résident				
Dont linge en nylon	29 265	30 706	27 107	29 738
Dont linge en coton	18 277	20 967	18 742	23 192
Gants	14 672	14 788	13 554	10 481
Bandeaux ménage	16 764	16 331	15 683	15 332
Divers couvertures	2 912	4 185	10 109	12 42
Bavoirs, serviettes de table	16 972	20 228	22 745	21 647
Linge résidents de Châtelus	5 230	7 729	6 675	10 939
Total	127 888	137 064	138 044	142 568

Les perspectives

- l'utilisation de nappes sur le site de Châtelus-Malvaleix,
- la mise en place du "ticket" pressing, pour le linge non étiqueté, afin d'éviter tout risque de perte ou difficulté à identifier le linge,
- le renouvellement des tenues du personnel sur l'EHPAD d'Ajain.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD DE BOUSSAC

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 2 agents, pour 1,5 ETP. La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 16h. Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoirs, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD de Boussac.

Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur (Blanchisserie Sévéroise) qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 2 machines à laver (27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.

Le circuit du linge à l'EHPAD

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC, qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre. Le linge sale est ainsi descendu par les aides soignantes à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché.

Le linge plat est stocké dans des locaux dédiés ou des casiers nominatifs quand il s'agit de linge des résidents, avant d'être remonté dans les chambres par les ASH.

Pour éviter toute perte, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.

En 2024, de nouveaux produits lessiviels dits "à l'ozone" ont été mis en place. Ils permettent un lavage à des températures plus basses tout en conservant la même efficacité.



1 t
de linge par an
(+/-)

200 kg
de linge par jour
d'ouverture



LES FONCTIONS SUPPORTS

SUIVI DU CHANTIER SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER (SIH)-1/2

Objectifs réalisés en 2024

- Renouvellement du portail captif d'accès au WIFI public sur l'EHPAD d'Ajain, permettant un accès simplifié et illimité par les familles et proches des résidents.
- Mise en place de la télémedecine en lien avec des medecins du CHU de Clermont-Ferrand.
- Mise en place d'une prestation de telemedecine via l'organisme QARE.
- Déploiement du DUI du SSIAD d'Ajain avec des outils de télégestion (processus permettant aux agents de valider leurs soins et de réaliser des transmissions directement au domicile des patients, avec envoi automatisé au DUI).
- Mise en place de la fibre à l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix.
- Remise en conformité du WIFI de Châtelus-Malvaleix et des infrastructures réseau.
- Renforcement de la couverture WIFI de l'EHPAD de Boussac et remplacement des infrastructures réseau.
- Amélioration de l'approche numérique et de l'utilisation des outils numériques pour les API du CRT d'Ajain et de Genouillac (PC portable, vidéoprojecteur miniature, etc.).
- Mise à disposition d'un espace de stockage partagé pour les CRT sur le serveur d'Ajain, avec mise en place d'un accès distant afin de sécuriser la gestion et la pérennité de la gestion documentaire.
- Mise en place de l'astreinte technique « numérique ». Les agents ont accès à distance à certains outils techniques de l'établissement (téléphonie, chaufferie, appel malade, etc.). L'objectif est de permettre un pré-diagnostic pour certains dysfonctionnements.
- Poursuite de la politique de reconditionnement et de renouvellement du parc informatique (92 postes sur le parc).
- Mise en place des interconnexions fibre entre l'ensemble des baies de brassage de l'EHPAD d'Ajain, en vue d'améliorer le débit réseau.
- Interconnexion des établissements de la direction commune via les nouvelles liaisons fibre.
- Travail sur la finalisation des infrastructures liées à la réception de la dernière phase des travaux.
- Rationalisation de l'ensemble de notre parc d'imprimantes de la direction commune et mise en place d'un contrat unique.
- Travail sur la sécurisation de notre parc afin d'anticiper la fin de maintenance de Windows 10 (montée en version de notre parc vers Windows 11 à 50 %).
- Refonte totale du SI Yes afin de le déployer sur la direction commune (gestion documentaire qualité, gestion des risques et bons de travaux dématérialisés).



LES FONCTIONS SUPPORTS

SUIVI DU CHANTIER SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER (SIH)-2/2

Objectifs réalisés en 2024

- Réflexion globale sur l'amélioration de la numérisation généralisée de l'accompagnement global de nos résidents. L'objectif final est de numériser l'ensemble des processus d'accompagnement dans un outil au service des équipes de soins et d'accompagnement hôtelier. Le développement des usages numériques passe par une réflexion sur la modernisation de notre Dossier de l'Usager Informatisé.
- Accélérer la politique de renouvellement de notre parc informatique (taux de vétusté de 5,5 ans, avec un objectif de 4 ans).
- Améliorer la qualité et réduire le coût de gestion de nos applicatifs stratégiques, qui sont externalisés en termes d'hébergement. Techniquement, cela implique le retrait de la liaison 5 Mo ADHERSILPC et la mise en place d'une liaison VPN directe afin d'accéder aux services hébergés en externe.
- Sécuriser nos liaisons Internet dans le cadre de notre plan de continuité d'activité. Techniquement, il s'agit de déployer une liaison de secours GSM 4G, qui serait « à l'abri » des coupures physiques pouvant affecter les liaisons fibre. Concrètement, les établissements basculeraient automatiquement sur la liaison 4G en cas de coupure de la fibre.

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA COMMUNICATION (1/2)

Les réalisations 2024

Lancement du réseau de sites web

En mars 2024, la Direction commune a officialisé le lancement du réseau de sites web :

<https://ehpadcentrecreusecombraille.fr>.

Ce projet, amorcé en 2023, a été mené en collaboration avec les équipes internes pour la transmission des contenus, et avec l'agence Le Maillon, en charge de la sécurité, de la maintenance et des performances techniques, ...

Le réseau comprend :

- EHPAD Les Signolles (Ajain)
- EHPAD Eugène Romaine (Boussac)
- EHPAD Les 4 Cadrans (Châtelus-Malvaleix)
- SSIAD d'Ajain
- Service de portage de repas à domicile
- Espace professionnel (agents, stagiaires, futurs candidats)
- CRT Atome

Deux rubriques ont été développées vers la fin de l'année :

- Comité d'éthique : diffusion des travaux et informations du comité
- Espace plaintes/réclamations sur les sites des EHPAD : formulaire en ligne destiné aux familles et proches des résidents pour soumettre leurs demandes.

5 messages ont été reçus via les formulaires de contact en 2024 : cela concernait essentiellement des demandes d'informations (hébergement, emplois) Un travail d'actualisation continue est réalisé pour garantir la mise à jour des informations publiées.

Newsletters mensuelles

Tout au long de l'année 2024, la Direction commune a poursuivi l'élaboration et la diffusion des newsletters mensuelles à destination des familles et proches des résidents. Ces éditions, envoyées par mail et publiées sur les sites web des établissements, permettent aux destinataires de rester informés des animations et des menus du mois. Elles peuvent également inclure des informations ponctuelles en lien avec l'actualité des EHPAD. Les agents reçoivent également ces newsletters, en complément de communications internes spécifiques (informations RH, projets, etc.).

Destinataires - Direction commune	Nombre d'envois en 2024
Agents + familles/proches de résidents	51
Familles/proches de résidents	18
Agents	25



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA COMMUNICATION (2/2)

Supports de communication

La mise à jour graphique et structurelle de plusieurs documents de communication s'est poursuivie en 2024, en cohérence avec la charte visuelle des établissements :

- Plaquettes de présentation des EHPAD et services
- Documents du CRT Atome : livret d'accueil, document de prise en charge, règlement de fonctionnement
- Livret d'accueil des stagiaires
- etc.

Certains documents ont été validés courant 2024 ; d'autres feront l'objet d'une approbation en début d'année 2025.

Un kakémono a également été conçu à la demande de la cadre supérieure de santé et de l'animatrice qualité.



Réseaux sociaux et identité commune

La page LinkedIn historiquement dédiée à l'EHPAD Les Signolles a été transformée pour représenter l'ensemble de la Direction commune. Les informations ont été actualisées dans ce sens.

Dans une logique de communication unifiée, un projet de création d'un logo "Direction commune" a été lancé en interne. Après une première sélection réalisée par la direction et l'encadrement, le choix final du logo sera confié aux agents début 2025.

A noter que ce logo sera à utiliser en complément des logos existants.

Vers une stratégie de communication structurée

Avec la mise en place du comité stratégique en novembre 2024, les réflexions ont été amorcées pour construire des stratégies globales, notamment en matière de communication. La stratégie de communication sera finalisée en cohérence avec le projet d'établissement 2025-2029, afin d'en incarner les orientations et de structurer les actions à venir.

Perspectives 2025

- Poursuite/amélioration des actions de communication engagées
- Finalisation de la stratégie de communication
- Début de la mise en œuvre des actions définies dans le projet d'établissement (PE)

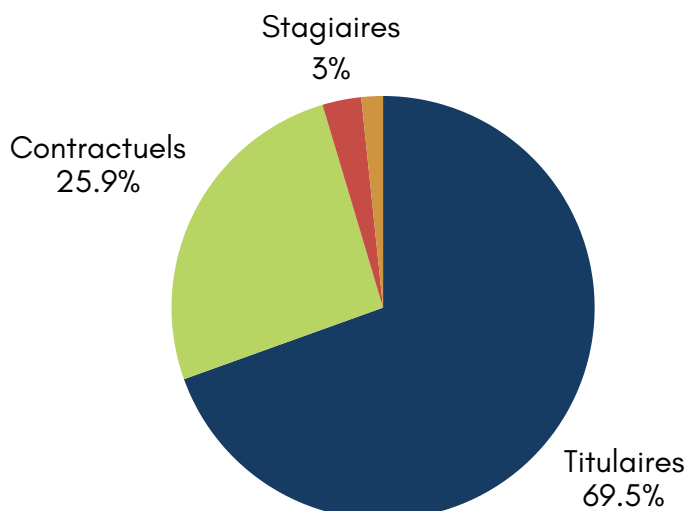
LE BILAN SOCIAL

Le bilan social a pour objectif de récapituler dans un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus.

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (1/4)

L'effectif

Tableau des Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) - moyenne annuelle - tous budgets confondus						
Personnel non médical	2022 ETP Moyen rémunéré	%	2023 ETP Moyen rémunéré	%	2024 ETP Moyen rémunéré	%
Agents contractuels	39.72	22.33	43.54	24.15	45.82	25.87
Agents titulaires	133.39	74.57	128.75	71.41	123.13	69.51
Agents stagiaires	4.71	2.63	5.99	2.92	5.26	2.97
Sous total	177.82		178.28		174.21	
Autres contrats	1	0.56	1.71	0.95	2.92	1.65
Total général	178.82	100	179.99	100	177.13	100



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (2/4)

Tableau des ETP moyens rémunérés

Personnel non médical	2022 ETP MR	2023 ETP MR	2024 ETP MR
Personnels de direction et administratifs	9	8.12	8.37
Personnels des services médicaux et rééducation	140.52	138,17	132.18
Dont IDE et CDS	19.47	18.31	17.25
Dont AS	71.10	68.38	68.86
Dont ASH	44.38	45,48	40.07
Dont AMA	1	1	1
Dont ergothérapeutes	2	2	2
Dont diététicienne	1	1	1
Dont préparateurs en pharmacie	1.57	2	2
Psychologue	0.80	0.80	0.80
Personnels médico-techniques, techniques et ouvriers	29.07	32.19	33.87
Apprenti/service-civique	1	1.72	2.92
Total	178.82	179.99	177.13

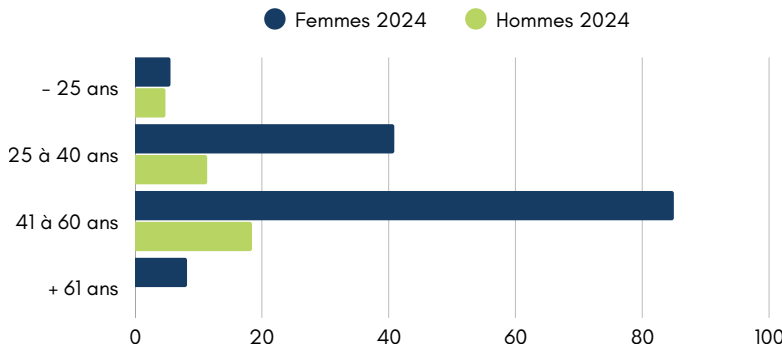
On peut noter une certaine stabilité dans les effectifs, les changements étant principalement dus à des modifications des temps de travail des agents (temps partiel thérapeutique) ou à des mises à disposition entre établissements ou au CRT Atome.

Répartitions des âges - ETP

	2022			2023			2024		
	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes
Moins de 25 ans	8.38	5.70	2.68	9.89	6.03	3.86	10.38	5.59	4.79
25 à 40	47.37	38.01	9.36	52.78	41.73	11.05	52.27	40.89	11.38
41 à 60	103.76	84.88	18.88	104.28	85.50	18.78	103.42	84.98	18.44
+ de 61	19.31	14.28	5.03	10.72	10.69	0.03	8.20	8.20	0
	178.82	142.87	35.95	179.99	146.27	33.72	177.13	142.52	34.61

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (3/4)



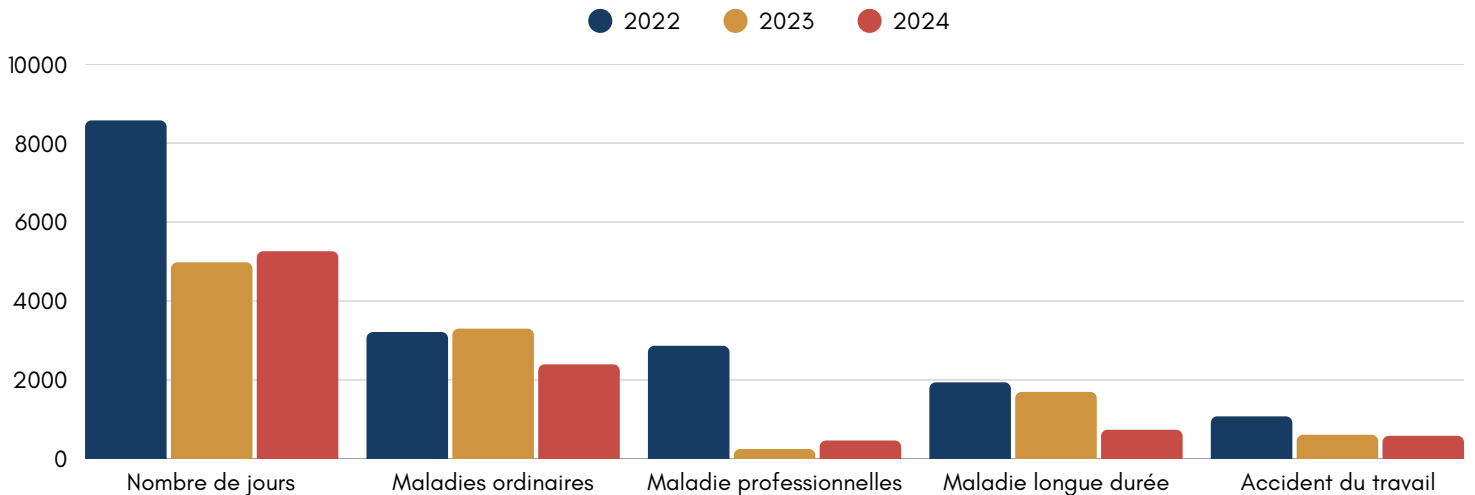
Il est constaté un vieillissement des agents, ce qui nécessite une gestion anticipée des départs à la retraite pour les dix prochaines années. Par ailleurs, on observe que la majorité des agents sont des femmes.

L'absentéisme

Total jours	Nb. total	Nb. total en jour	Arrêt Maladie ordinaire	Arrêt maladie pro.	Arrêt maladie longue durée	Arrêt accident du travail	Maternité/paternité	Titulaires	Contractuels	%
2024	186	5260	2395	466	738	585	0	4698	564	13.08
2023	95	4979	3300	251	1696	611	168	4155	824	13.18
2022	351	8574	3214	2865	1939	1077	556	7425	571	21.12

Le taux de référence de l'absentéisme dans la Fonction Publique Hospitalière en 2023 est de 14 % (Source : Enquête Emploi 2023 - INSEE)

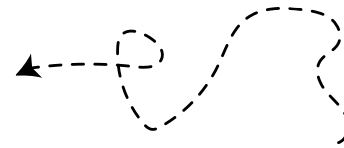
On peut se féliciter de la diminution des accidents du travail, qui est le résultat d'une politique d'anticipation des troubles musculosquelettiques grâce à l'investissement de la direction dans l'achat de matériel adapté.



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (4/4)

	Type RQTH ou ATI	Statut
Agent 1	RQTH	Titulaire
Agent 2	RQTH	Titulaire
Agent 3	RQTH	Titulaire
Agent 4	RQTH	CDD
Agent 5	ATI	Titulaire
Agent 7	RQTH	Titulaire
Agent 8	RQTH	Titulaire
Agent 9	ATI	Titulaire



Le pourcentage de travailleurs en situation de handicap est de 5,8%.

Stagiaires accueillis

En 2024, l'établissement a accueilli un total de 55 stagiaires, répartis sur différents cursus de formation.

Formation	2024
Accompagnement éducatif et social	2
Aide-soignant	14
Infirmier	14
CAP	4
Bac Pro	8
Terminale	3
BUT	2
AFPA	2
Orthophonie	1
France-Travail	5
DuoDay	4

La Direction commune s'est associée avec France Travail et Cap emploi pour accueillir des demandeurs d'emploi à la découverte des métiers de l'EHPAD. Les métiers du soin ont été priorités, mais les métiers techniques ont également été mis en avant. Certaines de ces immersions ont abouti à des embauches.



DuoDay, le 21/11/2024

L'opération "DuoDay", une journée d'accueil de demandeurs d'emploi en situation de handicap, a été un véritable succès avec l'accueil de 4 personnes dans des métiers administratifs et à la lingerie. Il est prévu d'étendre cette opération aux autres établissements de la direction commune.

Un remerciement aux agents qui consacrent du temps pour l'accueil des stagiaires tout au long de l'année, ainsi qu'à notre animatrice-qualité, qui est en charge de l'organisation de l'accueil des stagiaires.

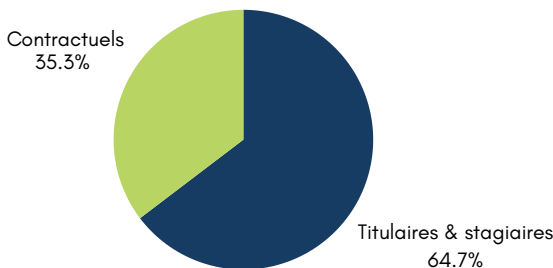
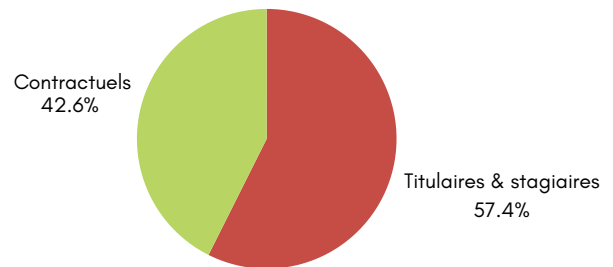
LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR LES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS (1/4)

L'effectif

Les Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) : moyennes annuelles - tous budgets confondus

EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC						
Personnel non médical	2022 ETP	%	2023 ETP	%	2024 ETP	%
Agents contractuels	22.93	42.8	23.95	41.73	25.69	42.6
Agents titulaires et stagiaires	30.65	57.20	33.41	58.27	34.61	57.4
Total général	53.58	100	57.34	100	60.30	100



EHPAD LES 4 CADRANS DE CHÂTELUS-MALVALEIX						
Personnel non médical	2022 ETP	%	2023 ETP	%	2024 ETP	%
Agents contractuels	11.71	46.05	11.78	41.28	10.32	35.34
Agents titulaires et stagiaires	13.72	53.95	16.76	58.72	18.88	64.66
Total général	25.43	100	28.54	100	29.20	100

ETP moyen rémunéré au 31/12/2024 - EHPAD Eugène Romaine

Filière	2022	2023	2024
Personnels de direction et administratif	2	2	2
Personnels des services de soins	43,45	40,98	40,03
Dont IDE et CDS	4,22	5,58	5,68
AS	24,36	18,42	18,95
ASH FF		5,73	8,85
ASH	14,87	16,72	14,5
ASG	2	2	2
Psychologue	0	0,26	0,9
Personnels médico-techniques	1,5	1,61	1,67
Animation	1	1	1
Personnels techniques et ouvriers	4,57	4,02	4,75
Contrats aidés/parcours emplois compétences	0	0	0
Total	54,52	57,34	60,3

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR LES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS (2/4)

ETP moyen rémunéré au 31/12/2024 - EHPAD Les 4 Cadrans

Filière	2022	2023	2024
Personnels de direction et administratif	1	1	1
Personnels des services de soins	24,26	22,72	25,04
Dont IDE et CDS	3	3	3
AS	11,81	10,11	10,84
ASH FF		2,47	0,85
ASH	9,45	9,61	11,2
Psychologue	0	0,03	0,1
Personnels médico-techniques	0,23	0,32	0,21
Animation	2	2	2
Personnels techniques et ouvriers	0	0	0
Contrats aidés/parcours emplois compétences	0	0	0
Total	27,49	28,54	29,2

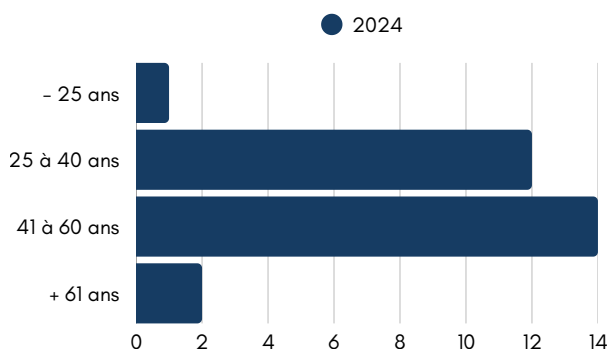
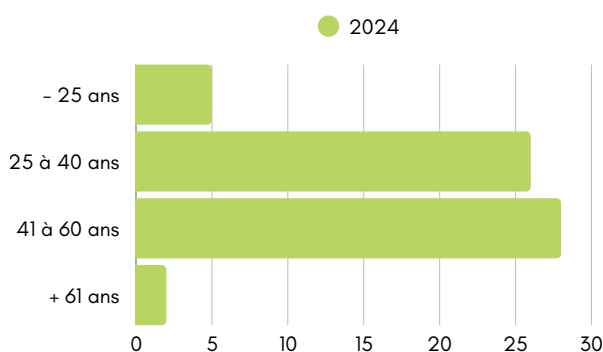
Les établissements de Boussac et Châtelus-Malvaleix partagent le même numéro d'exploitation. Par conséquent, il n'y a pas de distinction lors des embauches entre ces deux établissements. Les agents peuvent, en théorie, travailler sur les deux sites.

Cependant, cette mobilité concerne principalement le personnel technique, la psychologue, le personnel de direction, et certains infirmiers diplômés d'État, afin d'assurer la continuité du service.

Ce partage d'agents engendre des opérations comptables de remboursements entre les établissements.

Répartition des âges - effectif physique - EHPAD Eugène Romaine

	Total 2022	Total 2023	Total 2024
Moins de 25 ans	6	5	5
25 à 40	25	24	26
41 à 60	27	31	28
+ de 61	4	2	2
Total	62	62	61



Répartition des âges - effectif physique - Les 4 Cadrans

	Total 2022	Total 2023	Total 2024
Moins de 25 ans	1	1	1
25 à 40	12	11	12
41 à 60	13	13	14
+ de 61	1	2	2
Total	27	27	29

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR LES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS (3/4)

Masse salariale 2024

Janvier	924 503,35
Février	769 545,53
Mars	774 589,21
Avril	792 946,46
Mai	762 217,01
Juin	780 799,17
Juillet	805 608,72
Août	810 362,63
Septembre	821 552,48
Octobre	804 874,14
Novembre	951 162,96
Décembre	815 413,81
Total	9 813 605,4€

L'absentéisme

EHPAD EUGÈNE ROMAINE

Nature de l'arrêt	2022		2023		2024	
	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
Maladie ordinaire	41	789	41	967	59	1535
Accident du travail	2	36	2	85	2	19
Maladie pro.	1	180	2	430	1	62
Congé maternité	3	300	4	428	3	237
Congé longue durée	2	126	0	0	2	478
Total	49	1431	49	1910	67	2331

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR LES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS (4/4)

EHPAD LES 4 CADRANS

Nature de l'arrêt	2022		2023		2024	
	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
Maladie ordinaire	21	235	8	116	12	460
Accident du travail	4	739	4	1110	4	812
Maladie pro.				0	0	0
Congé maternité			1	137	0	0
Congé longue durée	1	170		0	0	0
Congé paternité	1	15		0	0	0
Con. longue maladie					2	402
Total	27	1159	13	1363	18	1674

Le taux de référence de l'absentéisme dans la Fonction Publique Hospitalière en 2023 est de 14 % (Source : Enquête Emploi 2023 - INSEE)

Le taux d'absentéisme est de 14,46 % pour l'EHPAD de Boussac et de 22,20 % pour l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix. Le pourcentage élevé d'absences à Châtelus s'explique notamment par le placement d'agents en longue maladie suite à un accident du travail.

Grâce à un travail collaboratif avec les agents, le service des ressources humaines et la médecine du travail, plusieurs dossiers devraient aboutir à une conclusion prochainement.

Stagiaires accueillis

Formation	2024
Aide-soignant	5
Infirmier	7
SAPAT (service aux personnes et animations des territoires)	3
ASSP (Accompagnement et service à la personne)	3
Collège	3
AES (Accompagnement éducatif et social)	1
Licence	1
France-Travail	5

LE BILAN SOCIAL

LA FORMATION AU SEIN DE NOS ÉTABLISSEMENTS (1/2)

La formation des agents du service public est un pilier essentiel pour garantir la qualité des services rendus aux usagers, assurer l'adaptation des compétences aux évolutions des missions, et favoriser l'épanouissement professionnel des agents. Elle se décline en plusieurs axes complémentaires :

- **Formation initiale et intégration** : Les agents nouvellement recrutés bénéficient de formations d'intégration pour découvrir les spécificités de leur poste, les valeurs du service public (neutralité, égalité, continuité) et les enjeux de leur mission. Ces formations permettent une prise de fonction rapide et efficace.
- **Formation continue** :
 - **Maintien et développement des compétences** : Les agents suivent des formations tout au long de leur carrière pour actualiser leurs connaissances, maîtriser de nouveaux outils ou techniques, et s'adapter aux évolutions réglementaires ou technologiques.
 - **Préparation aux évolutions de carrière** : Des formations spécifiques sont proposées pour préparer les agents à des promotions internes, des concours ou des mobilités fonctionnelles.
- **Formation qualifiante** : Pour les agents sans qualification ou souhaitant évoluer, des formations diplômantes ou certifiantes sont mises en place pour leur permettre d'acquérir des compétences reconnues et d'accéder à des postes à responsabilités.
- **Formation à la reconversion professionnelle** : Les agents peuvent bénéficier d'accompagnements pour envisager une reconversion professionnelle, notamment via des bilans de compétences ou des formations spécifiques.
- **Validation des acquis de l'expérience (VAE)** : La VAE permet aux agents de valoriser leur expérience professionnelle en obtenant une certification ou un diplôme correspondant à leurs compétences acquises sur le terrain.
- **Formation aux enjeux transversaux** : Des sessions sont dédiées à des thématiques communes à tous les agents, comme la prévention des risques professionnels, la sécurité informatique, ou encore les enjeux de la transition écologique.



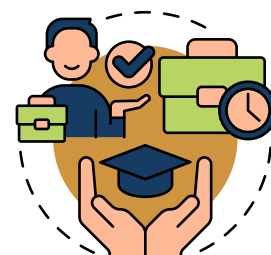
Ces dispositifs de formation sont conçus pour répondre aux besoins individuels des agents tout en soutenant les objectifs collectifs de l'administration. Ils contribuent à renforcer la professionnalisation, la motivation et l'engagement des agents au service de l'intérêt général.

LE BILAN SOCIAL

LA FORMATION AU SEIN DE NOS ÉTABLISSEMENTS (2/2)

La politique de formation

La formation continue garantit aux agents l'actualisation des compétences et des connaissances spécifiques à la prise en charge des personnes accompagnées. Les formations peuvent être proposées en interne par l'établissement, ou en externe par des organismes de formation agréés QUALIOPI.



Le financement de la formation

La formation est financée grâce aux fonds reversés par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la fonction publique hospitalière, l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH). Le financement de la formation se fait grâce aux différentes cotisations :

- La cotisation de 2,1 %, dont 83 % pour le poste « Plan Ets »
- La cotisation de 0,6 %, dont 94,1 % pour le poste « FMEP » (Fonds mutualisé pour les études promotionnelles)
- La cotisation de 0,2 % CFP/BC/VAE (Congé de formation professionnelle, Bilan de compétences et Validation des acquis de l'expérience)
- Les CHU et les établissements publics de santé doivent consacrer respectivement 0,5 % et 0,75 % du montant des rémunérations des personnels médicaux (médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens) au financement de leur obligation de Développement Professionnel Continu Médical (DPCM).

En 2024, à l'EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, 79 agents ont suivi une ou plusieurs formations. Au total, 24 formations différentes ont été organisées, dont 4 études promotionnelles.

Les chiffres de 2024 pour l'EHPAD d'Ajain

203

actions de formation

05

études promotionnelles et formation qualifiante

01

formation qualifiante

03

alternances

16

organismes de formation partenaires

23 AFGSU

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence


6 SSIAP

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

2 SST

Sauveteur secouriste du travail

80

formations incendie 

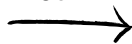
142 405,95 €

comme recettes de l'année

829

jours de formation

soit



5803

heures de formation



LE BILAN SOCIAL

LES CONCOURS EN 2024

EHPAD Les Signolles d'Ajain		
Concours	Nombre de candidatures	Admis
Technicien Supérieur Hospitalier	1	1
Aide-Soignant	5	1
Agent des Services Hospitaliers	5	2
Adjoint des Cadres	1	1
Agent d'Entretien Qualifié	2	2
Agent de Maîtrise	1	1
Technicien Hospitalier	1	1

EHPAD Eugène Romaine de Bousac		
Concours	Nombre de candidatures	Admis
Ouvrier Polyvalent	1	1
Infirmier en soins généraux	1	1
Agent des services hospitaliers	2	2
Aide-soignant	2	2

LE BILAN SOCIAL

FOCUS SUR LA GESTION DES STAGES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE

Livret d'accueil

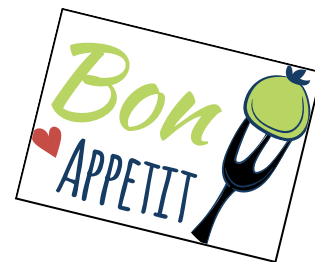
En 2024, un livret d'accueil destiné aux stagiaires a été conçu en collaboration avec l'animatrice qualité, les cadres de santé et une infirmière responsable du tutorat. Ce livret, remis à chaque stagiaire dès son arrivée sur le site, contient des informations pratiques sur l'établissement ainsi que sur les différents services qui le composent.

Un livret pour l'EHPAD d'Ajain puis un livret pour les EHPAD de Boussac/Châtelus-Malvaleix.



Gratuité des repas

Depuis cette année, la Direction Commune a accordé la gratuité des repas aux stagiaires sur l'ensemble de ses sites, quelle que soit la durée ou la catégorie du stage. Cette initiative permet aux étudiants, parfois en situation précaire, de bénéficier d'un repas complet au self du personnel. Un projet cher au service d'encadrement et à la référente des stages, sensibilisés par le passé à la situation de stagiaires ne pouvant pas se restaurer durant leur journée de stage.



Stagiaires accueillis en 2024

Catégorie de stage	Nombre de stagiaires
Accompagnement éducatif et social	3
Ergothérapeute	1
Aide-soignant	20
Infirmier	26
CAP	4
BAC PRO ASSP ou SAPAT	16
Stage de terminale	3
BUT	4
Stage découverte	3
AFPA (Atelier/Maintenance)	2
Diplôme d'orthophonie	1
Total	83

LE BILAN SOCIAL

DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE



Le dialogue social désigne l'ensemble des négociations, des consultations et des échanges entre les agents et la Direction de l'EHPAD. Au sein de la Direction commune, les membres du Comité social d'établissement (CSE), se réunissent en moyenne 4 fois par an : nous avons des réunions de CSE pour l'EHPAD d'Ajain et des réunions pour les EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix.



Elections professionnelles

Les élections professionnelles ont lieu tous les 4 ans et c'est le service des ressources humaines qui se charge de leur organisation. Les dernières élections ont eu lieu le 08 décembre 2022.



Les représentants du personnel

EHPAD Les Signolles	
Représentants titulaires CGT	Représentants suppléants CGT
<ul style="list-style-type: none"> • COULAUDON Christelle (AS) • FERNANDEZ Sophie (Animatrice) • TORRENT Nicolas (OP) • DAUDON Christel (PPH) • TACHON Dominique (OP) • COTTON Stéphanie (AMP) 	<ul style="list-style-type: none"> • LEVISTRE Patricia (AS) • BOUCHERAT Roselyne (OP) • PUGIN Sandra (AEQ) • JONCKHEERE Marianne (AS) • MOURLON Catherine (AS) • OLVEIRA DOS SANTOS Célia (ASH) • PEREIRA DE MATOS Catherine (ASH)

EHPAD Eugène Romaine & Les 4 Cadrans	
Membres titulaires CFDT	<ul style="list-style-type: none"> • Ingrid DIOT (AS) • Lisa MASSE (IDE) • Maryline PARROT (IDE)
Membres titulaires CGT	<ul style="list-style-type: none"> • Émilie AUGENDRE (AS) • Marjolaine GUILLEMET (IDE)
Membres suppléants CFDT	<ul style="list-style-type: none"> • Fabienne FONTANILLES (AS) • Laurence VINCENT (OPO) • Sophie PERAGIN (AS)
Membres suppléants CGT	<ul style="list-style-type: none"> • Béatrice DETROIS (AS) • Valérie JOACHIM (IDE)

LE BILAN SOCIAL

PRÉPARATION D'UN AUDIT RH SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL - EHPAD EUGÈNE ROMAINE

Un projet initié par la Direction face à des tensions RH

Au cours de l'année 2024, la Direction Commune a engagé une réflexion approfondie sur l'organisation du travail au sein de l'EHPAD Eugène Romaine. Cette initiative a été motivée par des difficultés récurrentes rencontrées sur le plan des ressources humaines, impactant la qualité de vie au travail des équipes et l'accompagnement des résidents.

Dans ce contexte, la Direction a souhaité structurer une démarche d'audit RH visant à analyser les pratiques organisationnelles et à identifier des leviers d'amélioration. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du projet d'établissement 2025-2029 et dans la volonté de renforcer la qualité de vie au travail des professionnels.

Un projet inscrit dans l'appel à projet QVCT de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

La préparation de cet audit a également permis à l'établissement de candidat à l' Appel à Projet régional de l'ARS Nouvelle-Aquitaine consacré à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) dans le secteur médico-social. Cette démarche a ainsi retenu d'un soutien institutionnel , témoignant de l'engagement de l'établissement en faveur du bien-être des équipes et de l'amélioration continue des organisations.

Objectifs de la démarche

Les travaux préparatoires menés en 2024 ont permis de définir les principaux objectifs de la mission :

- Analyser l'organisation du travail des équipes de soins et hôtelières ;
- Identifier les marges de manœuvre pour optimiser les pratiques ;
- Renforcer la qualité de vie au travail et la fluidité de la coordination entre les professionnels ;
- Impliquer les équipes dans une réflexion collective autour de l'organisation.

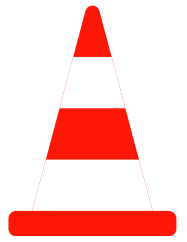
Perspectives 2025

La mission d'audit, confiée au cabinet ABAQ Conseil, sera prévue début 2025. Les conclusions alimenteront un plan d'actions structuré, au service des professionnels et des résidents.

Ce projet marque une étape importante dans la stratégie RH de la Direction Commune et illustre sa volonté d'agir concrètement sur les conditions de travail.

LE BILAN SOCIAL

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL - ORGANISATION DE TRAVAIL



Hygiène et sécurité des locaux

Les locaux de travail de l'établissement sont tenus dans un état constant de propreté et présentent les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la santé des agents et à celle des usagers.

Médecine du travail

Le médecin du travail conseille l'administration, les agents et leurs représentants sur les points suivants :

- Évaluation des risques professionnels
- Protection contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
- Adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, en vue de contribuer au maintien dans l'emploi des agents
- Hygiène générale des locaux de service
- Hygiène dans les restaurants administratifs
- Information sanitaire

42

visites médicales en 2024
pour l'EHPAD d'Ajain



26

visites médicales en 2024
pour l'EHPAD de Boussac



10

visites médicales en 2024 pour
l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix

Accord de télétravail : extension des professions éligibles

Dans le courant du dernier trimestre 2024, un projet d'évolution de l'accord de télétravail a été lancé afin d'élargir le dispositif à l'ensemble des agents exerçant des missions administratives. Cette initiative vise à renforcer la qualité de vie au travail et à favoriser une organisation plus souple et efficiente. Le projet sera soumis à l'examen des CSE au cours du premier trimestre 2025 en vue de sa validation.



LE BILAN SOCIAL

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE - ENGAGEMENT ET PERSPECTIVES 2025



2024 : Une année de transition

L'année 2024 a été marquée par une transition dans la gouvernance, préparant la mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2029. Peu d'actions concrètes ont été entreprises, mais cette période a permis de poser les bases stratégiques de notre engagement en **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**.

Les efforts ont principalement porté sur :

- La structuration des engagements pour intégrer la RSE dans la stratégie future.
- Le renforcement du dialogue interne et la préparation des équipes au changement.
- L'analyse des infrastructures et des pistes d'optimisation énergétique.
- Le renforcement des partenariats locaux et l'ancrage territorial.

2025 : Vers une mise en œuvre concrète

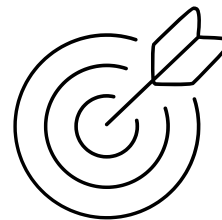
Avec l'entrée en vigueur du projet d'établissement, 2025 sera une année d'action :

- Déploiement de formations pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.
- Amélioration des conditions de travail et du bien-être des professionnels.
- Optimisation des ressources et modernisation des bâtiments.
- Mise en place d'indicateurs RSE pour suivre et améliorer nos actions.

2024 a posé les bases, 2025 concrétisera nos ambitions. Ensemble, construisons un avenir plus durable et solidaire !

LE BILAN SOCIAL

PROJECTIONS DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



L'année 2024 a été marquée par un changement de direction en août, avec l'arrivée de M. Frédéric DESCHAMP. Ce nouveau chapitre ouvre la voie à plusieurs initiatives majeures, actuellement en cours de déploiement sous son impulsion.

- **Rédaction des lignes de gestion** : En collaboration avec les représentants du personnel, une ligne de conduite claire sera élaborée pour la gestion des carrières des agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Cela permettra de structurer et d'harmoniser les parcours professionnels.
- **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)** : Un projet ambitieux sera mis en place pour anticiper les besoins internes, renforcer les possibilités de mobilité et favoriser les montées en compétences au sein de l'établissement.
- **Qualité de Vie au Travail (QVT)** : Un focus particulier sera mis sur l'amélioration des conditions de travail, notamment via l'adaptation des postes en cas de problèmes de santé, mais aussi sur le bien-être quotidien et le renforcement du sentiment d'appartenance à la Direction commune.
- **Prévoyance** : Un travail collaboratif avec les représentants du personnel permettra de préparer le déploiement d'une prise en charge de prévoyance, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2026.
- **Politique d'accueil des agents en situation de handicap** : Une politique dédiée sera mise en place pour favoriser l'inclusion et l'accompagnement des agents en situation de handicap, renforçant ainsi l'engagement de la Direction commune en faveur de l'égalité des chances.
- **Nomination d'un référent laïcité** : Un référent laïcité sera désigné pour veiller au respect des principes de neutralité et de laïcité au sein de l'établissement, garantissant ainsi une prise en charge respectueuse de chacun.

Ces initiatives en cours témoignent d'une volonté forte de moderniser la gestion des ressources humaines, d'améliorer les conditions de travail et de préparer l'avenir avec des solutions adaptées aux enjeux actuels et futurs.

RAPPORT FINANCIER - EHPAD LES SIGNOLLES

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

Compte de résultat de l'EHPAD

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	1 898 544,72€	1 896 158,42€	(2 386,30) €	-0,13%
	GROUPE 2	9 563 178,62€	9 194 319,10€	(368 859,52) €	-3,86%
	GROUPE 3	1 477 004,97€	1 453 326,59€	(23 678,38) €	-1,60%
	TOTAUX	12 938 728,31€	12 543 804,11€	(394 924,20) €	-3,05%
PRODUITS	GROUPE 1	10 917 680,67€	10 972 984,63€	55 303,96€	0,51%
	GROUPE 2	1 612 277,87€	1 354 934,54€	(257 343,33) €	-15,96%
	GROUPE 3	275 345,30€	392 754,75€	117 409,45€	42,64%
	TOTAUX	12 805 303,84€	12 720 673,92€	(84 629,92) €	-0,66%
RÉSULTAT		(133 424,47) €	176 869,81€	310 294,28€	

par des économies de charges significatives par rapport à 2023, en particulier sur le groupe 2 (368 859,52 €), liées aux travaux de restructuration qui ont conduit à une fermeture temporaire de lits, et donc à une réduction des effectifs soignants.

Concernant les produits, on constate une baisse de ceux du groupe 2, principalement due à une diminution des remboursements des frais de budgets annexes, notamment sur le portage de repas, et une diminution des mises à disposition du personnel non médical.

En revanche, les produits du groupe 3 augmentent fortement en raison de la reprise importante de provisions réglementées, elles aussi liées à la restructuration de l'établissement.

À noter également que les produits du groupe 1 restent malgré tout en augmentation, portés par la reconduction de dotations plus élevées que l'année dernière, et ce malgré la baisse des produits liés aux usagers.

En résumé, nous sommes sur une année assez exceptionnelle en raison des travaux. Il convient donc d'être extrêmement vigilant quant au dégel des postes lors de la réouverture des lits, afin d'éviter une hausse trop importante des charges du groupe 2, sans avoir en face des produits suffisants du fait de la tarification.

Dans ce sens, un suivi mensuel croisé entre les ETP soignants et le taux d'occupation sera mis en place pour anticiper tout risque de sureffectif.

Compte de résultat du SSIAD

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	12 006,89€	22 705,16€	10 698,27€	89,10%
	GROUPE 2	456 359,19€	460 489,35€	4 130,16€	0,91%
	GROUPE 3	17 884,39€	27 222,78€	9 338,39€	52,22%
	TOTAUX	486 250,47€	510 417,29€	24 166,82€	4,97%
PRODUITS	GROUPE 1	526 934,00€	537 723,00€	10 789,00€	2,05%
	GROUPE 2	4 294,54€	4 888,96€	594,42€	13,84%
	GROUPE 3	1 467,31€	- €	(1 467,31) €	-100,00%
	TOTAUX	532 695,85€	542 611,96€	9 916,11€	1,86%
RÉSULTAT		46 445,38€	32 194,67€	(14 250,71) €	

Commentaire : Le budget du SSIAD montre un équilibre régulier par rapport à l'année dernière, avec un résultat excédentaire de 32 194,67 euros.

À noter une forte augmentation des charges du groupe 1, expliquée par l'adoption d'un nouveau logiciel de gestion et d'un système de téléphonie en avril 2024.

Compte de résultat du portage de repas

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	90 991,24€	7 416,89€	(83 574,35) €	-91,85%
	GROUPE 2	24 130,29€	24 770,45€	640,16€	2,65%
	GROUPE 3	11 416,53€	10 625,97€	(790,56) €	-6,92%
	TOTAUX	126 538,06€	42 813,31€	(83 724,75) €	-66,17%
PRODUITS	GROUPE 1	- €	- €	- €	
	GROUPE 2	124 623,86€	136 574,71€	11 950,85€	9,59%
	GROUPE 3	1 291,25€	- €	(1 291,25) €	-100,00%
	TOTAUX	125 915,11€	136 574,71€	10 659,60€	8,47%
RÉSULTAT		(622,95) €	93 761,40€	94 384,35€	

Commentaire : Le budget du portage de repas présente un résultat plus représentatif en 2024, car l'exercice 2023 avait été apuré par des remboursements de frais divers.

Ce budget affiche ainsi un excédent de 93761,40 euros, révélant le potentiel de cette activité annexe, désormais rentable, soutenue par l'unité de production centrale alimentaire.

Compte de résultat de l'Accueil de jour

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	39 331,42€	19 998,38€	(19 333,04) €	-49,15%
	GROUPE 2	188 762,37€	199 871,99€	11 109,62€	5,89%
	GROUPE 3	54 810,88€	12 885,58€	(41 925,30) €	-76,49%
	TOTAUX	282 904,67€	232 755,95€	(50 148,72) €	-17,73%

PRODUITS	GROUPE 1	231 634,76€	223 297,56€	(8 337,20) €	-3,60%
	GROUPE 2	6 935,84€	2 974,21€	(3 961,63) €	-57,12%
	GROUPE 3	47 434,70€	- €	(47 434,70) €	-100,00%
	TOTAUX	286 005,30€	226 271,77€	(59 733,53) €	-20,89%
RÉSULTAT		3 100,63€	(6 484,18) €	(9 584,81) €	

Commentaire : Pour le budget de l'accueil de jour, l'écart entre 2023 et 2024 s'explique par un enregistrement comptable différent.

En 2023, les frais de transport des usagers étaient imputés au compte 6242. Cette année, cette ligne a été utilisée pour un remboursement de salaire, ce qui a conduit à imputer la charge sur le groupe 2. Concernant les produits du groupe 3, les reprises sur provisions ont été fléchées sur le budget H par l'ancienne direction.

Compte de résultat de la Forêt

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	1 318,34€	2 063,22€	744,88€	56,50%
	GROUPE 2		- €	- €	
	GROUPE 3	674,00€	705,00€	31,00€	4,60%
	TOTAUX	1 992,34€	2 768,22€	775,88€	38,94%
PRODUITS	GROUPE 1	- €	- €	- €	
	GROUPE 2	- €	- €	- €	
	GROUPE 3	- €	- €	- €	
	TOTAUX	- €	- €	- €	
RÉSULTAT		(1 992,34) €	(2 768,22) €	(775,88) €	

Commentaire : En ce qui concerne le budget forêt, aucune coupe prévue pour l'année 2024. Pour rappel, ce budget est destiné à s'autofinancer grâce à des coupes ponctuelles.

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE ERRD EN FIN D'EXERCICE

Le tableau de financement

Le tableau de financement représente l'ensemble des dépenses liées aux paiements des achats de biens immobilisés, aux remboursements de cautions et au remboursement des emprunts.

Emplois :

60 000 €

Remboursement des dettes financières

3 638 813,74 €

Immobilisations

3 698 813,74 €

Total des emplois

Ressources :

- **Capacité d'autofinancement :** 849 920,17 €
- **Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées :** 4 764 000 €
- **Apports, dotations, réserves, fonds propres et subventions d'investissement :** 642 259,59 €
- **Autres ressources :** 19 079,86 €
- **Total des ressources :** 6 275 259,62 €

Commentaire : Les ressources mobilisées s'élèvent à 6 275 259,62 €, contre 3 698 813,74 € d'emplois, ce qui permet de dégager un excédent de financement de 2 576 445,88 €.

L'excédent de financement s'explique en grande partie par un recours significatif à l'emprunt. Si la capacité d'autofinancement reste positive, elle n'est pas la principale source du financement. Cet excédent permet néanmoins de renforcer le fonds de roulement, traduisant une certaine marge de manœuvre, mais appelle à surveiller l'évolution de l'endettement.

Analyse de l'évolution de la situation financière

• Capacité d'auto-financement (CAF) :

- Montant : 849 920,17 €
- Taux de CAF : 6,24 %
- Référence attendue : > **5 % selon la FHF (Fédération Hospitalière de France)**

Commentaire : La CAF mesure la capacité de l'établissement à générer des ressources internes (hors subventions et emprunts) pour financer ses investissements.

Avec un taux de 6,24 %, l'établissement se situe au-dessus du seuil recommandé par la FHF (5 %), ce qui traduit une bonne performance financière.

Cette hausse de la CAF s'explique par un résultat d'exercice excédentaire et par l'augmentation des dotations aux amortissements, elles-mêmes liées aux travaux engagés sur le patrimoine immobilier.

• Fonds de roulement d'investissement (FRI) :

- **Montant 2023 : 1 624 342 €**
- **Montant 2024 : 3 930 468 €**
- **Évolution : +2 306 126 €**

Commentaire : Le FRI permet de mesurer les ressources longues affectées au financement des investissements.

L'augmentation significative du FRI est essentiellement due à l'arrivée de subventions d'investissement liées aux travaux, mais surtout à la mobilisation d'emprunts dans le cadre de la restructuration.

Ce niveau élevé montre que les ressources longues ont bien été mobilisées pour sécuriser le financement des projets d'investissement, sans pression excessive sur la trésorerie.

• Fonds de roulement d'exploitation :

- **Montant 2023 : 873 380 €**
- **Montant 2024 : 1 332 245 €**
- **Évolution : +458 865 €**

Commentaire : Le FRE correspond à la part du fonds de roulement global mobilisée pour l'exploitation courante.

Sa hausse est directement liée au résultat excédentaire, ce qui permet de dégager davantage de ressources pour absorber les décalages de trésorerie liés à l'exploitation.

C'est un signal positif sur la santé financière de l'établissement.

• Fonds de roulement net global :

- **Montant 2023 : 2 497 725,52 €**
- **Montant 2024 : 5 262 714 €**
- **Évolution : +2 764 988,48 €**

Commentaire : Le FRNG représente le surplus des ressources durables (fonds propres + emprunts à long terme) par rapport aux emplois durables.

Sa progression importante montre une consolidation de la structure financière de l'établissement. Elle

confirme que l'établissement a su capter des ressources longues supérieures aux besoins d'investissement, renforçant ainsi sa marge de manœuvre financière.

- **Trésorerie :**

- **Montant 2023 : 861 218 €**
- **Montant 2024 : 3 339 298 €**
- **Évolution : +2 478 080 €**

Commentaire : La trésorerie nette atteint un niveau très confortable, porté principalement par les flux liés aux emprunts, eux-mêmes dédiés à la restructuration.

Une trésorerie de ce niveau assure une solvabilité à court terme et une bonne capacité à faire face aux imprévus. L'établissement dispose de 97 jours de trésorerie, ce qui est au-dessus des seuils de vigilance généralement retenus dans le secteur public médico-social (60 à 90 jours).

Cependant, cette trésorerie reste en partie artificiellement gonflée par l'encaissement de l'emprunt destiné aux travaux, ce qui ne permet pas, à ce stade, d'avoir une vision totalement précise de la situation de trésorerie courante hors financement exceptionnel. Cela appelle donc à une vigilance particulière dans les mois à venir, à mesure de l'avancement des dépenses liées au chantier.

- **Délai moyen de paiement des créances clients :**

Le délai moyen de paiement des créances clients s'établit à 75 jours, calculé à partir d'un encours de créances de 614 959,63 € pour un chiffre d'affaires annuel "produit usager" de 2 996 088,53 €.

Ce niveau reste maîtrisé mais dépasse le seuil de vigilance habituellement recommandé dans le secteur médico-social, qui se situe à 30 jours. Il témoigne d'un certain allongement des délais de recouvrement, qu'il convient de surveiller avec attention.

Ce dépassement s'explique en partie par notre dépendance vis-à-vis des établissements publics payeurs dont les délais de traitement et de paiement peuvent être structurellement plus longs. Cette situation limite notre capacité à contenir cet indicateur malgré une gestion interne rigoureuse.

Une optimisation des processus de facturation, notamment en favorisant l'émission des factures en début de mois, permettrait néanmoins de réduire ce délai et d'améliorer la trésorerie à court terme.

- **Taux de vétusté des constructions :**

Le taux de vétusté des constructions s'élève à 51,9 %, calculé sur une valeur brute de 17,7 M€ pour un amortissement cumulé de 9,2 M€.

Ce niveau intermédiaire reflète une consommation partielle de la durée de vie comptable des bâtiments. Toutefois, ce taux doit être analysé avec prudence, dans la mesure où d'importants travaux de restructuration viennent d'être réceptionnés, et que la dernière phase n'a pas encore été totalement immobilisée à la date de clôture.

Le taux de vétusté devrait donc baisser mécaniquement à l'issue de l'enregistrement complet des nouvelles immobilisations, traduisant le rajeunissement récent du patrimoine bâti.

- **Taux de vétusté des installations techniques, matériel et outillage :**

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels et outillages s'élève à 93 %, calculé sur une base brute de 2 637 364,14 € et des amortissements cumulés de 2 451 834,57 €.

Ce taux élevé s'explique par le maintien en comptabilité d'un certain nombre de matériels obsolètes non encore mis au rebut, ainsi que par le non-renouvellement d'équipements importants, notamment le parc automobile. Une étude des besoins est prévue courant 2025 afin de redimensionner les équipements et programmer leur renouvellement progressif, en cohérence avec le plan pluriannuel d'investissement et les capacités financières de la structure.

• Taux d'endettement :

Le taux d'endettement de la structure s'élève à 41 % au 31 décembre 2024, Ce qui est en-dessous des seuils de vigilance généralement retenus dans le secteur public médico-social (50%).

Ce ratio est calculé sur la base d'un encours d'emprunts à long terme de 8,9 M€, rapporté à un total de capitaux permanents de 21,7 M€.

Il traduit un recours maîtrisé à l'endettement pour financer les investissements, notamment les phases récentes de restructuration immobilière.

Synthèse

L'exercice 2024 se caractérise par une situation financière normale et saine, marquée par :

- Le respect des grands équilibres financiers : le fonds de roulement (FRNG) couvre le besoin en fonds de roulement (BFR) et permet de dégager une trésorerie positive.
- Une bonne performance d'exploitation, avec une capacité d'autofinancement en hausse, conforme aux standards attendus du secteur.
- Des fonds de roulement renforcés, à la fois pour l'investissement et pour l'exploitation, traduisant une structure financière saine.
- Une trésorerie sécurisée, équivalente à près de 100 jours de fonctionnement, permettant de faire face sereinement aux besoins de court terme et aux engagements liés aux projets de restructuration. Il convient toutefois de noter que cette trésorerie reste en partie artificiellement gonflée par les emprunts, ce qui limite la visibilité sur la situation réelle hors financement exceptionnel.
- Un besoin en fonds de roulement maîtrisé, malgré une légère hausse principalement due à l'augmentation des créances d'exploitation.
- Un délai moyen de paiement des créances clients de 75 jours, au-dessus du seuil recommandé dans le secteur (30 jours). Ce niveau s'explique en partie par notre dépendance vis-à-vis des établissements publics payeurs, aux délais souvent plus longs. Une amélioration reste possible en anticipant la facturation, notamment en procédant à son émission en début de mois.
- Un taux de vétusté des constructions de 51,9 %, traduisant un patrimoine immobilier en partie amorti. Ce taux devrait mécaniquement baisser à l'issue de l'immobilisation complète des récentes opérations de restructuration.
- Un taux de vétusté élevé de 93 % sur les matériels techniques, en lien avec la non-mise au rebut de matériels obsolètes et le non-renouvellement de certains équipements structurants, comme le parc automobile. Une étude de besoins est programmée en 2025 pour engager une remise à niveau progressive.
- Un taux d'endettement à long terme de 41 %, illustrant un recours maîtrisé à l'emprunt pour soutenir les investissements, sans déséquilibrer la structure financière.

RAPPORT FINANCIER EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES 4 CADRANS

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

Compte de résultat de l'EHPAD Eugène Romaine

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GRUPE 1	914 537,50€	915 661,37€	1 123,87€	0,12%
	GRUPE 2	3 112 660,30€	3 355 241,38€	242 581,08€	7,79%
	GRUPE 3	615 147,73€	641 052,16€	25 904,43€	4,21%
	TOTAUX	4 642 345,53€	4 911 954,91€	269 609,38€	5,81%
PRODUITS	GRUPE 1	4 150 400,76€	4 761 931,71€	611 530,95€	14,73%
	GRUPE 2	316 870,51€	303 458,02€	(13 412,49) €	-4,23%
	GRUPE 3	133 466,30€	85 594,98€	(47 871,32) €	-35,87%
	TOTAUX	4 600 737,57€	5 150 984,71€	550 247,14€	11,96%
RÉSULTAT		(41 607,96) €	239 029,80€	280 637,76€	

Commentaire : Pour l'EHPAD de Boussac, on observe une augmentation des charges totales de 5,81 %, en partie liée au groupe 2 (charges de personnel), dont les charges progressent de 7,79 %. Pour ce groupe, cette évolution s'explique notamment par une vague d'arrêts maladie liée à des tensions sociales, ayant nécessité le recours accru à de l'intérim pour assurer la continuité du service, ce qui a mécaniquement alourdi la masse salariale.

Du côté des produits, la dotation soins versée par l'ARS enregistre une hausse significative de 14,73 %, liée à la nouvelle coupe Pathos, qui a permis une revalorisation durable des financements. Cette évolution a contribué à l'amélioration du résultat net, qui s'établit à +239 029,80 €.

Cette mesure ayant été confirmée comme pérenne, elle constitue un élément structurant pour l'équilibre financier de l'établissement dans les exercices à venir.

Compte de résultat de l'EHPAD Les 4 Cadrans

		2023	2024	ECART	ECART (%)
CHARGES	GROUPE 1	409 424,75€	387 957,78€	(21 466,97) €	-5,24%
	GROUPE 2	1 566 822,53€	1 549 417,41€	(17 405,12) €	-1,11%
	GROUPE 3	369 462,45€	419 502,89€	50 040,44€	13,54%
	TOTAUX	2 345 709,73€	2 356 878,08€	11 168,35€	0,48%
PRODUITS	GROUPE 1	1 993 769,96€	2 251 306,85€	257 536,89€	12,92%
	GROUPE 2	146 674,83€	150 502,68€	3 827,85€	2,61%
	GROUPE 3	15 007,22€	5 714,22€	(9 293,00) €	-61,92%
	TOTAUX	2 155 452,01€	2 407 523,75€	252 071,74€	11,69%
RÉSULTAT		(190 257,72) €	50 645,67€	240 903,39€	

Commentaire : Le scénario de l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix rejoint en grande partie celui de Boussac. En effet, bien que les charges soient globalement mieux maîtrisées que pour Boussac, on note une hausse de 13,54 % des charges du groupe 3, principalement due à des charges exceptionnelles liées à des titres annulés d'exercices antérieurs.

Côté produits, le même phénomène qu'à Boussac s'observe : une dotation ARS en hausse, notamment grâce à une résorption de plus-value positive, ce qui permet de dégager un résultat net excédentaire de 50 645,67 €.

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE ERRD EN FIN D'EXERCICE

Le tableau de financement

Le tableau de financement représente l'ensemble des dépenses liées aux paiements des achats de biens immobilisés, aux remboursements de cautions et au remboursement des emprunts.

Emplois :

402 658,59 €

Remboursement des dettes financières

137 569,03 €

Immobilisations

540 227,62 €

Total des emplois

Ressources :

- **Capacité d'autofinancement** : 760 876,36 €
- **Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées** : 21 750,00 €
- **Total des ressources** : 783 626,36 €

Commentaire : Les ressources mobilisées s'élèvent à 783 626,36 €, contre 540 227,62 € d'emplois, permettant de dégager un excédent de financement de 243 398,74 €.

Cet excédent correspond à un apport au fonds de roulement, traduisant une gestion financière rigoureuse et un autofinancement solide. Malgré un niveau d'investissement plus élevé que prévu, l'équilibre est assuré grâce à une capacité d'autofinancement confortable, évitant tout recours supplémentaire à l'emprunt.

Analyse de l'évolution de la situation financière

• Capacité d'auto-financement (CAF) :

- Montant 2023 : 552 498,00 €
- Montant 2024 : 760 876,36 €
- Taux de CAF 2024 : 10,07 %
- Référence attendue : > 5 % (FHF)

Commentaire : La CAF mesure la capacité de l'établissement à générer des ressources internes (hors subventions et emprunts) pour financer ses investissements.

Avec un taux de 10,07 %, l'établissement dépasse largement le seuil recommandé, traduisant une excellente performance financière.

Cette progression s'explique principalement par une amélioration du résultat net, en lien avec la revalorisation durable de la dotation soins suite à la nouvelle coupe Pathos.

- **Fonds de roulement d'investissement :**

- Montant 2023 : 1 071 536 €
- Montant 2024 : 1 173 223,79 €
- Évolution : +101 687,79 €

Commentaire : Le FRI représente les ressources longues mobilisées pour financer les investissements. L'augmentation observée témoigne d'une stabilisation des ressources longues, soutenue par une politique d'investissement cohérente et un bon équilibre entre subventions et recours à l'emprunt.

- **Fonds de roulement d'exploitation :**

- Montant 2023 : 442 573 €
- Montant 2024 : 567 202,89 €
- Évolution : +124 629,89 €

Commentaire : Le FRE, qui correspond aux ressources mobilisées pour l'exploitation courante, est en hausse.

Ce renforcement est principalement lié à la bonne performance de l'exercice, et traduit une capacité accrue à absorber les besoins en trésorerie liés à l'exploitation.

- **Fonds de roulement net global :**

- Montant 2023 : 1 514 109 €
- Montant 2024 : 1 740 426 €
- Évolution : +226 317 €

Commentaire : Le FRNG mesure l'excédent des ressources durables par rapport aux emplois durables. Sa hausse modérée indique une consolidation progressive de la structure financière, avec une couverture correcte des besoins à long terme.

- **Besoin en fonds de roulement :**

- Montant 2023 : 410 852,27 €
- Montant 2024 : 386 770,94 €
- Évolution : -24 081,33 €

Commentaire : Le BFR baisse légèrement, ce qui signifie une meilleure maîtrise des flux liés à l'exploitation (diminution des créances ou des stocks, ou allongement des délais fournisseurs). C'est un signal positif sur la gestion de la trésorerie à court terme.

Analyse de l'évolution de la situation financière

- **Trésorerie :**

- Montant 2023 : 1 103 256 €
- Montant 2024 : 1 353 655 €
- Évolution : +250 399 €

Commentaire : Ce niveau permet à l'établissement de faire face à ses échéances de court terme sans difficulté immédiate, tout en conservant une marge de sécurité correcte.

Elle représente environ 68 jours de trésorerie, soit une situation dans la fourchette basse du seuil de vigilance habituellement fixé entre 60 et 90 jours dans le secteur médico-social. Une attention devra néanmoins être portée à son évolution dans les mois à venir.

Synthèse

L'analyse des indicateurs financiers est rendue difficile par la présentation en mono-bilan des deux EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. En effet, les éléments du bilan sont fusionnés, ce qui empêche de distinguer clairement la situation patrimoniale propre à chaque établissement.

Cette présentation masque certaines disparités (endettement, trésorerie, immobilisations, etc.) et limite la précision de l'analyse financière, notamment lorsqu'on souhaite évaluer les besoins ou la performance d'un site en particulier.

L'exercice 2024 se caractérise par une situation financière solide, marquée par :

- Une bonne performance d'exploitation, avec une capacité d'autofinancement de 760 876,36 €, représentant 10,07 % des produits, nettement au-dessus du seuil de référence de 5 %.
- Des fonds de roulement renforcés :
 - FRI : 1 173 223,79 €
 - FRE : 567 202,89 €
 - FRNG : 1 740 426 €
 - Ces indicateurs traduisent une structure financière saine et équilibrée, capable de soutenir les investissements sans pression excessive sur la trésorerie.
- Une trésorerie sécurisée, s'élevant à 1 353 655 €, soit l'équivalent de près de 68 jours de fonctionnement, assurant une solvabilité à court terme et une capacité à absorber les imprévus.
- Un besoin en fonds de roulement maîtrisé, qui diminue légèrement pour atteindre 386 770,94 €, malgré une activité soutenue.

NOS PARTENARIATS (1/2)

La Direction commune des EHPAD d'Ajain, Boussac & Châtelus-Malvaleix tient à saluer l'engagement, la confiance de l'ensemble de ses partenaires durant cette année 2024.

EHPAD LES SIGNOLLES

Nos partenaires institutionnels

- La mairie d'Ajain
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- La CNRACL
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- SDEC 23

Nos partenaires architecturaux

- CRX
- Cabinet DPA
- Co-Pilot
- BEMP
- Sigma
- Colibris
- ADEME
- AG2R La mondiale
- Groupe IRCEM
- Groupe AGRICA

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre Hospitalier d'Evau les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie
- SSIAD de Genouillac

Nos partenaires associatifs

- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art La
- Musique(s) en Marche
- Le paradis de Pablos

Nos partenaires RH

- CGOS
- ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23
- France travail

NOS PARTENARIATS (2/2)

EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES QUATRE CADRANS

Nos partenaires institutionnels

- La mairie de Boussac
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- Les Archives Départementales
- Creuse Confluence

Nos partenaires RH

- CGOS
- ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23
- France travail

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre hospitalier de Montluçon
- Centre Hospitalier d'Evaux les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie

Nos partenaires associatifs

- Le Lions Club
- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art la
- Musique(s) en Marche
- AIPB
- Comité des fêtes de Boussac
- Bibliothèque de Boussac

Autres partenaires

- Atouts Poil
- La ferme de Chataigniers
- GAEC DE CHAUVEIX
- Au jardin d'Aïda
- Nos bénévoles d'animation

la CREUSE
le Département

Grâce au soutien de nos autorités de
financement et de contrôle

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine